

GUIDE DE L'ÉTUDIANT



2020-2021

INTRODUCTION

Bienvenue à Paris 8



Chères étudiantes, chers étudiants,

À l'heure où nous préparons ce guide et écrivons ces lignes, notre université vit au rythme de l'épidémie qui traverse le monde et nous oblige, au moins durant la crise, à fonctionner autrement pour exercer nos missions essentielles de formation et de recherche, à répondre différemment et mieux encore aux difficultés qu'elle exacerbe, en particulier à celles, sociales, qui compliquent les parcours de celles et ceux qui les subissent. Quelle que soit la situation lors de la rentrée universitaire, et les adaptations que nous aurons à faire pour en tenir compte, nous aurons appris de cette crise que nos priorités en matière de réussite et de promotion sociale, mais aussi de développement d'une vie de campus solidaire et engagée pour permettre à chacun(e) de s'y épanouir et trouver sa place, sont plus que jamais essentielles.

Paris 8 est l'université dans laquelle vous allez étudier, développer des savoirs, des outils d'analyse critique du monde contemporain et des compétences qui vous accompagneront dans votre vie professionnelle et citoyenne. Mais au-delà des formations de haute qualité qui sont dispensées, de tous les dispositifs mis en place pour vous accompagner, notre université est depuis longtemps attentive au développement et à la richesse de la vie de campus, aux conditions d'étude et d'épanouissement personnel sous toutes ses formes, à l'engagement au sein de la communauté et au service des autres, et à la valorisation de toutes les expériences. Ce guide présente l'Université et les opportunités qui s'offrent à vous sur les plans culturel, sportif, associatif, ainsi que les dispositifs de soutien et de solidarité (logement, bourses, tutorat, etc.), qui seront renforcés cette année par la création d'une nouvelle direction de la Vie de Campus.

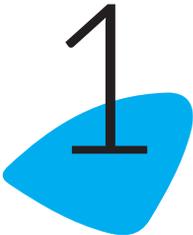
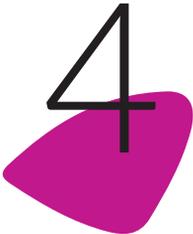
Ce foisonnement d'initiatives, qui font la dynamique de notre campus, est mis à l'honneur par le Grand 8, événement fédérateur et convivial de la rentrée qui rassemble, durant deux jours, tous les acteurs de l'Université (l'ensemble des services, les associations, etc.), nos partenaires extérieurs – collectivités locales, associations du territoire, institutions publiques, entreprises, avec qui nous partageons de nombreux projets. À l'heure où nous écrivons, nous ignorons encore dans quelles conditions nous pourrions organiser cet événement, mais souhaitons tout mettre en œuvre pour le rendre compatible avec les conditions qui seront les nôtres.

Notre université travaille également en synergie avec des acteurs reconnus de la formation et de la recherche en Île-de-France comme à l'international : avec l'université Paris Nanterre et le CNRS, au sein de la ComUE Université Paris Lumières, avec les acteurs du Campus Condorcet, à Aubervilliers, dont Paris 8 est membre. À l'international, outre les partenariats noués avec de très nombreuses universités partout dans le monde, nous avons rejoint le réseau de la *Critical Edge Alliance*, réseau d'universités expérimentales et critiques, grâce auquel nous développons, avec notamment l'université de Roskilde au Danemark, un projet d'université européenne. Autant de possibilités d'échanges qui, nous l'espérons, vous permettront d'envisager des mobilités au cours de vos études.

Dans la tradition d'engagement qui est la nôtre, l'année qui s'ouvre verra le renforcement de notre politique en faveur de la transition écologique, de la responsabilité sociale et sociétale de l'Université, du développement durable. Cette dimension a vocation à s'affirmer dans nos formations, notre recherche, notre vie de campus pour apporter des réponses aux enjeux transversaux que pose la crise écologique, et dont la crise sanitaire n'est peut-être qu'une dimension.

Je vous souhaite très chaleureusement la bienvenue à Paris 8, en espérant que vous y trouverez de quoi vous épanouir intellectuellement et personnellement, durant ces années d'études mais aussi dans votre vie future.

Annick Allaigre
Présidente de l'Université

	INTRODUCTION	3
	DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8	7-20
	■ Situation géographique	9
	■ Moyens d'accès au site principal	10
	■ Moyens d'accès aux IUT	11
	■ Plan des bâtiments (site principal)	12
	■ Sécurité et sûreté de l'établissement	14
	■ Composantes de l'Université	15
	■ Fonctionnement de l'Université	16
	■ Paris 8 en chiffres 2019-2020	18
	■ Observatoire de la vie étudiante – OVE	19
	■ Services utiles	20
	DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8	23-44
	■ Architecture des diplômes	25
	■ Liste des diplômes LMD	26
	■ Implantation des UFR & de leurs composantes	31
	■ Candidature	35
	■ Inscription administrative	42
	■ Auditeur libre	43
	■ Sécurité sociale	44
	CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES	45-58
	■ Organisation générale des études	47
	■ Inscription pédagogique	49
	■ Pôle Alternance	50
	■ Certifications & préparations	52
	■ Institut d'enseignement à distance – IED	53
	■ Informations MEEF / CAPES / Agrégation	54
	■ Formation continue	55
	■ Validation des acquis	57
	■ Démarche VAE diplômante	58
	ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET	59-74
	■ Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP	61
	■ Service accueil handicap	63
	■ Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN	64
	■ Centre de langues – CDL	66
	■ Bibliothèque universitaire	67
	■ Service des relations et de la coopération internationales	70
	■ Maison de l'étudiant – MDE	73
	■ Adresses utiles aux étudiants	74



5

SE DESTINER À LA RECHERCHE

77-85

- La Recherche 79
- La direction de la Recherche 80
- Les écoles doctorales – ED 81
- acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers) 83
- Les principaux partenaires Recherche 84



6

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

87-102

Vie associative & citoyenneté étudiante

- Service de la vie étudiante 89
- Associations étudiantes 91

Découvrir l'offre culturelle & sportive

- Service d'action culturelle et artistique – ACA 99
- Billetterie de l'ACA 100
- Presses universitaires de Vincennes – PUV 101
- Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS 102



7

BÉNÉFICIER DES SERVICES
DE LA VIE ÉTUDIANTE

103-112

Accompagnement, aides sociales, bourses
& aides financières

- Service de la vie étudiante 105
- Service social du CROUS de Créteil 106
- Service des bourses 107

Accompagnement & aides médicales

- Infirmerie 109
- Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé – SUMPPS 110



8

Logement & restauration

- Logement universitaire 111
- Restauration universitaire 112

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

113-121

- Saint-Denis et son territoire 115
- Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant ! 117



PREMIÈRE COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE ÉTUDIANTE !

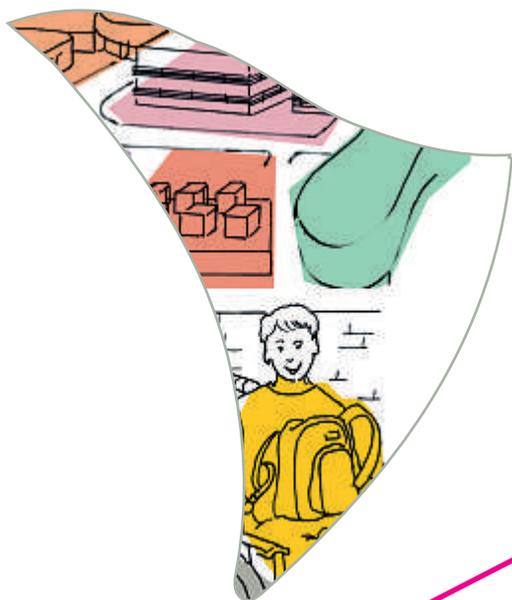
Constituée de jeunes entrepreneur(e)s, Coop'en 8 est le reflet de la mixité de l'Université Paris 8.

Nous nous inscrivons dans un territoire dynamique et souhaitons agir à vos côtés pour valoriser vos initiatives, faire du lien entre les acteurs locaux, vivre le quotidien autrement et créer des espaces d'échanges et de partage de savoirs.

Contact : scuio@univ-paris8.fr

Découvrir l'université Paris 8





- 9 ■ Situation géographique
- 10 ■ Moyens d'accès au site principal
- 11 ■ Moyens d'accès aux IUT
- 12 ■ Plan des bâtiments (site principal)
- 14 ■ Sécurité et sûreté de l'établissement
- 15 ■ Composantes de l'Université
- 16 ■ Fonctionnement de l'Université
- 18 ■ Paris 8 en chiffres 2019-2020
- 19 ■ Observatoire de la vie étudiante – OVE
- 20 ■ Services utiles

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique

Le site principal de l'université Paris 8 est situé à Saint-Denis

Entrée de l'Université : rue Guynemer (face au métro)

Adresse postale : 2, rue de la Liberté

93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 89

www.univ-paris8.fr

Le domaine public de l'Université est ouvert librement aux étudiants, aux enseignants et au personnel BIATOSS. Les invités et intervenants extérieurs sont autorisés à y pénétrer pour assurer les fonctions ou interventions que nécessite leur présence (<https://www.univ-paris8.fr/Reglement-interieur>).

Le respect de ces règles contribue à la sécurité des usagers et l'Université exercera tout recours judiciaire nécessaire à la sûreté de sa communauté.

Point Premier Accueil

Hall d'entrée de l'Université

Un lieu pour se repérer sur le campus, s'informer sur les formations dispensées à Paris 8 et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

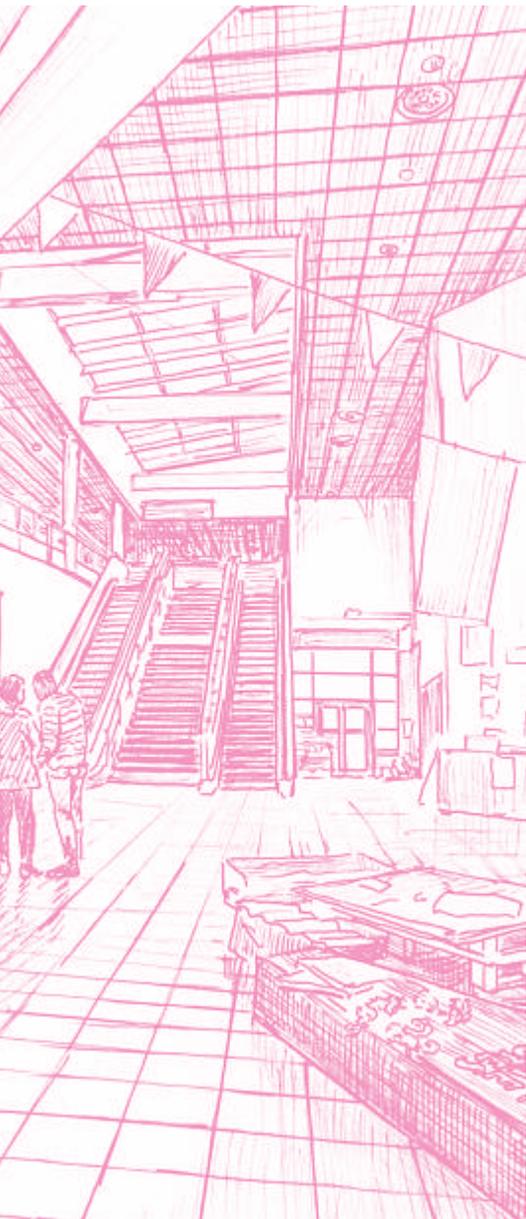
Les instituts universitaires de technologie de l'université Paris 8 :

- **IUT de Montreuil**
140 rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr
- **IUT de Tremblay-en-France**
3 rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22
www.iu2t.univ-paris8.fr



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès au site principal



Par le métro

- Ligne 13, Châtillon Montrouge – St-Denis Université, arrêt St-Denis Université

Par le tramway

- Ligne T 1, Asnières Gennevilliers/Les Courtilles – Noisy-le-Sec RER, arrêt Marché de St-Denis, puis bus 255, arrêt St-Denis Université ou arrêt St-Denis Basilique, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université
- Ligne T5, Garges-Sarcelles RER/SNCF – Marché de St-Denis, arrêt Guynemer, puis prendre rue Guynemer, 5 mn à pied de l'Université

Par le train et le RER

- Ligne de Paris-Nord, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne d'autobus 255, arrêt St-Denis Université
- RER ligne D, Melun/Malesherbes – Orry-la-Ville, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne du tramway T1, arrêt Basilique de St-Denis, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université

Par la route

- De Paris : autoroute A1 (dite du Nord) à la Porte de la Chapelle, sortie n° 3, direction St-Denis Universités – Pierrefitte ; après le 4^e feu tricolore, prendre la bretelle à droite, direction Stains – St-Denis Universités – Vélodrome
- De Lille : autoroute A1, sortie St-Denis, puis sortie St-Denis Universités – Pierrefitte – Villetaneuse
- De Beauvais : Nationale 1, sortie St-Denis Universités

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès aux IUT

IUT de Montreuil

Par le RER

- Ligne A, direction Marne-la-Vallée, arrêt Val-de-Fontenay, puis bus 122, arrêt Nouvelle France ou 301, arrêt les Ruffins

Par le métro

- Ligne 9, Pont de Sèvres – Mairie de Montreuil, arrêt Mairie de Montreuil, puis bus 122, arrêt Nouvelle France

Par la route

- Depuis la Porte de Bagnolet, autoroute A3 direction Lille, prendre la sortie S29 Montreuil-Ruffins, puis prendre la direction Montreuil Th. Sueur ; arrivé devant la station service BP, continuer tout droit (légèrement à gauche). Au feu suivant, tourner à droite, direction Fontenay-sous-Bois. Juste avant le feu suivant, tourner à droite.



IUT de Tremblay-en-France

Par le RER

- Ligne B, direction Mitry-Claye, arrêt Vert-Galant, puis bus 619 ou T'bus, arrêt IUT

Par l'autobus

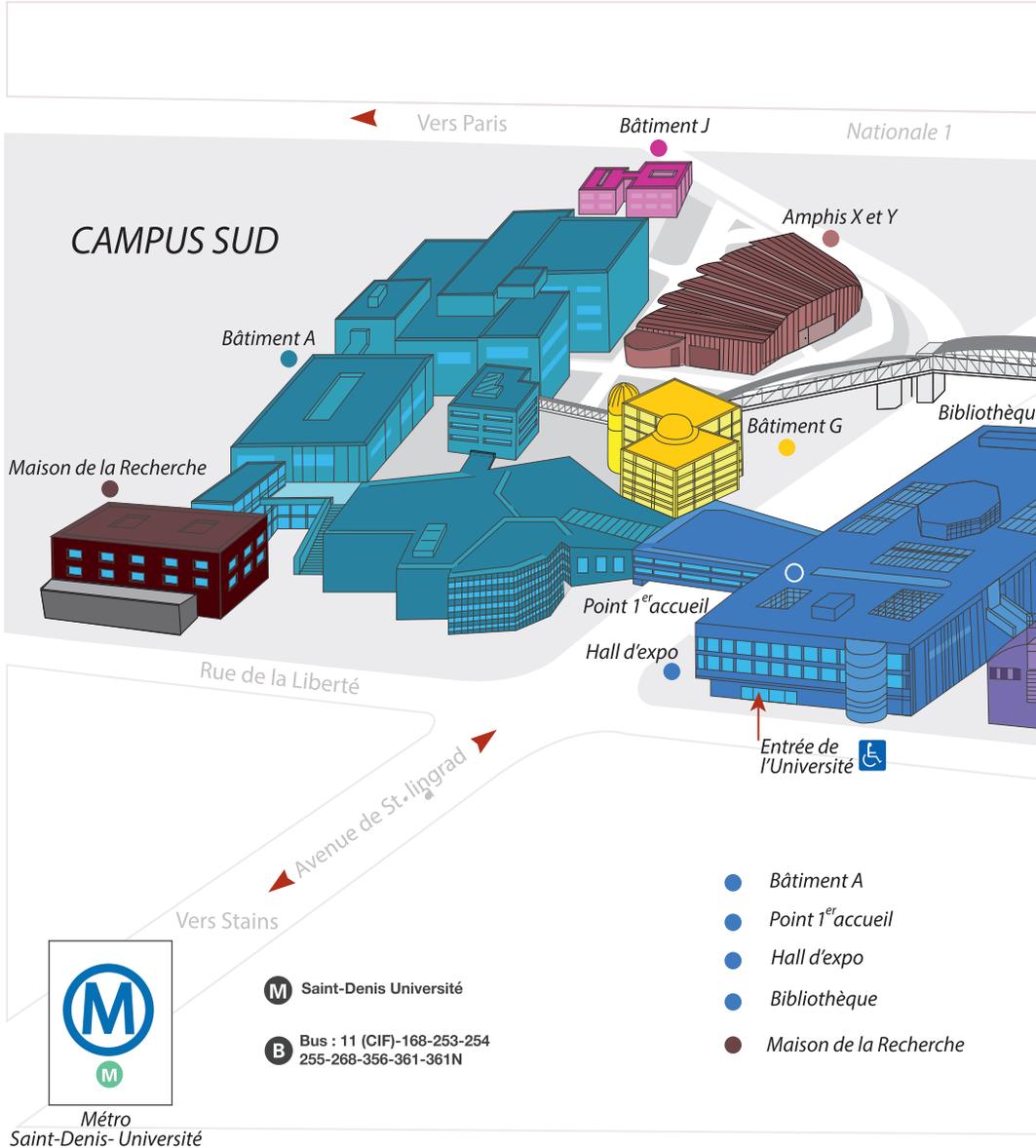
- Ligne 619, Gare Vert-Galant – Centre postal, arrêt IUT
- Ligne T'bus, Gare Vert-Galant – Vieux Pays ou Roissypole, arrêt IUT

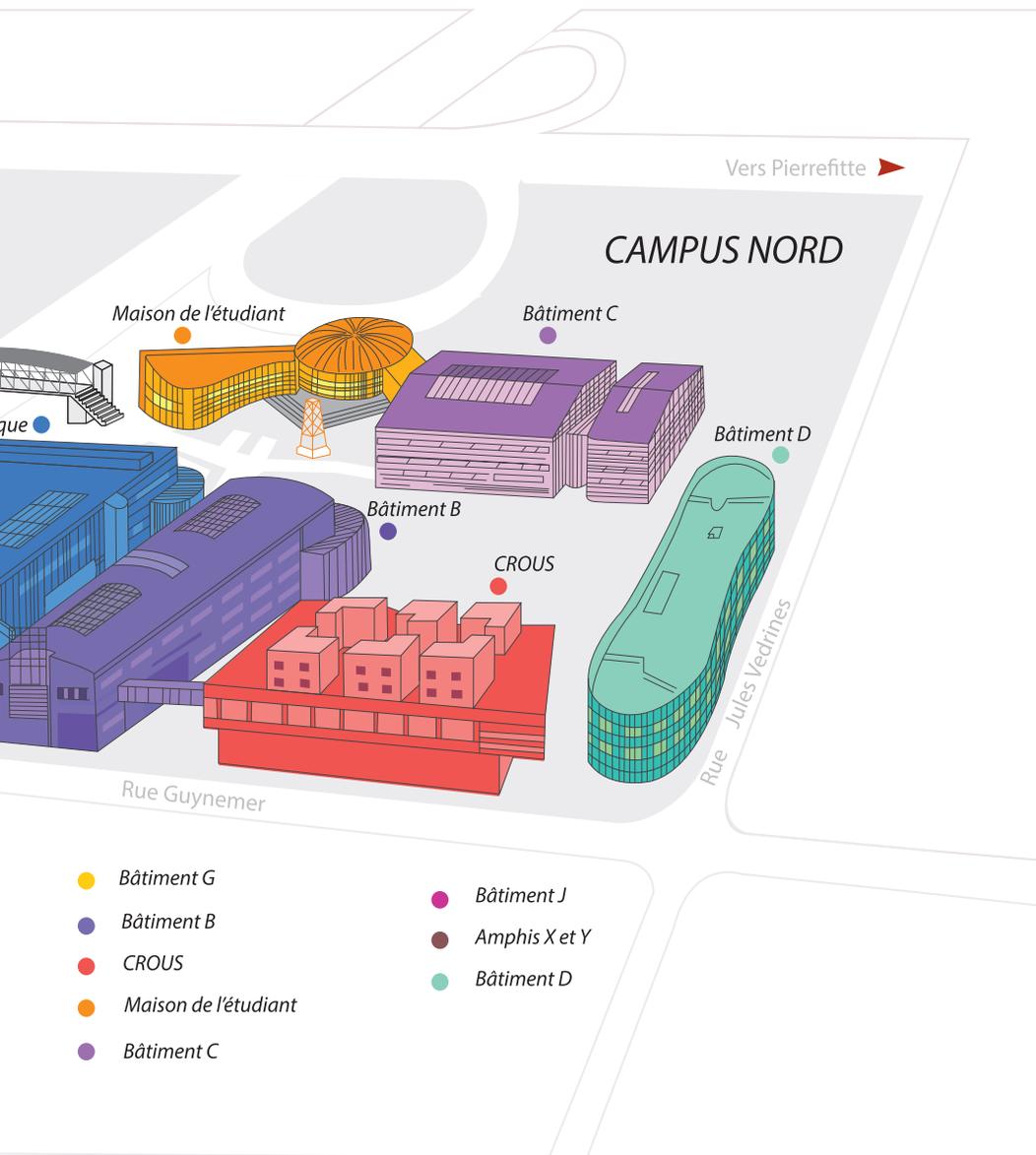
Par la route

- Autoroute A 104, sortie Villepinte – Tremblay-en-France. Au rond-point, suivre Tremblay Vieux-Pays, puis prendre la direction IUT.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Plan des bâtiments (site principal)





Vers Pierrefitte ►

CAMPUS NORD

Maison de l'étudiant

Bâtiment C

Bâtiment D

Bâtiment B

CROUS

Rue Guynemer

Rue Jules Vedrines

- Bâtiment G
- Bâtiment B
- CROUS
- Maison de l'étudiant
- Bâtiment C
- Bâtiment J
- Amphis X et Y
- Bâtiment D

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Sécurité et sûreté de l'établissement

Service sûreté

Rattaché à la direction de la logistique, le service sûreté assure une permanence 365 jours par an, 7 jrs/7 et 24 h/24. Il se tient à la disposition de tous les usagers de l'Université et a pour mission principale de garantir la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte de l'établissement.

Il est également amené à prendre toutes mesures de prévention ainsi qu'à effectuer les interventions nécessaires.

Le site est placé sous vidéo surveillance (Loi n° 95-73 du 21/01/95 – décret n° 96-926 du 17/10/95).

Tél. 01 49 40 66 66/69 99

Mél. surete@univ-paris8.fr

direction.logistique@univ-paris8.fr
(à mettre en copie)

Service hygiène et sécurité

Les missions du service Hygiène et Sécurité s'articulent autour de 2 grands axes :

- la sécurité incendie
- la sécurité au travail

Vous pouvez indiquer vos suggestions d'amélioration des conditions de travail, vos observations sur le registre santé et sécurité au travail, présent au secrétariat de chaque UFR, ou au bureau du responsable administratif et financier. Depuis 2017, un autre registre (registre d'accessibilité dans les établissements recevant du public – ERP) est installé au service accueil handicap pour tout étudiant handicapé voulant signaler un problème d'accessibilité.

Poste incendie et secours à la personne (urgence)

Tél. 01 49 40 71 00

Pour les sourds et malentendants : Tél. 112/114

Heures d'ouverture : 24 h/24

Il fournit l'aide appropriée aux personnes accidentées et peut demander, suivant les cas, l'aide de l'infirmière. Les agents sont formés en secourisme et connaissent les gestes qui sauvent. Vous décrivez l'état de la victime et un **agent secouriste du poste viendra vous rejoindre avec le matériel adapté** (trousse de secours, défibrillateur si besoin...).

Accessibles à tout secouriste, **les défibrillateurs**

sont installés dans les lieux suivants :

- salle des sports (Bât. A, niveau –1)
- poste de secours (entrée principale)
- salle A176

En outre, une salle de repos a été aménagée au poste de secours pour tout besoin d'intervention sanitaire, en cas de malaise. Dans certains cas, cette salle permet aussi aux secouristes de prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des pompiers.

Covid 19 : gestes barrières

- se laver les mains très régulièrement avec du savon ou une solution hydro-alcoolique
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Plus d'informations

<https://www.univ-paris8.fr/>
Coronavirus-ayons-les-bons-reflexes

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Composantes de l'Université

11 unités de formation et de recherche (UFR)

- AES – Économie et gestion (AES-EG)
- Arts, philosophie, esthétique (ARTS)
- Culture et communication (CC)
- Droit
- Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (ÉRITES)
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA)
- Psychologie
- Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF)
- Sciences du langage (SDL)
- Sciences et technologies du numérique (STN)
- Textes et Sociétés

3 instituts

- Institut d'enseignement à distance (IED)
- Institut d'études européennes (IEE)
- Institut français de géopolitique (IFG)

2 instituts universitaires de technologie (IUT) à Montreuil et Tremblay-en-France comprenant 6 départements

- Génie industriel et maintenance
- Gestion administrative et commerciale
- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion logistique et transport
- Informatique
- Qualité, logistique industrielle et organisation

4 écoles doctorales

- Cognition, langage, interaction
- Esthétique, sciences et technologies des arts
- Pratiques et théories du sens
- Sciences sociales

Services dédiés aux étudiants

- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Informations MEEF / CAPES / Agrégation
- Le pôle Alternance
- Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
- Le centre de langues (CDL)
- Le service commun de la documentation (bibliothèque)
- Le service d'action culturelle et artistique (ACA)
- Le service de la coordination des écoles doctorales
- Le service de la vie étudiante
- Le service des relations et de la coopération internationales (SERCI)
- Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
- Les presses universitaires de Vincennes (PUV)
- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- L'observatoire de la vie étudiante (OVE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Fonctionnement de l'Université

Les missions

Les missions de l'Université, conformément à l'article L.123-3 du Code de l'éducation, sont les suivantes :

- la formation initiale¹ et continue tout au long de la vie ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture humaniste et l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

La présidence

La **présidente** de l'Université, par ses décisions, le conseil d'administration, le conseil académique (regroupant la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire), par leurs délibérations, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'Université.

La présidente dirige l'Université. Elle préside le conseil d'administration et le conseil académique. Elle est élue pour 4 ans à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Elle est assistée par le bureau de l'Université, le directeur général des services et l'agent comptable.

Les vice-présidents

L'Université compte 6 vice-présidents :

- vice-président du conseil d'administration
- 2 vice-présidents de la commission de la recherche
- vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire
- vice-président aux relations internationales
- vice-président étudiant

La vice-présidence étudiante

Issu des représentants des usagers titulaires de la commission de la formation et de la vie universitaire, le vice-président étudiant est élu pour 2 ans, après appel à candidature, par le conseil académique en formation plénière. Il représente le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) dans les différents conseils et instances. Il développe la citoyenneté étudiante par l'organisation d'actions, assure la liaison entre les associations, les syndicats étudiants et les composantes de l'Université, étudie les projets ayant trait à la vie universitaire dans son ensemble, représente l'Université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Les conseils

L'Université est dotée de conseils centraux dont les membres sont élus pour 4 ans. Les représentants des étudiants sont élus pour 2 ans.

Elle compte en outre un conseil des directeurs de composantes, des conseils de perfectionnement et des commissions de directeurs d'UFR.

Chaque conseil élit un vice-président qui assiste le président dans les missions liées aux domaines de compétences du conseil concerné.

Le conseil d'administration est composé de 34 membres dont :

- 16 enseignants
- 4 personnels BIATOSS
- 6 étudiants
- 8 personnalités extérieures

Le conseil académique est composé de 77 membres. Il regroupe :

- **la commission de la recherche** (40 membres) :
 - 13 professeurs et personnels assimilés
 - 3 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches
 - 6 docteurs (autres)
 - 4 non docteurs (enseignants et chercheurs)
 - 5 ingénieurs et techniciens
 - 1 parmi les autres personnels BIATOSS
 - 4 doctorants
 - 4 personnalités extérieures

1. L'Université assure également des formations en apprentissage.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

■ la commission de la formation et de la vie universitaire (37 membres) :

- 14 enseignants
- 5 personnels BIATOSS
- 14 étudiants
- 4 personnalités extérieures

Ces différents conseils sont dotés d'un bureau et assistés de commissions ou groupes de travail.

Des commissions permanentes

- un comité technique (CT) ;
- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
- une commission paritaire d'établissement (CPE) ;
- un conseil des directeurs de composantes ;
- les sections disciplinaires du conseil académique compétentes à l'égard des usagers et des enseignants.

La direction générale des services

La **directrice générale des services** exerce ses fonctions en lien étroit avec l'équipe de la présidence. Elle prend toute mesure nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement, veille à son application opérationnelle. Elle anime et coordonne l'ensemble des services administratifs et techniques, pilote les actions d'amélioration et de modernisation de la gestion.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Paris 8 en chiffres 2019-2020

Les étudiants (23 276)^{1,2,3,4}

UFR et instituts	Groupes de disciplines	Licences ² (L1-L2-L3)	Masters (M1-M2)	Divers ³	Total hors doctorats
UFR AES-EG	Administration, économie, gestion	1 168	289	7	1 464
UFR ARTS	Disciplines artistiques, philosophie	2 686	1 245	148	4 079
UFR CC	Culture et communication	745	250	20	1 025
UFR DROIT	Droit	820	373	68	1 261
UFR ériTES	Géo, handicap	333	246	23	602
UFR LLCER-LEA	Langues, langues appliquées	1 717	260	26	2 003
UFR PSYCHOLOGIE	Psychologie	782	397	9	1 188
UFR SDL	Sciences du langage	228	164	7	399
UFR SEPF	Sc. éducation, psychanalyse, FLE	322	404	148	874
UFR STN	Maths, informatique, technologies, numérique	452	481	5	938
UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS	Histoire, littératures, sc. politique, sociologie	1 453	605	133	2 191
IED (enseignement à distance)	Psychologie, droit, sc. éducation, informatique	3 499	801	105	4 405
IEE	Études européennes, commerce international	0	279	10	289
IFG	Géopolitique	0	179	1	180
IUT de Montreuil		686	0	0	686
IUT de Tremblay		439	0	0	439
TOTAL		15 330	5 983	710	22 023

Écoles doctorales	Doctorants ¹
ED Esthétique, sciences et technologies des arts	232
ED Cognition, langage, interaction	181
ED Pratiques et théories du sens	464
ED Sciences sociales	357
Hors ED Paris 8	19
TOTAL	1 253

Les personnels

Emplois de personnels enseignants et enseignants chercheurs (tous grades confondus)	979
Emplois de personnels BIATOSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, services sociaux et de santé)	677

Les laboratoires et équipes de recherche

4 écoles doctorales
33 unités de recherche (9 Unités Mixtes de Recherche, 24 Unités de Recherche – UR)
2 structures fédératives : GEMDEV, Lutin
École Universitaire de Recherche (EUR) : ArTeC
Réseau : RE.S.E.I.D.A. (Recherches sur la Socialisation, l'Enseignement, les Inégalités et les Différenciations dans les Apprentissages)

Source : service pilotage, statistiques et contrôle de gestion, effectifs inscrits au 15 janvier 2020.

1. Nombre d'inscriptions principales.
2. Dont licences professionnelles et DUT.
3. Divers : diplômes universitaires, formations internationales, préparations aux concours, auditeurs libres.
4. Hors composante Formation continue.
5. Source : données fournies par la coordination des écoles doctorales.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Observatoire de la vie étudiante – OVE

Direction Formation – Bât. C

Mél. ove@univ-paris8.fr

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise différents types de travaux visant à approfondir la connaissance de la population étudiante. Il réalise des études quantitatives et qualitatives par extraction et analyse de données. Il se charge également de consulter directement les étudiants et/ou les personnels au moyen d'enquêtes.

Trois grands axes orientent les travaux de l'OVE :

- l'insertion professionnelle des diplômés ;
- le suivi des parcours universitaires ;
- les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université.

Grâce aux travaux menés, l'OVE contribue à une meilleure connaissance des trajectoires et de la réussite étudiantes. Les résultats des travaux de l'OVE participent ainsi au processus d'amélioration continue des formations et constituent des outils de pilotage pour l'Université. Ils nourrissent également les indicateurs du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'OVE participe à la veille sur le système universitaire français, en collaborant avec l'OVE national, notamment pour la réalisation de l'enquête triennale Conditions de vie, déployée sur un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

L'université Paris 8 est également membre de l'association RESOSUP qui fédère les observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Cette adhésion permet à l'OVE d'échanger avec les professionnels des structures similaires sur les pratiques et diverses problématiques.

Procédure des enquêtes à Paris 8

Son principal objectif est de rétablir une relation de confiance avec les enquêtés en garantissant **la confidentialité et le respect des données personnelles**. La procédure permet également de réguler le nombre d'enquêtes réalisées annuellement et renforce le cadre méthodologique.

Calendrier des enquêtes annuelles pour lesquelles vous pourrez être sondé durant votre cursus

Période	Intitulé de l'enquête
De décembre à avril	Enquête ministérielle de l'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme
De janvier à juillet	Évaluation des formations par les étudiants
Selon la date de fin de formation	Enquête d'insertion professionnelle pour les stagiaires en formation continue un an après la date d'obtention du diplôme
Selon la date du jury	Questionnaire post-accompagnement Validation des Acquis (VAE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Services utiles

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Point accueil information	Entrée université		69-00
SCUIO-IP (Service information, orientation et insertion professionnelle)	A	347	67-17
Service de la scolarité	G	112	64-30
■ Admission étudiants étrangers	G	016	64-33/64-34 71-03/73-06
■ Inscriptions	G	017	64-35/37/40/ 42/65-21/68-04
Bureaux des diplômes			
■ UFR AES Économie et gestion + UFR Droit + UFR LLCER-LEA (master) + IUT Tremblay	G	014	64-54
■ UFR Arts	G	013	65-81
■ IED (Psychologie, informatique, sciences éducation, Droit) + UFR LLCER-LEA (licence)	G	012	67-09
■ UFR SEPF + UFR MITSIC + UFR CC	G	014	65-85
■ UFR SDL + UFR ériTES + IEE + IFG + IUT Montreuil	G	011	65-01
■ UFR Textes et sociétés + UFR Psychologie + HDR	G	013	64-58
Service accueil handicap	A	048/049	67-92/71-47
Service de la vie étudiante	MDE ¹		71-88
■ Pôle accompagnement et soutien aux étudiants étrangers		08	68-23
■ Pôle accompagnement social des étudiants		07	68-95
■ Pôle Événementiel et initiatives étudiantes		23	66-81
■ Bureau de l'engagement étudiant		23	64-68
■ Bureau des bourses		19	64-07/70-26
Service social (CROUS)	MDE ¹	09	70-80/70-83
Médecine préventive	MDE ¹	018	65-10
Bureau d'appui à la pédagogie numérique	C	E1/E2	68-62
Informations MEEF / CAPES / Agrégation	C	E1	68-62
CDL (Centre de langues)	BI	204-205	68-43
Direction formation (Formation continue – Pôle Alternance)	C	012	70-70
VAE (Validation des acquis de l'expérience)	C	007/021	70-70
Bibliothèque universitaire		Bibliothèque	69-69
Service de la coordination des écoles doctorales	MDR ²	A3-324/A3-325	70-53
Bureau des thèses	MDR ²	A3-326	65-76
Relations internationales	MDR ²	A2-212	67-81
Service des sports	A	093	65-30
ACA (Action culturelle et artistique) – Billetterie spectacles	Entrée université		65-28/65-09
Infirmierie	C	001/002	65-14/71-05
Violences faites aux femmes « women safe »	accueil@women-safe.org		01 39 10 85 35 ou 17 ou SMS secours 114
Objets perdus	A	035	65-54
N° d'urgence sécurité			66-66/71-00

1. Maison de l'étudiant.

2. Maison de la Recherche.

Pour vivre ensemble,
étudier et réussir avec
son handicap à Paris 8!

Des aménagements de cours

- adaptations des documents pédagogiques
- interprètes en LSF
- codeurs en LPC
- preneurs de notes

Des aménagements d'examens

- temps majoré pour les épreuves écrites, orales et pratiques
- salle particulière
- secrétaire / surveillant d'examen
- adaptation des sujets

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Horaires d'accueil :

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30
mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h
mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30
et 14 h-17 h

Bâtiment A, salles 048 et 049

E-mail : accueil.handicap@univ-paris8.fr

Un centre documentaire

Poursuites d'études et métiers
1 200 ouvrages / 11 dossiers documentaires /
200 documents électroniques

<http://scuio/-ressources-documentaires.univ-paris8.fr>

Site Reso 8

Recevez par mail les offres
de stage et d'emploi correspondant
à votre profil, votre diplôme
ou vos centres d'intérêt

www.univ-Paris8/scuio/reso8

de septembre 2019
à juin 2020...

3 123 offres de stage
2 969 offres d'emploi
70 offres de jobs
455 offres en alternance

Entretiens individuels

pour votre poursuite d'études
et votre projet perso ou pro

Permanence
relecture CV
+ lettre

sur rendez-vous

Service Commun Universitaire
d'Information, d'Orientation
et d'Insertion Professionnelle

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30
mardi : 9 h 30-12h30 & 14 h-18 h
mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 /
14 h-17 h

Bâtiment A, salle 347
☎ : 01 49 40 67 17

Devenir étudiant à Paris 8





- 25 ■ Architecture des diplômes
- 26 ■ Liste des diplômes LMD
- 31 ■ Implantation des UFR & de leurs composantes
- 35 ■ Candidature
- 42 ■ Inscription administrative
- 43 ■ Auditeur libre
- 44 ■ Sécurité sociale

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes

L'architecture des études de l'enseignement supérieur s'articule autour de **3 grades ou niveaux de sortie** :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) sont délivrés uniquement sur demande de l'étudiant.

L'offre de formation est structurée en domaines de formation qui correspondent aux champs de compétences de l'Université.

Paris 8 propose

5 domaines en licence (bac + 3)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

5 domaines en master (bac + 5)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

Les domaines se déclinent :

- pour les licences, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**
- pour les masters, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours**

Exemple : Licence domaine Arts, mention Musicologie, parcours Danse

Les doctorats sont organisés au sein des écoles doctorales.

Les formations sont découpées en **semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS** (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- **Licence** (6 semestres) 180 ECTS
- **Master** (4 semestres)
120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- **Doctorat** (6 semestres)
180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires ou optionnelles, elles-mêmes généralement découpées en **éléments constitutifs (EC)** qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « **optionnel** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. En LI, on peut aussi parler d'**EC « découverte »**.

Un élément constitutif est dit « **libre** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi la liste de tous les EC libres de l'Université. Ces cours peuvent être ou non disciplinaires.

Les formations sont organisées en **parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE** et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Liste des diplômes LMD

Diplômes nationaux

DUT¹

- Génie industriel et maintenance
- Gestion administrative et commerciale des organisations
- Gestion des entreprises et des administrations, options :
 - Gestion et management des organisations
 - Gestion des ressources humaines
- Gestion logistique et transport
- Information-communication, option :
 - Communication des organisations
- Informatique
- Qualité, logistique industrielle et organisation

Licence

Domaine Arts

- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Arts plastiques, Arts et technologies de l'image (L3), Photographie (L3)
- **Mention Cinéma**
- **Mention Études théâtrales**
- **Mention Musicologie**, parcours Danse (L3), Musique

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Administration économique et sociale (AES)**
- **Mention Droit** (en présentiel et à distance)
- **Mention Économie et gestion**, parcours Économie-finance, Management
- **Double licence : Économie et gestion – LEA**

Domaine Lettres et langues

- **Mention Langues étrangères appliquées (LEA)**, spécialisations Commerce, Communication multi-lingue et traduction (2 langues au choix : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe, anglais-chinois²)
- **Double licence : Économie et gestion – LEA**

- **Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, parcours :
 - Mondes anglophones, Mondes arabes, Mondes hispaniques, Études européennes et internationales
- **Double licence : Histoire – Anglais**
- **Mention Lettres**, parcours Littérature : création littéraire et écritures du monde

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Géographie et aménagement**
- **Mention Histoire**
- **Double licence : Histoire – Anglais**
- **Double licence : Histoire – Science politique**
- **Mention Information-communication**
- **Mention Philosophie**
- **Mention Psychologie** (en présentiel et à distance)
- **Mention Sciences de l'éducation** (en présentiel et à distance en L3)
- **Mention Sciences du langage**
- **Mention Science politique**
- **Mention Sociologie**

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique** (en présentiel et à distance), parcours :
 - Micro-informatique et machines embarquées (MIME) (L3)
- **Mention Mathématiques**

Licence professionnelle

- **Commerce et distribution**, parcours :
 - Marketing et distribution de produits frais
 - Marketing et distribution spécialisée
 - Boucher manager
- **E-commerce et marketing numérique**
- **Gestion et accompagnement de projets pédagogiques**, parcours :
 - Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire

1. DUT : Diplôme Universitaire de Technologie.

2. Accessible aux débutants. Une seule combinaison est possible, le binôme anglais-chinois pour la spécialisation Commerce.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Logistique et pilotage des flux**, parcours :
 - Logistique des filières aéroportuaires
- **Management des processus logistiques**, parcours :
 - Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)
- **Métiers de la communication : chef de projet communication**, parcours :
 - Communication interactive et multimédia (CIM)
- **Métiers de la GRH : assistant**, parcours :
 - Droit social et ressources humaines
- **Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens**, parcours :
 - Droit et gestion de copropriété et syndic
- **Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse**, parcours :
 - Techniques journalistiques pour les nouveaux médias
- **Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels**, parcours :
 - Concepteur de systèmes d'information, développeur-Agile (CSID)

Master

Domaine Arts

- **Mention Arts, technologies, création (ArTeC)**, parcours :
 - La création comme activité de recherche
 - Les nouveaux modes d'écritures et de publications
 - Technologies et médiations humaines
 - **Mention Arts de la scène et du spectacle vivant**, parcours :
 - Projet culturel et artistique international
 - Théâtres, performances et sociétés
 - **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Art contemporain et sciences humaines
 - Écologie des arts et des médias
 - Médiation, exposition, critique
 - Pratiques, histoires, théories de la photographie
 - **Mention Cinéma et audiovisuel**, parcours :
 - Réalisation et création
 - Théorie, esthétique et histoire du cinéma
 - Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels
- **Mention Création numérique**, parcours :
 - Arts et technologies de l'image virtuelle
 - **Mention Danse**
 - **Mention Musicologie**, parcours :
 - Création musicale et sonore
 - Théories et pratiques de la musique
 - **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Droit de la santé**, parcours :
 - Droit médical, de la bioéthique et de la santé (M2)
 - Propriété industrielle et innovations en santé (M2)
- **Mention Droit privé**, spécialisations :
 - Droit des affaires
 - Droit des personnes, de la famille et du patrimoine
- **Mention Droit public**, parcours :
 - Droit et économie publics des affaires
 - Droit public général
- **Mention Justice, procès, procédures**, parcours :
 - Droit privé approfondi – Carrières judiciaires (M1)
 - Droit processuel (M2)
 - Institutions juridictionnelles et grands procès (M2)
- **Mention Économie des organisations**, parcours :
 - Économie managériale et droit des projets publics et privés
 - Économie sociale, solidaire et innovante
- **Mention Management**, parcours :
 - Conseil en organisation et management du changement (M2)
 - Conseil en stratégie et transformation digitales (M2)
- **Mention Management et commerce international**, parcours :
 - Commerce extérieur trilingue
- **Mention Monnaie, banque, finance, assurance**

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Lettres et langues

- **Mention Création littéraire**
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Langues et sociétés**, parcours :
 - Études transnationales et transculturelles
 - Médias, culture, 2 langues (MC2L)
- **Mention Lettres**, parcours :
 - Création critique (M2)
 - Mondes littéraires (M2)
- **Mention Traduction et interprétation**, parcours :
 - Lettres, interfaces numériques et sciences humaines

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Archives**
- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Mondes méditerranéens en mouvement
- **Mention Culture et communication**, parcours :
 - Médias et rapports sociaux de classe, race, genre (M2)
 - Médias internationaux (M2)
- **Mention Études européennes et internationales**, parcours :
 - Commerce international et marketing export
 - Politiques et gestion de la culture en Europe
 - Union européenne et mondialisation
 - Villes européennes
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement**, parcours :
 - Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multi-média (G2M)
 - Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – Adaptations (VARAP)

- **Mention Géopolitique**, parcours :
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
 - Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Passé présent : les méthodes critiques de l'Histoire
- **Mention Humanités numériques**, parcours :
 - Analyse et valorisation des usages numériques
 - Création et édition numériques
 - Gestion stratégique de l'information
 - Numérique : enjeux et technologies
- **Mention Industries culturelles**, parcours :
 - Communication pour l'audiovisuel (M2)
 - Industrie de la musique : production, organisation, communication (M2)
 - Plateformes numériques, création et innovation (M2)
- **Mention Information et communication**, parcours :
 - Communication numérique et conduite de projets
- **Mention Patrimoines et musées**, parcours :
 - Médiation culturelle, patrimoine et numérique (inter-universitaire Paris 8 – Paris 10)
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques
- **Mention Psychanalyse**
- **Mention Psychologie**, parcours :
 - Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne
 - Neuropsychologie
 - Psychologie clinique et psychothérapies
 - Psychologie de la cognition
 - Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles
 - Psychologie sociale, du travail et de la santé : résolution de conflit et changement

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Mention Science politique**, parcours :
 - Cultures et politiques : mots, images et théorie
 - Diversités et discriminations
 - Politique transnationale et mondialisation
- **Mention Sciences de l'Éducation**, parcours :
 - Éducation tout au long de la vie (ETLV)
 - Enfance, jeunesse, formation (ENJEUFOR)
 - Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle (MEDIASCOL)
- **Mention Sciences du langage**, parcours :
 - Didactique des langues étrangères et secondes (DDLES)
 - Interprétation, langue des signes française/français (ILSF/F)
 - Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes (LAVS)
- **Mention Sciences sociales**, parcours :
 - Anthropologie de la mondialisation
 - Mondes urbains et inégalités

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique**, parcours :
 - Big data (M2)
 - Conduite de projets informatiques (M2)
 - Informatique des systèmes embarqués (I³) (M2)
 - Technologies de l'hypermédia (M2)
- **Mention Mathématiques et applications**, parcours :
 - Arithmétique, codage et cryptologie
 - Cybersécurité et sciences des données
- **Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**, parcours :
 - Technologie et handicap (HANDI)

Métiers de l'enseignement

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- **Mention MEEF 1^{er} degré**¹
- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Doctorat

École doctorale : Esthétique, sciences et technologies des arts

- **Esthétique, sciences et technologies des arts**
 - spécialité Arts plastiques et photographie
 - spécialité Cinéma et audiovisuel
 - spécialité Danse et arts du geste
 - spécialité Images numériques
 - spécialité Musique
 - spécialité Théâtre et arts de la scène

École doctorale : Pratiques et théories du sens

- Architecture
- Anthropologie
- Études de genre²
- Études hispaniques
- Études italiennes
- Études juives et hébraïques
- Études portugaises, brésiliennes et d'Afrique lusophone
- Histoire ancienne
- Histoire contemporaine
- Histoire et civilisation

1. Inscription première à l'INSPÉ (<https://inspe.u-pec.fr>).

2. Déclinaison possible en spécialités disciplinaires.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Histoire médiévale
- Histoire moderne
- Langue, littérature et études germaniques
- Langues et littératures françaises
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Sémiotique
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Études de genre
- Langues, littératures et civilisations des pays anglophones
- Littérature générale et comparée
- Philosophie
- Psychanalyse
- Science politique
- Sciences de l'éducation
- Sociologie

École doctorale : Cognition, langage, interaction

- Ergonomie
- Informatique
- Mathématiques
- Productique-Génie industriel
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences du langage

École doctorale : Sciences sociales

- Anthropologie
- Droit médical
- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Études urbaines, aménagement et urbanisme

- Géographie
 - spécialité Géographie humaine et régionale
 - spécialité Géographie physique
 - spécialité Géopolitique
- Informatique
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation (avec Paris 13)
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Sociologie

Diplômes d'université¹

Le diplôme d'université : DU (niveau bac + 3)

- Clinique juridique – Justice, procès et procédure
- Criminologie
- Études européennes et internationales

Le diplôme d'études supérieures d'université : DESU (niveau bac + 4)

- Criminologie

1. Voir aussi chapitre 3, page 56 les diplômes d'université proposés dans le cadre de la formation continue.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Implantation des UFR & de leurs composantes

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – AES-Économie et gestion (AES-EG) https://ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr/			
Directeur : Thierry Lévy			
Responsable administrative et financière : Marie-Line Chemin	D	110	72-54
Adjointe : Laura Sildillia	D	110	72-92
Responsable de la scolarité : Vera Markovic	D	102	72-55
Administration économique et sociale (L)	D	124	72-61
Économie et gestion (L)	D	103	73-79
Économie et gestion/LEA (L)	D	103	73-79
Économie des organisations, parcours EMD3P, ESSI (M)	D	107	72-59/72-66
Management et commerce international, parcours Commerce extérieur trilingue (M)	D	107	72-66
Management, parcours COMC, CSTD (M)	D	102	73-81
Monnaie, banque, finance, assurance (M)	D	107	72-59
UFR – Arts, philosophie, esthétique (ARTS) www.artweb.univ-paris8.fr			
Directeur : Grégoire Quénault			
Co-directeur : Guillaume Loizillon			
Responsable administrative et financière : Pauline Villain-Carlotti	A	137	66-21
Arts plastiques (L), Cinéma (L), Musicologie (L), Théâtre (L1-L2)	A	120	65-70/69-04/66-48 66-01/70-08/70-81
Philosophie (L-M)	A	029/030	66-13
Arts et technologie de l'image (ATI) (L3-M)	A	079	66-04
ArTeC (M)	G	105	67-98
Arts plastiques (M), MEEF	A	069	70-14/66-02
Danse (L3-M)	A	080	65-22
Cinéma et audiovisuel (M)	A	113	66-10
Musicologie (M), MEEF	A	130	66-11
Photographie et multimédia (L3-M)	A	065	66-15
Théâtre (L3-M)	A	031	65-59/66-16
UFR – Culture et communication (CC) https://ufr-culture-communication.univ-paris8.fr			
Directrice : Aurélie Tavernier			
Co-directrice : Aurélie Aubert			
Responsable administrative et financière : Aurore Gédin	A	332	66-57
Information-communication (L)	A	334	66-56/71-02/71-68
Métiers de l'information (LP)	A	334	66-56/71-02/71-68
Culture et communication (M)	A	333	71-86
Industries culturelles (M)	A	333	70-20
Information et communication (M)	A	333	71-86
UFR – Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr			
Directeur : Pierre-Olivier Chaumet			
Responsable administrative et financière : Amina Kalafate	A	232	66-32
Droit (L1-L2/LP-L3)	A	233	70-46/66-28/70-32
Droit (M), DU/DESU Criminologie, DU Clinique juridique	A	231	66-30/66-26

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (érites) www.univ-paris8.fr/ UFR-érites-etudes-recherche-et-ingenierie-en-territoires-environnements			
Directrice : Céline Jost			
Responsable administrative et financière : Claire Geeraerts	D	205	72-86
Géographie (L)	D	129	72-73
Géographie (M)	D	127	72-70
Mondes méditerranéens en mouvement (M)	D	203	72-90
Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (M)	D	128	73-25
UFR – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA) www.ufr-langues.univ-paris8.fr			
Directrice : Audrey Fogels			
Directrice adjointe : Anne Chalard-Fillaudeau			
Responsable administrative et financière : Catherine Renaut	B1	316	72-62
Adjointe : Adeline Baquet	B1	317	68-68
Responsable de la scolarité : Françoise Dumesnil	B1	215	68-37
LLCER (L), LEA (L)	B1	218/219	68-32/35/36/38
Master de langues : Traduction et interprétation (M), MC2L (M), Mondes littéraires (M2) + MEEF (anglais), MEEF (espagnol)	B1	216	64-50/70-92
Centre de langues (CDL) (L et M)	B1	204/205	68-43/76-16/77-17
UFR – Psychologie https://ufr-psycho.univ-paris8.fr			
Directrice : Corinna Kohler			
Responsable administrative et financière : Roxane Bordes	A	273	68-88
Psychologie (L1-L2-L3)	A	278	64-71
Psychologie (L1-L2-L3)	A	277	68-03
Psychologie (M1)	A	276	64-70
Psychologie (M2)	A	275	64-72
UFR – Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr			
Directeur : Jean-Christophe Coffin			
Responsable administrative et financière : Pauline Lerouge	A	457	66-50
Adjointe : Stefanie Oketen	A	456	66-61
Coordinateur des secrétariats	A	433	66-54
Sciences de l'éducation (L)	A	435	66-84
Sciences de l'éducation (M)	A	434	66-62
Psychanalyse (M)	A	454	68-00
Communication / FLE	A	330	66-58

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr			
Directrice : Ewa Lenart Directrice adjointe : Florence Encrevé Responsable administratif et financier : François Lopez			
	A	142	64-18
Sciences du langage (L)	A	145	67-71
Sciences du langage (LAVS, DDLES, ILSF/F) (M)	A	145	70-93
Langue des signes française (LP)	A	145	67-71
Langue des signes française (DU)	C	008	70-99
UFR – Sciences et technologies du numérique (STN) http://mitsic.univ-paris8.fr			
Directeur : Khaldoun Zreik Responsable administratif et financier : Mourad Amara Adjointe : Nathalie Guillaumin			
	A	146	64-26
	A	146	64-27
Informatique (L1-L2-L3)	A	150	65-35
MIME (L3) + Informatique (M1 Tronc commun) + ISE (I3) (M2)	A	181	64-15
Big data (M2) + CPI (M2)	A	183	64-00
CEN (M), THYP (M2)	A	168	67-58
Mathématiques (L-M)	A	149	64-20
Gestion stratégique de l'info (M) + Humanités numériques (M), AVUN (M2), NET (M) + Patrimoines et musées (MCPN) (M)	A	170	64-17
UFR – Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr			
Directrice : Sylvie Kleiman-Lafon Responsable administrative et financière : Marie Huguet			
	B2	337	68-14
Histoire (L)	B2	346	68-25
Histoire (M), Archives (M), MEEF (Histoire-Géographie)	B2	347	68-24
Lettres (L)	B2	343	68-11
Lettres (M), Création littéraire (M), Littérature comparée (M), MEEF (Lettres)	B2	341	68-16
Sociologie (L)	B2	349	68-26/73-45
Sociologie (M), MEEF (Sciences économiques et sociales)	B2	348	68-18
Études sur le genre (M)	B2	342	68-13
Science politique (L)	B2	334	68-67/66-31
Science politique (M)	B2	333	70-75

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Institut d'enseignement à distance www.iedparis8.net			
Directrice : Morgiane Bridou			
Responsable administratif et financier : Rafi Daudrah	D	247	72-05
Adjointe : Lorine Balicki	D	241	72-18
Responsable de la scolarité : Libny Estriplet	D	243	72-10
Droit (L-M), DU Criminologie	D	236	72-00
Informatique (L-M)	D	236	72-00
Psychologie (L-M)	D	236	72-00
Sciences de l'éducation (L3-M)	D	236	72-00
Institut d'études européennes http://iee.univ-paris8.fr			
Directeur : Michel Mangenot			
Directeur adjoint : Arnaud Orain			
Responsable administrative et financière : Catherine Husson-Theullier	A	246	66-67
Responsable du secrétariat pédagogique : Johann Millan	A	246	65-92
Études européennes et internationales (M-DU)	A	246	65-93
Institut français de géopolitique www.univ-paris8.fr/geopo ou https://www.geopolitique.net/fr/			
Directeur : Philippe Subra			
Directeur adjoint : Jérémy Robine			
Responsable administrative et financière : Carine Moin	D	310	73-15
Géopolitique (M)	D	305	73-00
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr			
Directrice : Myriam Lamolle			
Responsable administrative et financière : Carmen Tudor	F	F3-10	01 48 70 37 06
Département Informatique	B	B1-05	01 48 70 37 12
Département Gestion administrative et commerciale des organisations	F	F1-18	01 48 70 37 09
Département Qualité, logistique industrielle et organisation	D	D1-05	01 48 70 37 43
Département Information-Communication	F	F2-19	01 48 70 34 69
IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr			
Administratrice provisoire : Véronique de Saint-Giniez			
Responsable administratif et financier : Luc Touchet			01 41 51 12 47
Secrétariat de direction : Sandrine Boulanger			01 41 51 12 22
Département Génie industriel et maintenance			01 41 51 12 64
Département Gestion logistique et transports			01 41 51 12 26
Département Gestion des entreprises et des administrations			01 41 51 12 66
Service formation continue et alternance			01 41 51 12 24

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Candidature

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire pour la première fois à l'université Paris 8, quel que soit leur niveau d'études (licence, master, doctorat).

La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui souhaitent s'inscrire en tant qu'auditeur libre, préparer le Pix ou suivre un programme d'échange international ;
- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études ;
- qui sont inscrits à Paris 8 et souhaitent changer de cursus, quel que soit leur niveau d'études ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en L3 ou M2 et souhaitent poursuivre en M1 ou en doctorat ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en M1 et souhaitent poursuivre en M2, dans une autre mention de master.

Cette démarche est personnelle ; toutefois, à titre exceptionnel, une tierce personne peut agir en tant que déléataire d'un étudiant empêché, sous réserve qu'elle soit en possession d'une procuration et d'une pièce d'identité de celui-ci.

En 1^{re} année de licence et DUT

Bacheliers de l'enseignement secondaire français

Tout étudiant français ou étranger, **titulaire du baccalauréat** français (quels que soient l'année et le lieu d'obtention) n'ayant jamais été inscrit dans une université française¹ peut être admis, via l'application Parcoursup, en première année de licence (L1) ou en DUT, à l'université Paris 8 dans la limite des capacités d'accueil.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire **à partir de fin juin**. Les candidats affectés à l'université Paris 8 seront informés dans leur espace Parcoursup de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous et procéder à leur inscription administrative.

Titulaires d'un diplôme français admis en dispense du bac²

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en DUT, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté par le service de scolarité dont dépend la licence ou le DUT, en vue de procéder à votre inscription administrative (voir page 42).

1. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 37).
2. L'arrêté du 25 août 1969 et suivants dressent la liste des titres et diplômes français admis en dispense du baccalauréat en vue de l'admission à l'Université. Parmi les plus courants, on peut citer la capacité en Droit (12/20 de moyenne), les brevets de technicien supérieur, certains brevets de technicien, l'ESEU, le DAEU.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Ressortissants de l'EEE/UE¹ titulaires d'un diplôme étranger

Vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante. Les étudiants étrangers doivent **posséder le titre ou le diplôme qui permet d'accéder à l'Université dans le pays où il a été obtenu**.

Ressortissants hors EEE/UE 1

La demande **d'admission préalable (DAP)** est obligatoire pour tout étudiant étranger hors Espace économique européen¹ s'inscrivant pour la première fois dans une université française au niveau licence (L1)². Le retrait et le dépôt des dossiers se font **entre mi-novembre et mi-janvier** pour la rentrée universitaire suivante (bureau de l'admission des étudiants étrangers, bât. G, salle 016).

Les étudiants en 1^{re} année de BTS ou DUT doivent candidater sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF³)

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée-Conakry, Haïti, Île Maurice, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez :

[www.« nomdupays ».campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org) –
ex : www.algerie.campusfrance.org.

Votre dossier sera traité par le CEF³ de votre pays de résidence. La transmission et le suivi de votre candidature s'effectueront ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez sélectionnés.

Dans un pays hors procédure CEF

Pour une licence, vous devez soit retirer le dossier au service culturel de l'Ambassade de France du pays dans lequel vous résidez, soit le télécharger à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html> (dossier blanc). Le dossier doit ensuite être transmis à l'Université par l'ambassade. **Pour un DUT**, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr entre **mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez sur le territoire français

Vous devez télécharger le dossier sur internet à l'adresse suivante : <https://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html>. Puis vous devez le déposer au bureau de l'admission des étudiants étrangers (bât. G, salle 016).

Cas de dispense de l'admission préalable :

- Les titulaires d'une bourse du gouvernement français ; les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire titulaires de la carte de l'OFPPRA ; les diplomates en poste en France ainsi que leurs conjoints et leurs enfants ; les boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ; les étudiants venus en France pour effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par accord entre gouvernements ou dans le cadre d'une convention interuniversitaire établie dans les conditions fixées par les articles D.123-15 et suivants du code de l'éducation. **Dépôt et retrait des dossiers de candidature entre début mai et fin juin** pour la rentrée universitaire suivante (**bât. G, salle 016**) ;
- les étudiants étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

1. Liste des pays de l'Espace économique européen et de l'Union Européenne : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Saint-Marin, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Grande-Bretagne + Irlande du Nord), Saint-Siège (Vatican), Slovaquie, Slovénie, Suède.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 37).
3. CEF : Centre pour les Études en France.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Toute demande de candidature est accompagnée d'une **attestation de connaissances de la langue française du candidat**. Sont dispensés de cette épreuve, les ressortissants des pays où le français est la langue officielle ou administrative¹, les titulaires du DALF C1 ou C2 (diplôme approfondi de langue française) ou du DELF B2 (diplôme d'études en langue française), les élèves étrangers issus des sections bilingues d'établissements figurant sur une liste établie conjointement par les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, les titulaires du « test d'évaluation du français » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et qui ont obtenu au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite.

En 2^e et 3^e année de licence (L2 et L3) et en master

Titulaires d'un diplôme français

Candidature par validation des acquis et/ou par équivalence

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante. Ce dossier sera étudié par la commission pédagogique responsable de l'enseignement que vous souhaitez suivre.

Transmission des dossiers : selon le calendrier des commissions pédagogiques de chaque UFR.

Si votre demande est acceptée : une attestation d'équivalence/de validation des acquis et une attestation d'admission vous seront délivrées et vous permettront de procéder à votre inscription administrative.

Candidature par transfert

Tout étudiant, français ou étranger, ayant déjà été inscrit dans une université française depuis 10 ans ou moins de 10 ans en licence, master et doctorat, désireux de reprendre ou de poursuivre ses études à Paris 8, doit faire **TRANSFÉRER** son dossier (Décret n° 71-376 du 13 mai 1971).

■ Transfert arrivée : complet ou partiel

Titulaire ou non d'un diplôme (DEUG, licence, master...) donnant un accès direct à la formation souhaitée (licence, master), rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Le dossier de demande d'admission dans le diplôme sera examiné par la commission pédagogique de la formation concernée. Puis l'étudiant sera informé de la décision pédagogique par la formation. En cas d'avis favorable, il sera contacté par le service de la scolarité à partir du mois de juillet, afin de procéder à son inscription administrative.

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une **seconde inscription** auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première. Une **double inscription** donne lieu à une double perception des droits universitaires, une dans chacune des universités concernées.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Vanuatu (pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire dans un établissement francophone).

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Tout étudiant étranger n'ayant jamais été inscrit dans une université française et qui possède un diplôme universitaire étranger dont il estime qu'il donne accès en L2, L3 ou en master, doit, selon sa situation, effectuer l'une des démarches suivantes :

Ressortissants de l'EEE titulaires d'un diplôme étranger

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Ressortissants hors EEE

■ Si vous résidez en France

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF)

Algérie, Argentine, Bénin, Brazzaville, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée-Conakry, Haïti, Île Maurice, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez :

www.«nomdupays».campusfrance.org

Exemple : si vous résidez au Maroc, vous devez vous connecter, **entre mi-novembre et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante, sur www.maroc.campusfrance.org

Votre dossier sera traité par le CEF de votre pays de résidence qui vous fera passer un entretien de motivation pour détailler votre projet d'études. La transmission et le suivi de votre candidature s'opèrent ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez demandés.

Vous disposerez d'un accès au suivi de votre dossier sur le site du CEF.

Dans un pays hors procédure CEF

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande d'admission doit comporter une copie et la traduction, établie par un traducteur assermenté en France ou légalisée par les services culturels français, du diplôme ou des attestations de réussite pour l'ensemble des études effectuées permettant d'établir l'équivalence ainsi qu'une copie du diplôme français attestant du niveau de langue.

Si l'équivalence est accordée, l'inscription administrative a lieu :

— pour les L2 et L3, les M1 et M2 au bâtiment C à **partir de début juillet** (et en fonction du calendrier des inscriptions administratives disponible sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-), sur présentation des originaux des formulaires d'équivalence ainsi que du formulaire d'admission délivré par le secrétariat de l'UFR ou du département ou, pour les candidats des pays à procédure CEF, de l'attestation de préinscription délivrée par Campus France, de l'original du diplôme admis en équivalence et de sa traduction (établie par un traducteur assermenté en France), du titre de séjour, du récépissé de demande de carte de séjour ou d'une pièce d'identité.

En outre, les étudiants désireux de s'inscrire en master recherche ou en doctorat doivent obtenir, au préalable, l'accord d'un directeur de recherche.

Attention

Un refus d'admission en L2, L3, ou en master n'ouvre pas droit à l'admission en L1. Il est conseillé aux candidats hors EEE, par mesure de précaution, de suivre la procédure de demande d'admission préalable (DAP) en licence L1.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

En doctorat

Tout étudiant souhaitant s'inscrire en doctorat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant à son titulaire le grade de master.

Des dérogations peuvent être accordées :

- aux titulaires de diplômes étrangers de niveau équivalent ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE + VAPP).

L'accord écrit d'un directeur de thèse acceptant d'encadrer les travaux de recherche est préalable à toute admission.

L'admission en 1^{re} année de doctorat se fait par une procédure informatisée auprès des secrétariats des écoles doctorales ou à distance (via internet) pour les étudiants déjà inscrits à l'université Paris 8 l'année précédente.

L'information détaillée sur cette procédure est disponible sur le site de l'Université onglet « CANDIDATURE & INSCRIPTION » ou onglet « RECHERCHE & CRÉATION », rubrique « Doctorats ».

Procédures spécifiques

Candidature par validation des acquis pour candidats non-bacheliers

Le décret n° 85-906 du 23 août 1985, art. 3, fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux d'études de l'enseignement supérieur.

Vous êtes concerné par cette procédure si :

- Vous n'êtes pas bachelier, mais aurez au moins 20 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, avez interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et avez travaillé 3 ans en France (ou élevé en France un enfant pendant au moins 3 ans) ;
- ou avez travaillé moins de 3 ans, mais pouvez attester soit de formations ou de stages, soit d'acquis personnels dont vous pensez qu'ils peuvent être reconnus par l'Université (les dossiers doivent être solidement étayés).

Démarches à accomplir

1. Téléchargez le dossier VAPP sur le site de Paris 8 à partir de **mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).
2. Transmettez votre dossier sur place ou par voie postale au bureau des inscriptions, **entre fin février et fin mai**.
3. Votre candidature sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR qui gère la formation que vous souhaitez entreprendre.

Cette commission déterminera :

- si un entretien complémentaire avec vous est nécessaire ;
 - si vous pouvez être dispensé de l'examen obligatoire de vérification d'aptitude à entrer dans l'enseignement supérieur ;
 - votre niveau d'accès à l'Université.
4. À l'issue de l'examen d'aptitude, la commission se réunira à nouveau pour définitivement retenir ou rejeter votre candidature.
 5. Vous serez informé par courrier de la décision et de la procédure d'inscription administrative **au mois de juillet**.

Une décision d'admission par validation des acquis vous sera adressée.

Les candidats étrangers non-bacheliers ou ne possédant pas les titres requis dans leur pays pour accéder aux études envisagées peuvent éventuellement être admis dans les mêmes conditions que les non-bacheliers français.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants de CPGE

Si vous souhaitez vous réorienter à l'issue du premier semestre de votre première année de CPGE ou si vous souhaitez suivre une formation en parallèle de votre préparation, renseignez-vous auprès du **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 017) pour connaître les formations qui peuvent vous être proposées ou sur le site de l'Université, www.univ-paris8.fr. Des modalités spécifiques sont prévues à votre attention. Renseignements sur <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Transfert départ : complet ou partiel

L'étudiant de Paris 8 désirant transférer son dossier universitaire dans une autre université doit se renseigner auprès de son université d'accueil sur les modalités d'admission.

Dès son acceptation, l'étudiant télécharge le formulaire de transfert départ sur le site de Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/-Transferts-changement-d-etablissement-757->

Ce formulaire doit ensuite être retourné au bureau des inscriptions, **avant la clôture des inscriptions administratives**, accompagné impérativement du justificatif d'admission de l'université d'accueil ainsi que du quitus de la bibliothèque de Paris 8.

Liste des établissements de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de procédure de transfert du dossier universitaire :

- CNAM, EHESS, EPHE, IEP, INALCO, IPAG, IUT, BTS, CPGE et Grandes Écoles publiques ou privées

Changement de discipline ou de formation en L2, L3, M1 et M2

- L'étudiant désireux de changer de majeure ou de formation devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.
- L'étudiant ayant **déjà obtenu un diplôme à Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation** devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Réorientation en 1^{re} année de licence

Réorientation à l'intersemestre en 1^{re} année de Licence

Si vous souhaitez vous réorienter dans une formation de l'université Paris 8 à l'issue du premier semestre, **contactez le SCUJO-IP** (bât. A, salle 347) **à partir du mois d'octobre** afin de connaître les modalités spécifiques à chaque formation.

Les étudiants inscrits ou non à Paris 8 en 1^{re} année de licence et qui souhaitent se réorienter, en fin d'année universitaire, dans une formation d'une autre discipline proposée à l'université Paris 8 doivent faire une candidature sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire **à partir de fin juin**.

Attention

En 1^{re} année de licence (L1), les changements d'orientation doivent être régularisés en février-mars, pour une réorientation à l'intersemestre, et, lors de l'inscription administrative, en juillet et septembre pour une réorientation en fin d'année.

Pour tous les autres niveaux, les changements d'orientation doivent être enregistrés au bureau des inscriptions lors de la réinscription administrative, le diplôme préparé devant figurer sur la carte d'étudiant. Signaler les changements d'adresse.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Réinscription après interruption d'études

Les anciens étudiants de Paris 8 qui souhaitent reprendre des études doivent se rendre sur le site de Paris 8 **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).

Votre carte d'étudiant

Une carte d'étudiant vous est délivrée à l'issue de votre inscription administrative.

Cette carte multiservices est à la fois une carte d'étudiant et un porte-monnaie électronique.



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Inscription administrative

Direction Scolarité

Bureau des inscriptions

Bât. G – Salle 017

Première inscription administrative

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, **dès début juillet** et suivez la procédure d'inscription.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à Paris 8.

Les réinscriptions ont lieu à partir de début juillet, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

Tous les étudiants déjà inscrits à Paris 8 pendant l'année universitaire courante recevront un courriel sur leur messagerie étudiante. Ils devront se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'inscription.

La carte d'étudiant sera délivrée au moment du paiement des droits qui peut s'effectuer par chèque, carte bancaire, en espèces et, pour les écoles doctorales, par télépaiement.

Le paiement en 3 mensualités successives est possible **jusqu'à fin septembre** par carte bancaire.

Attention : à l'issue de la 2^e échéance et si après relance vous n'avez toujours pas honoré votre paiement, l'Université procédera à l'**annulation** de votre inscription administrative pour l'année en cours.

Remarque importante

L'émission d'un chèque sans provision entraînera, outre les poursuites légales, l'annulation de l'inscription administrative ainsi que le refus de la délivrance des attestations d'UE et de diplômes.

Double cursus

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Les étudiants en réinscription, admis à préparer conjointement deux diplômes à Paris 8, dans le respect des règles de scolarité, devront le signaler sur leur dossier de réinscription et acquitter les droits de scolarité correspondants.

Les inscriptions au 1^{er} comme au 2nd cursus ont lieu obligatoirement au début de l'année universitaire même dans le cas de validation des acquis, l'inscription à l'Université étant annuelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Auditeur libre

Une autre façon de suivre les enseignements à Paris 8

Les candidats qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique sans intention d'obtenir un diplôme, même s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à l'Université, peuvent suivre les enseignements dans différentes disciplines.

Pour être admis dans les enseignements qu'ils souhaitent suivre, les auditeurs libres doivent :

- effectuer une procédure de **préinscription pédagogique au mois d'octobre**. Cette préinscription doit se faire, pour chacun des enseignements choisis, auprès des enseignants sur un formulaire à télécharger sur le site de Paris 8 (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, onglet Auditeur libre). Elle est accordée dans la limite des places disponibles après l'inscription pédagogique des étudiants en formation initiale ;
- se présenter au **bureau des inscriptions (bât. G, salle 017)**, munis du document de préinscription pédagogique **entre début octobre et mi-décembre** ;
- payer le montant des droits d'inscription pour auditeurs libres.

Les auditeurs libres ne passent pas d'examens. Par conséquent, ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'attestation d'EC, d'unités d'enseignement ou de diplômes. Seule une attestation d'assiduité pourra leur être délivrée sur demande.

Les auditeurs libres sont considérés comme usagers de l'Université, mais ne **bénéficient ni du statut d'étudiant ni des œuvres universitaires** (bourses, logement...). Ils ne paient pas la CVEC.

Pour tout renseignement sur l'offre de formation :

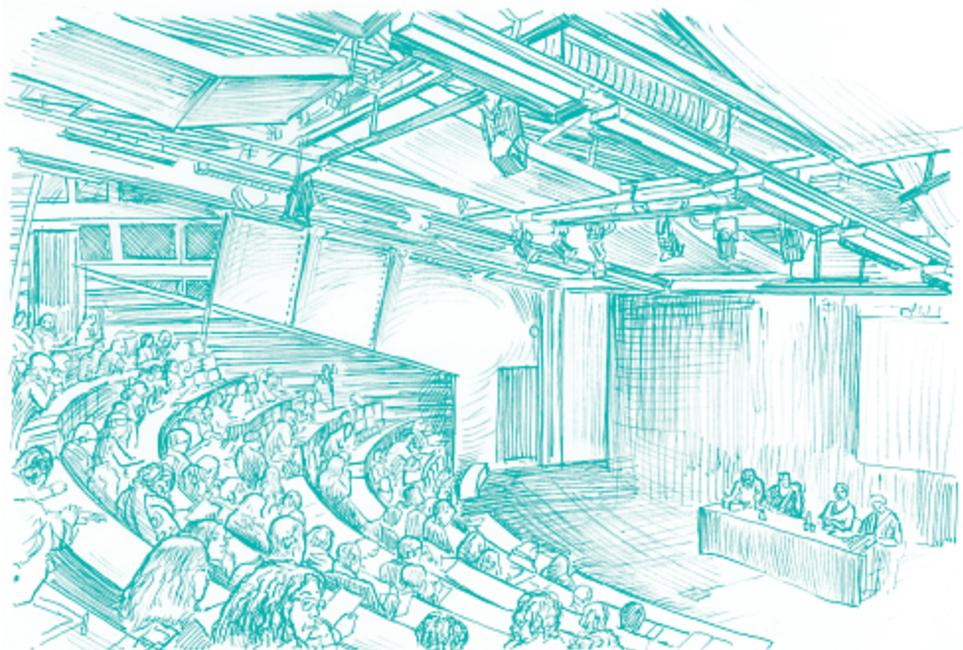
SCUIO-IP

Bât. A – salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Etudes-diplomes->



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Sécurité sociale

Direction Scolarité
Bureau des inscriptions
Bât. G – Salles 016/017

Étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils sont automatiquement affiliés au régime général au 1^{er} septembre 2020 sans démarche de leur part.

Nouveaux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils restent sous le régime de leurs parents jusqu'à la fin de leurs études ou sont rattachés à des régimes spécifiques (agricoles, SNCF, ...).
- Ils doivent seulement mettre à jour leur carte vitale.
- Ils sont assurés sociaux à titre autonome à partir de 18 ans.
- Ils créent leur compte Ameli ou mettent à jour leurs informations sur <https://assure.ameli.fr> afin d'être bien pris en charge par la Sécurité sociale.

Étudiants étrangers

- Ceux déjà affiliés au régime de sécurité sociale étudiant jusqu'à fin août 2020 sont automatiquement reversés dans le régime général.
- Les nouveaux inscrits doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme <https://etudiant-etranger.ameli.fr> mise en place par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés), faute de quoi, ils ne seront pas couverts.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La contribution vie étudiante et de campus est destinée à l'accueil, à l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle sert également à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Tous les étudiants autorisés à s'inscrire en formation initiale dans l'enseignement supérieur français doivent s'acquitter de cette contribution auprès du CROUS avant leur inscription administrative en se connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>. Ils pourront alors télécharger leur attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC. Les étudiants exonérés sont les boursiers de l'enseignement supérieur, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Les mutuelles des étudiants

Les mutuelles proposent des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants. Il suffit d'avoir la qualité d'étudiant pour adhérer.

L'adhésion à une mutuelle est facultative.

Les formalités pour l'adhésion doivent être accomplies après l'inscription administrative.

- **La Mutuelle des Étudiants (LMDE)**
35070 Rennes cedex 9
Tél. 0811 505 633 > www.lmde.fr

- **La SMEREP**
Accueil du public :
54, boulevard Saint-Michel – 75006 Paris
Tél. 01 56 54 36 34 > www.smerep.fr

Courrier uniquement :
SMEREP
16 boulevard du Général Leclerc
92115 Clichy cedex

Construire son parcours d'études





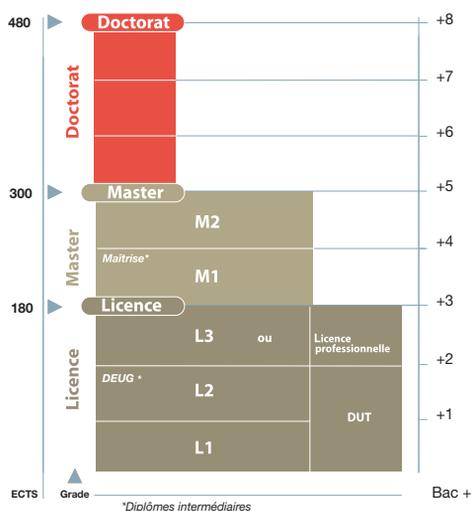
- 47 ■ Organisation générale des études
- 49 ■ Inscription pédagogique
- 50 ■ Pôle Alternance
- 52 ■ Certifications & préparations
- 53 ■ Institut d'enseignement à distance – IED
- 54 ■ Informations MEEF / CAPES / Agrégation
- 55 ■ Formation continue
- 57 ■ Validation des acquis
- 58 ■ Démarche VAE diplômante

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études

Le schéma LMD

L'offre de formation de Paris 8 est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances, ...

Elles sont disponibles sur le site de l'université

<https://www.univ-paris8.fr/>

Regles-de-scolarite-et-d-examens

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif au grade de licence
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Aide à la réussite en licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'université Paris 8 a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'université, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en master ou en doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1^{er} semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Le plagiat

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, ...).

Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, ...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Quels sont les risques ?

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'Université, conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, avec des poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon, conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

La césure

Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du DUT, du Master ou du Doctorat).

La réintégration dans la formation est automatique à l'issue de la césure.

<https://www.univ-paris8.fr/-Cesure>

L'intérêt de la césure

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à Paris 8 ou dans un autre établissement,
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique,
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public,
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur,
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives, ...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La sécurité sociale

Le droit à la sécurité sociale est soumis à la même réglementation, que ce soit en période de césure ou non (voir chapitre 2, page 44).

La procédure de demande de césure

Le formulaire de demande de césure doit être déposé auprès du secrétariat pédagogique de la formation **jusqu'au 4 septembre** pour une césure au 1^{er} semestre ou pour l'année universitaire, et **jusqu'au 4 décembre** pour une césure au 2nd semestre. Il est conseillé à l'étudiant d'avoir pris contact avec le SCUIO-IP, qui peut l'accompagner avant le dépôt de son formulaire.

Une lettre de motivation, une copie du relevé de notes de l'année universitaire précédente, si l'étudiant était déjà inscrit à Paris 8 et qu'il n'a pas encore validé son cursus, ou de l'attestation d'admission dans la formation, une lettre d'engagement de la structure d'accueil, s'il y a lieu, font partie des documents à prévoir.

IMPORTANT :

L'étudiant ne peut pas faire une césure à l'issue de la L3 ou de la LP s'il n'a pas obtenu une admission en M1 ou dans un autre cursus. De même, à l'issue du M2, il doit avoir obtenu une admission dans un autre cursus ou en doctorat pour faire une césure.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/>
Procédure-pour-une-demande-de-cesure

Attention : Vous conservez l'octroi de votre bourse mais cette année sera comptabilisée dans vos droits à la bourse (7 années en L et M).

SCUIO-IP

Si vous souhaitez être accompagné dans votre projet de césure
Bât. A – Salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

La **procédure d'inscription pédagogique est obligatoire** pour permettre la validation de chaque enseignement suivi. Elle est une démarche nécessaire pour tout étudiant inscrit ou réinscrit administrativement à un niveau d'enseignement de l'année en cours et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Elle permet à l'étudiant d'indiquer le choix de son parcours d'enseignement dans le cadre de son année ou de son semestre d'études, conformément à son cursus et à son éventuel contrat pédagogique.

Attention : cette inscription peut être semestrielle ou annuelle selon les formations ; en master, par exemple, elle est annuelle.

Enseignements de 1^{re} année de licence (L1)

Les étudiants inscrits en licence (L1) devront se présenter auprès du secrétariat de la formation choisie pour constituer le « dossier pédagogique de l'étudiant ». Ce dossier, que l'étudiant gardera pendant toute sa scolarité, permettra la gestion administrative et pédagogique de son parcours.

Test de niveau de langue

Pour s'inscrire dans les formations de langue ou pour suivre les cours de langue étrangère, l'étudiant doit passer un test de niveau obligatoire dans certaines langues (notamment en anglais et en espagnol), qui détermine les enseignements de langue qu'il pourra suivre. Modalités d'inscription aux tests selon la langue choisie, consultables sur le site du CDL (Centre de langues).

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/>

Votre compte numérique Paris 8

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique prenom.nom@etud.univ-paris8.fr et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, les offres de stages, d'emplois ou de jobs, ainsi que pour connaître les activités et les évènements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Découvrez l'espace : « **MA SCOLARITÉ** » qui vous est réservé en activant votre compte numérique !

Pour activer votre compte, rendez-vous sur <https://numerique.univ-paris8.fr>
Vous pourrez alors accéder à votre espace de services numériques en allant sur <https://e-p8.univ-paris8.fr>

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Pôle Alternance

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salle 012

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. alternance@univ-paris8.fr

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi de plus de 26 ans et vous souhaitez suivre une Licence pro ou un Master tout en vous formant aux savoir-faire professionnels et à la culture de l'entreprise :

Les formations suivantes de l'université Paris 8 vous accueillent en alternance. Notez que :

- le planning de l'alternance assure une présence hebdomadaire en entreprise pendant 1 an,
- vous bénéficiez d'un tutorat Compétences assuré par un enseignant (entretiens, visites en entreprise, jours dédiés recherche et veille professionnelle),
- vous percevez un salaire ($\geq 60\%$ du SMIC en contrat de professionnalisation ou en apprentissage).

Étudiants, vous pouvez débiter votre contrat en alternance de 1 à 3 mois avant et après la rentrée de votre formation.

Demandez le Kit Info Alternance et consultez la rubrique « Alternance/Entreprise » sur <http://www.fp.univ-paris8.fr/> pour connaître :

- l'offre en alternance de l'Université,
- les spécificités et valeurs ajoutées du dispositif pour votre cursus et votre insertion professionnelle,
- les démarches pour chercher puis contractualiser avec une entreprise.

Toute personne de nationalité étrangère hors UE et CEE peut bénéficier d'un contrat d'alternance, sous réserve d'avoir étudié une année en France en amont de la formation demandée, et disposer d'une autorisation provisoire de travail avant le début du contrat.

Liste des diplômes adaptés aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage

Développement informatique

- M : Informatique, parcours **Big data**
- M : Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- M : Informatique, parcours **Informatique des systèmes embarqués (I³)**
- M : Informatique, parcours **Technologies de l'hypermédia**

Communication et digital

- M2 : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**
- M : Humanités numériques, parcours **Création et édition numériques**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Gestion stratégique de l'information**
- M2 : Industries culturelles, parcours **Communication pour l'audiovisuel, Industrie de la musique : production, organisation, communication, Plateformes numériques, création et innovation**
- M : Information et communication, parcours **Communication numérique et conduite de projets**

Administration, management, ressources humaines

- LP : Droit social et ressources humaines
- M2 : Management, parcours **Conseil en organisation et management du changement, Conseil en stratégie et transformation digitales**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Commerce et international

- M : Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**

Économie, gestion, finance

- M2 : Économie des organisations, parcours **Économie sociale, solidaire et innovante**
- M2 : Monnaie, banque, finance, assurance

Culture et diversité

- M2 : Archives

Droit

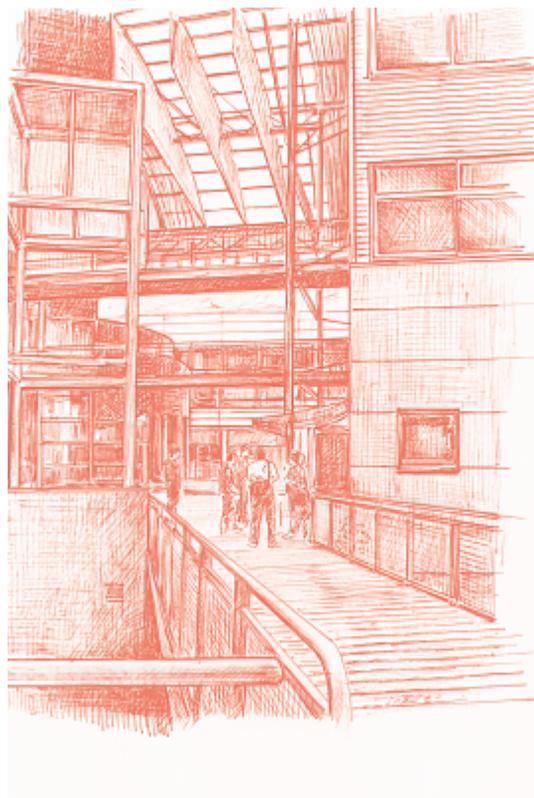
- LP : Droit et gestion de copropriété et syndic
- M2 : Droit privé, spécialisations **Droit des affaires, Droit des personnes, de la famille et du patrimoine**

Droit et santé

- M2 : Droit de la santé, parcours **Propriété industrielle et innovations en santé**

Gestion des territoires

- M : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir**



CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Certifications & préparations

L'objectif d'une certification est d'attester de compétences spécifiques indépendantes du contexte de la formation suivie.

Certification des compétences numériques PIX

Compétences numériques transversales couvrant 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bât. C – Salles E1 et E2

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

<http://bapn.univ-paris8.fr/>

Test Of English for International Communication (TOEIC) Test Of English as a Foreign Language (TOEFL)

Le CDL propose des préparations aux TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font, au début de chaque semestre, auprès de l'enseignant. Le programme des sessions est disponible devant la salle B1 204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Centre de langues (CDL)

Bât. B1 – Salles 204/205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr>

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Institut d'enseignement à distance – IED

Bât. D – 2^e étage

Tél. 01 49 40 72 00
contact@iedparis8.net
www.iedparis8.net

Compte tenu du développement des moyens d'information et de communication et de la formation tout au long de la vie, l'enseignement à distance est l'une des priorités de l'université Paris 8. L'institut d'enseignement à distance (IED) propose ainsi une offre de formation dans de nombreux domaines.

Il dispense les enseignements suivants :

En psychologie

- Licence mention **Psychologie**
- Master mention **Psychologie**, parcours **Psychologie clinique et psychothérapies**
- Master mention **Psychologie**, parcours **Psychologie sociale, du travail et de la santé : résolution de conflit et changement**
- Master mention **Psychologie**, parcours **Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles**

En sciences de l'éducation

- Licence (L3) mention **Sciences de l'éducation**
- Master mention **Sciences de l'éducation**, parcours **Éducation tout au long de la vie (ETLV)**

En droit

- Licence mention **Droit**
- Master mention **Droit de la santé**
- Master mention **Droit public**
- Master mention **Justice, procès, procédures**
- **DU Criminologie**

En informatique

- Licence mention **Informatique**
- Master mention **Informatique**, parcours **Big data**

Inscriptions

Le dossier de candidature et/ou d'inscription est à renseigner sur www.iedparis8.net, dans la rubrique « campagne d'inscriptions ».

Les conditions d'admission sont identiques à celles appliquées aux candidats s'inscrivant en présentiel à l'université Paris 8 (voir chapitre 2, pages 35 et suivantes).

Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux informations figurant sur www.iedparis8.net



CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Informations masters MEEF & préparation CAPES et agrégation

Direction Formation
Bât. C – Entresol / Salle E1
Tél. 01 49 40 68 62

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire

La direction Formation informe sur les préparations au CAPES pour toutes les disciplines et, pour l'agrégation, uniquement en arts plastiques et en histoire. Elle gère également les préinscriptions.

Les étudiants souhaitant uniquement préparer un concours de recrutement de l'enseignement (candidats déjà titulaires d'un master ou dispensés de master – sportifs de haut niveau, mères de trois enfants, candidats au 3^e concours) peuvent s'inscrire à une préparation dans le cadre d'une Attestation d'Études Universitaires (AEU).

Informations MEEF (masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Pour tous renseignements sur les MEEF, les étudiants doivent s'adresser à l'UFR de rattachement de la discipline concernée (voir chapitre 2, pages 31 à 33).

- **Mention MEEF 1^{er} degré¹**
- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

1. Inscription première à l'INSPÉ (<https://inspe.u-pec.fr>).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Formation continue

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salle 012

Tél. 01 49 40 70 70 – Fax 01 49 40 65 57

Mél. info-df@univ-paris8.fr

<http://www.fp.univ-paris8.fr>

Accueil des adultes en reprise d'études

Le public des adultes en reprise d'études – salariés bénéficiant d'un financement CPF (Compte personnel de formation) ou d'une formation au titre du plan de formation, et les demandeurs d'emploi – peuvent suivre une formation initiale de l'Université : DUT, licence, licence professionnelle, master, doctorat ou un diplôme d'université.

Si vous avez identifié un diplôme

Vous devez réaliser une inscription pédagogique dans l'UFR correspondant au diplôme souhaité et vous adresser au service formation continue pour le suivi de votre dossier administratif.

Si vous n'avez pas identifié le diplôme adapté à votre besoin

- S'adresser au SCUIO-IP pour connaître l'offre de formation de l'Université et choisir le diplôme adapté.
- Le service de la formation continue instruit le dossier de demande de financement auprès des OPCO (Opérateurs de compétences) ou des Pôles Emploi. En cas d'acceptation, il effectue le suivi du dossier.

SCUIO-IP

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

La formation continue

- **Propose** une offre dédiée en matière de formation continue et accueille également les publics en reprise d'études.
- **Conçoit** des programmes de formation sur mesure à la demande des entreprises.
- **Appuie les étudiants et les demandeurs d'emploi** souhaitant suivre une formation de l'université Paris 8 en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- **Accompagne** les personnes souhaitant valider les acquis de leur expérience – VAE – afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (DUT, Licence, Master) proposé par l'université Paris 8.

Nos missions

- Élaborer des programmes de formation
- Être acteur du développement économique et social
- Adapter et perfectionner les compétences des individus

Notre métier

- Informer, conseiller
- Accompagner les individus dans leurs démarches de formation continue
- Valoriser les expériences et les savoirs

L'offre de formation **s'adapte aux exigences professionnelles** à plusieurs niveaux :

- le rythme de formation est compatible avec une activité professionnelle
- nous proposons un parcours personnalisé dans le rythme et le choix des formations (parcours complet ou modulaire)
- les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs et professionnels
- les contenus allient apports théoriques, méthodologiques et pratiques

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Bât. C – Salle 012

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les formations accueillant un public relevant de la formation continue

DFSSU¹

- Clinique familiale et pratiques systémiques
- Consultant en évolution professionnelle, bilan des compétences et ressources humaines
- Expertise et évaluation de l'efficacité thérapeutique
- Pratiques de la psychothérapie et psychopathologie clinique
- Professionnalisation du coaching en entreprise

DESU²

- Communication publique et politique
- Droit et gestion des collectivités territoriales
- Gestion et ingénierie de projets européens
- Pratiques de la méditation de pleine conscience
- Pratiques du coaching
- Prises en charge des addictions

Licence professionnelle

- Métiers de la GRH : assistant, parcours **Droit social et ressources humaines**
- Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, parcours **Droit et gestion de copropriété et syndic**

DIU³

- Psychopathologies et affections neurologiques

DU⁴

- Clinique de la relation et intervention stratégique
- Droit et stratégies de l'action humanitaire : Santé, urgence et développement
- Professionnalisation et immersion en langue des signes française
- Violences faites aux femmes

1. Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (niveau bac + 5).
2. Diplôme d'Études Supérieures d'Université (niveau bac + 4).
3. Diplôme interuniversitaire.
4. Diplôme d'Université (niveau bac + 3).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Validation des acquis

La validation des acquis est une démarche qui permet de valoriser les connaissances et les compétences en vue de s'inscrire dans une formation universitaire (validation des acquis professionnels et personnels VAPP – décret du 19 août 2013 – articles D. 613-38 à D. 613-50) ou d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (validation des acquis de l'expérience VAE – décret n° 2013-756 du 19 août 2013, articles L613-3 et L614-4 du Code de l'éducation modifiés par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016, décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017).

La validation des acquis pour reprendre des études (VAPP) ou demande d'équivalence

Vous avez un projet de reprise d'études. Vous souhaitez, au regard de votre expérience, un accès dérogatoire si vous ne disposez pas du niveau requis pour intégrer un cursus. Constituez dès mars une ou plusieurs demandes d'admission :

- Reprise d'études en présentiel : candidatez sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-
- Reprise d'études à distance : candidatez sur www.iedparis8.net

La démarche VAE diplômante

Vous avez de l'expérience en lien direct avec le contenu d'un diplôme et souhaitez valider les acquis de celle-ci afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (DUT, Licence, Master). Le bureau VAE accueille et accompagne votre projet :

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salles 007 et 021
Envoyez-nous votre CV sur vaep8@univ-paris8.fr

Voici les deux premières étapes

La réunion d'information

La démarche commence par la participation à une réunion d'information, inscription sur <http://www.fp.univ-paris8.fr/Les-etapes-de-la-VAE>, qui vous permettra :

- d'appréhender les coulisses de la VAE,
- d'élaborer votre projet,
- de bénéficier d'un conseil individualisé à l'issue de la réunion,
- de comprendre comment constituer la demande.

Faire une demande de VAE

- Envoyez votre CV
- Téléchargez le formulaire CERFA, sa notice explicative et le texte à travailler sur <http://www.fp.univ-paris8.fr/Les-etapes-de-la-VAE>
- Demandez le dossier de faisabilité pédagogique à vaep8@univ-paris8.fr en joignant un CV détaillé.

De nombreux acquis peuvent être pris en compte :

- le parcours initial d'études
- les activités professionnelles
- les études informelles et formations professionnelles
- les activités bénévoles : sociales, associatives
- les autoapprentissages et réalisations personnelles

Information et orientation

Pour identifier le diplôme le plus en adéquation avec votre projet : consultez les fiches diplômes sur <https://www.univ-paris8.fr>, onglet ÉTUDES & DIPLÔMES

Informez-vous auprès du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) sur le contenu des diplômes :

Tél. 01 49 40 67 17

Bât. A – Salle 347

Mél. scuio@univ-paris8.fr

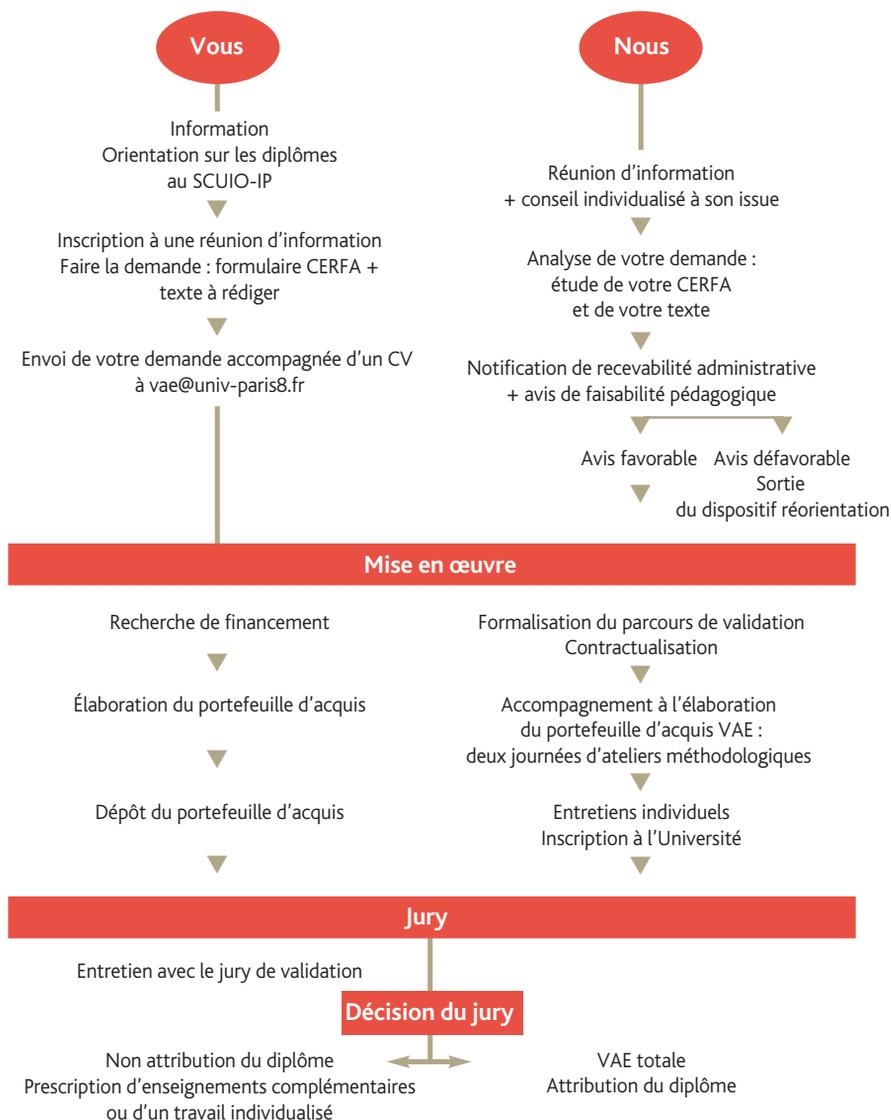
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Démarche VAE diplômante

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salles 007 et 021

Mél.vaep8@univ-paris8.fr – www.fp.univ-paris8.fr



Être accompagné dans son projet





- 61 ■ Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP
- 63 ■ Service accueil handicap
- 64 ■ Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN
- 66 ■ Centre de langues – CDL
- 67 ■ Bibliothèque universitaire
- 70 ■ Service des relations et
de la coopération internationales – SERCI
- 73 ■ Maison de l'étudiant – MDE
- 74 ■ Adresses utiles aux étudiants

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

Mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h

Mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h

Point Premier accueil

Hall d'entrée de l'université

*Le point 1^{er} accueil saura vous conseiller
et vous diriger vers le service adapté à vos besoins !*

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

Le SCUIO-IP en deux mots ?

Un service où vous trouverez des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos projets.

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour élaborer votre parcours universitaire et faciliter votre entrée dans la vie professionnelle.
- Les futurs étudiants : lycéens, adultes en reprise d'études, etc.

Pourquoi venir ?

Pour vous orienter et vous informer

- Sur les formations de Paris 8 et d'autres établissements.
- Sur le déroulement des études supérieures : les modalités d'inscription, de réorientation, de candidature à des formations sélectives ou à l'année de césure.
- Sur les secteurs d'activité, les métiers, la mobilité à l'international.

Notre bibliothèque spécialisée

Guides métiers, décrocher un emploi, partir à l'international... vous pouvez consulter toutes nos ressources en salle A 347. Le portail de ressources documentaires est aussi accessible en ligne :

<https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

Pour recevoir un conseil individualisé

- Sur **votre projet d'études** : des professionnels de l'orientation vous reçoivent individuellement, sur rendez-vous, pour trouver avec vous la formation qui vous convient, vous réorienter ou réfléchir à votre futur métier.
- Sur **vos candidatures** : nos conseillers spécialistes du recrutement vous accompagnent individuellement dans vos démarches, pour postuler à une formation sélective, un emploi étudiant, un stage ou un contrat d'alternance.

La permanence CV/lettres : 30 minutes pour obtenir des outils de candidature performants (CV, lettres de motivation, entretiens blancs).

Tous les mardis : 10 h-12 h et 15 h-17 h

Les rendez-vous de l'orientation : 1 h pour discuter de votre projet d'études et comment le réaliser.

La préparation de votre année de césure : pour construire votre projet et le valider avant le dépôt de votre dossier.

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous.

Prise de Rdv au 01 49 40 67 17

Pour assister à des conférences et des ateliers collectifs

- Les Lundis de l'Insertion Pro
- Des conférences sur les métiers de la fonction publique, le doctorat, etc.
- Des formations à la recherche d'emploi assurées par l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les lundis de l'insertion pro

Un cycle de conférences et d'ateliers pour lancer votre recherche de stage, réussir vos candidatures, préparer vos entretiens... animée par un professionnel, avec la participation de chargés de recrutement.

Les lundis de 15 h à 18 h en salle A 347

Participation sur inscription

Le PEC, un outil pour identifier ses compétences et préparer ses entretiens

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) vous permet de structurer vos expériences, y associer des compétences, et ainsi préparer au mieux vos entretiens ! Vous y accédez avec vos identifiants étudiant (ENT).

<https://www.pec-univ.fr>

Le SCUIO-IP c'est aussi...

RESO 8, une plateforme de candidature exclusivement pour les étudiants de Paris 8.

Créé et animé par le SCUIO-IP, RésO8 propose des offres de stages, d'emplois et de jobs, ainsi que des services d'accompagnement en ligne.

<http://www.univ-paris8.fr/scuio/reso8>

Créez un compte pour y accéder !

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Visiotalent, un outil d'entraînement aux entretiens à distance

Cet outil est utilisé par de nombreuses entreprises dans leur processus de recrutement. Sur demande, vous pouvez recevoir un lien pour vous entraîner aux entretiens, puis prendre rendez-vous avec un conseiller pour vous améliorer.

Plus d'informations : <http://www.visiotalent.com/>

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Le réseau Atout Jeunes Universités

L'université Paris 8 fait partie de l'association Atout Jeunes Universités, au même titre que les entreprises Danone, L'Oréal, Société Générale et Aéroports de Paris. Le réseau AJU organise des **sessions de recrutement réservées aux universités membres**, ainsi que des rencontres avec des managers.

Tous les ans, un **challenge** est proposé à tous les étudiants de l'Université par l'une des entreprises du réseau : les étudiants retenus sont suivis par les consultants du SCUIO-IP et présentent leurs propositions et leurs critiques. N'hésitez pas à participer !

Plus d'informations :

<https://www.atoutjeunesuniversites.com>

Contact : scuio@univ-paris8.fr

Coop'en 8, la coopérative éphémère étudiante

Pendant trois mois, une quinzaine d'étudiants de Paris 8 va tester des projets entrepreneuriaux individuels et collectifs au sein d'une coopérative éphémère étudiante dont ils sont les gestionnaires. Ils seront accompagnés, dans leur démarche, par le SCUIO-IP et soutenus par un parrain économique dédié, au sein de la Coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE) Coopaname. La mise en œuvre du projet nécessite que les étudiants signent un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE). Enfin, pour valoriser au mieux cette expérience dans leur parcours universitaire, les étudiants-coopérateurs bénéficieront, grâce à Pépite PON, du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) leur permettant de faire valider cette expérience en remplacement du stage.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service accueil handicap

Bât. A – Salles 047, 048, 049

Tél. 01 49 40 67 92 / 71 47 / 74 / 75

Mél. accueil.handicap@univ-paris8.fr

Accueil du public

lundi et mercredi 10 h-12 h 30 et 14 h-17 h,
jeudi 14 h-17 h, vendredi 10 h-12 h 30

Le service accueil handicap accueille, conseille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées).

Après avis médical du médecin du **SUMPPS**, le service est chargé de mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter la poursuite des études choisies.

SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé)

Maison de l'étudiant – Salle MDE-18

Tél. 01 49 40 65 10

Si vous êtes concernés, en cas de handicap ou de maladie invalidante, **il est impératif de vous faire connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès du service accueil handicap afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé** (garantie de la confidentialité des informations transmises).

Missions

- accueil, écoute et recherche de solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque étudiant ;
- mise en place d'aides humaines : interprètes en LSF, codeurs en LPC, preneurs de notes, tuteurs d'accompagnement ;
- mise en place d'aides techniques : adaptations de documents (agrandissements, transcriptions en braille, numérisations), badge d'accessibilité aux ascenseurs et parking, prêt de matériel ;
- mise en place d'aménagements pour les examens : temps majoré, secrétaire, salle particulière, prêt d'ordinateurs équipés de logiciels adaptés ;

- mise à disposition d'une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans, terminal braille, scanner, photocopieur, imprimante ;
- mise à disposition d'un local aménagé avec un lit médicalisé et un sanitaire pour les étudiants à besoins spécifiques.

Nos partenaires

- La **bibliothèque universitaire** offre des services adaptés pour les étudiants en situation de handicap :
 - mise à disposition d'une salle spécifique (Helen Keller), équipée d'un matériel adapté (2 postes informatiques équipés du logiciel de synthèse vocale (JAWS), un vidéo-agrandisseur, 2 machines à lire, 2 scanners et 2 logiciels OCR) ;
 - accueil personnalisé, aide à la recherche des documents, reprographies gratuites de documents (dans la limite du droit d'auteur) ;
 - locaux entièrement accessibles ;
 - prêt à distance en cas d'impossibilité de se déplacer ;
 - possibilité d'accéder à distance à des articles en ligne et à des livres électroniques.

Cellule handicap de la bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 50/89

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

- Le **service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)**

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

- Le **service social du CROUS et le bureau des bourses**

Service social du CROUS

Maison de l'étudiant – Salle MDE-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Bureau des bourses

Maison de l'étudiant – Salle MDE-19

Tél. 01 49 40 64 07/70 26

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN

Direction formation

Bât. C – Salles E1 et E2

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr bapn.univ-paris8.fr

Le Bureau d'appui à la pédagogie numérique est une structure transversale de pédagogie destinée à l'ensemble des étudiants et enseignants/enseignants-chercheurs de l'université Paris 8.

EC Informatique

EC Compétences numériques – Préparation PIX

Le BAPN assure la préparation ainsi que l'organisation des épreuves conduisant à la **certification des compétences numériques**, basée sur le nouveau référentiel et la plateforme nationale d'évaluation et de certification en ligne PIX. Tout étudiant inscrit en vue de la préparation d'une licence (autres que Cinéma, Musique, Arts Plastiques, LLCER Anglais ou LEA Anglais) à l'université Paris 8 doit suivre l'EC de préparation à la certification PIX. Il s'agit d'un **EC obligatoire correspondant à l'EC Informatique**. Dans le cadre de cet EC obligatoire, les étudiants auront la possibilité de passer la certification PIX en fin de semestre. Les étudiants sont invités à se reporter aux plaquettes de leur formation et à se rapprocher du secrétariat du BAPN.

Les modalités de validation de l'EC comprennent deux parties :

- une partie pratique, couvrant les cinq domaines du référentiel, sous forme d'activités concrètes. Ces activités sont intégrées dans l'EC et réparties sur un semestre.
- une partie théorique, sur la plateforme PIX, évaluant et validant vos compétences numériques par l'obtention de la Certification PIX.

Des cours hybrides ou entièrement en présentiel vous sont proposés en fonction du pourcentage de réussite obtenu au test de positionnement. Les inscriptions aux cours sont ouvertes sur la plateforme Moodle **une semaine avant le début du semestre**.

IMPORTANT : Restez informés en consultant régulièrement les panneaux d'affichage du BAPN.

Autres formations dispensées dans le cadre de l'EC Informatique

Le service propose également aux étudiants des formations sous forme d'ateliers dans les domaines suivants :

- *EC Informatique orienté art et multimédia* (à destination des étudiants des départements Cinéma, Musique et Arts plastiques) ;
- *EC Bureautique anglais* (à destination des étudiants LLCER Anglais et LEA Anglais).

Attention : lorsque les *EC Informatique orienté art et multimédia* et *Bureautique anglais* sont complets, les étudiants inscrits dans ces cursus doivent suivre l'*EC Compétences numériques-Préparation PIX*.

IMPORTANT

Les cours proposés dans le cadre de l'EC Informatique s'intègrent dans les cursus mis en place par vos formations. Le nombre d'ECTS délivrés dépend du cursus suivi. Les cours sont semestriels. Inscription à l'EC *Informatique* sur la plateforme Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle>, espace « Inscriptions EC Informatique ») **une semaine avant le début du semestre**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Salles informatiques en libre-service Salles C 201 et C 202

Une salle en libre-service est mise à disposition des étudiants du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Plusieurs postes informatiques reliés à Internet permettent aux étudiants :

- de consolider et d'approfondir les connaissances acquises dans les ateliers ;
- de réaliser des travaux personnels ;
- d'utiliser des programmes bureautiques et des logiciels spécifiques (Photoshop, SPSS, Arcgis...) liés à leurs projets pédagogiques.

Libre-service ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Pour avoir accès au libre-service, l'étudiant doit impérativement être inscrit à l'Université et à jour de ses droits d'inscription.

Aucun étudiant ne sera admis sans carte d'étudiant.

Développement de la pédagogie universitaire et numérique

Le service assure aussi une mission de développement et d'accompagnement à la pédagogie universitaire et numérique à l'Université de par :

- l'assistance aux enseignants/enseignants-chercheurs pour la mise en œuvre de leurs cours sur la plateforme d'enseignement en ligne Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle>) ;
- la mise en place d'ateliers de formation : prise en main de la plateforme Moodle, pédagogie universitaire, outils numériques ;
- un accompagnement spécifique des enseignants/enseignants-chercheurs dans la conception et la réalisation de leurs projets pédagogiques et numériques : activités en présentiel, articulation avec le cours sur la plateforme Moodle, formations hybrides (enseignement en présentiel et à distance), formations à distance, MOOC (Massive Open Online Course) ou SPOC (Small Private Online Course), autres projets TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).

Pour plus d'informations : bapn.univ-paris8.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Centre de langues – CDL

UFR LLCER/LEA

Bât. B1 – Salles 204 et 205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

www.ufr-langues.univ-paris8.fr

Accueil le **lundi de 9 h 30 à 12 h 30** et de **14 h à 17 h**, le **mardi et le jeudi de 14 h à 17 h**, le **mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**

Le centre de langues (CDL) est une structure transversale de l'université Paris 8, au sein de l'UFR LLCER-LEA, qui propose des cours de langues étrangères aux **étudiants spécialistes d'autres disciplines** dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Notre service accueille et forme plus de 7 000 étudiants chaque année.

Notre offre de langues étrangères

Au CDL, vous avez la possibilité, lorsque votre diplôme le prévoit, de choisir parmi les **13 langues étrangères** suivantes, dans le cadre d'un EC de langue ou d'un EC libre :

- **Anglais**¹
- **Allemand**²
- **Arabe**²
- **Berbère**
- **Catalan**
- **Coréen**
- **Chinois**
- **Espagnol**²
- **Hébreu**
- **Italien**
- **Japonais**
- **Portugais**
- **Russe**

TESTS DE NIVEAU

Pour suivre les cours de langues étrangères du CDL, l'étudiant doit passer, dans certaines langues, un **test de niveau obligatoire** qui détermine les enseignements qu'il pourra suivre.

Modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, consultables sur le site internet du CDL :

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations>

TOEIC / TOEFL

Le CDL propose des préparations aux certifications TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font auprès de l'enseignant(e) au début de chaque semestre. Le programme des sessions est disponible devant le bureau B204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Par la suite, si vous souhaitez passer une de ces deux certifications, veuillez-vous rendre sur le site internet du prestataire pour prendre connaissance des différentes modalités : www.etsglobal.org

N.B. : Les frais d'inscription à ces certifications restent entièrement à la charge du candidat.

Le Cadre européen de référence

Le CDL organise ses enseignements en accord avec le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues). Ainsi, les différents niveaux se décomposent en paliers (A1.1, A1.2, etc.) : pour valider chaque palier, il faut un semestre de cours (soit **36 heures**) et, pour valider chaque niveau, il faut entre 2 et 4 semestres, selon le projet pédagogique de chaque langue. Par ailleurs, certains cours d'anglais de spécialité (droit, économie, psychologie) sont organisés par année de licence, et sont accessibles **à partir du niveau A2**.

1. Anglais de spécialité adapté au diplôme préparé (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement).

2. Les cours d'allemand, d'arabe et d'espagnol sont autorisés comme EC de langue obligatoire ou EC libres, **sauf pour le niveau A1.1 (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement)**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 69 (Accueil)

Mél. info.bu@univ-paris8.fr

www.bu.univ-paris8.fr

Les bibliothécaires vous accueillent :

- aux bureaux d'information (dans le hall d'accueil et dans les autres salles) ;
- dans les espaces publics avec un service mobile d'information ;
- sur Internet à l'adresse : info.bu@univ-paris8.fr

Heures d'ouverture

Horaires pleins

Lundi à vendredi : 9 h à 20 h

Samedi : 10 h à 17 h 30

Horaires des vacances de printemps

Lundi à vendredi : 11 h à 20 h

Horaires des mois de juillet et septembre

Lundi à vendredi : 10 h à 17 h 30

Fermeture durant les congés de Noël et au mois d'août

Les collections

Les disciplines : les collections de la bibliothèque couvrent les besoins en documentation des disciplines enseignées à l'Université : lettres, sciences humaines et sociales, arts, droit...

Les types de documents : 400 000 livres imprimés, 300 000 livres électroniques, 600 abonnements à des revues imprimées, 50 000 abonnements à des revues électroniques, 70 bases de données, 10 000 documents audiovisuels, plus de 22 500 thèses et mémoires imprimés, 1 000 thèses en ligne.

Libre accès et réserves : plus de 200 000 ouvrages sont en libre accès. Les ouvrages conservés en magasin (réserves en sous-sol) sont à demander à la banque centrale du hall d'accueil.

La bibliothèque possède aussi des fonds spécialisés :

- Fonds RDA-Nouveaux Länder (fonds spécialisé sur l'Allemagne orientale depuis 1945)

- Fonds Armand Gatti, Fonds Vincennes (histoire de l'université Paris 8), Fonds Claude Simon, Fonds Dresch, Fonds Macciocchi
- Livres d'artistes, tests de psychologie

Les salles thématiques

Elles sont identifiées par des bannières de couleur :

- **Salle jaune :** périodiques, salles de travail en groupe, fonds spéciaux, espace de rencontre avec les enseignants-chercheurs
- **Salle bleue :** Philosophie, Religion, Informatique, Sciences et techniques
- **Salle violette :** Sciences politiques, Économie et gestion, Histoire, Géographie, Urbanisme
- **Salle verte :** Droit
- **Salle rouge :** Sociologie, Ethnologie, Psychologie, Linguistique générale et comparée, Sciences de l'éducation, Info-Doc-Médias
- **Salle orange :** Langues et Littératures étrangères
- **Salle brune :** Littérature générale et comparée/Langue et littérature françaises et francophones, langues et littératures classiques (latin et grec)
- **Salle rose :** Arts plastiques, Cinéma, Musique, Photographie, Arts du spectacle
- **Salle noire :** autoformation

L'accès à la bibliothèque se fait grâce à la carte d'étudiant ou, à défaut, sur présentation d'une pièce d'identité.
La bibliothèque dispose de 1 500 places assises.

La salle jaune

Elle propose en libre accès les exemplaires de l'année en cours de 600 titres de périodiques. Ces titres couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université et sont multilingues. La bibliothèque possède également plus de 2 000 abonnements terminés dont les exemplaires sont stockés en magasin. Elle accueille également la collection de guides d'orientation et vie pratique, un espace presse et actualités, ainsi que des espaces confortables pour le travail en groupe.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

L'espace audiovisuel

Cet espace de 250 m² permet de visionner et d'emprunter 8 000 films de fiction et films documentaires, sur blu-ray, DVD, cassettes vidéo. En outre, 2 000 CD de musique peuvent être également empruntés ou écoutés sur place. Le fonds de partitions est aussi en libre accès.

- 14 postes pour la consultation des films, CD ou documents audiovisuels sur clé USB
- possibilité de consultation seul ou en groupe
- vidéos à la demande (VOD)

La salle de la Recherche

Cette salle, dédiée à la pédagogie numérique innovante, dispose d'un équipement numérique de pointe (tables avec écrans partagés, grand écran tactile, matériel audiovisuel avec projecteur et sonorisation). Elle accueille des manifestations culturelles et scientifiques à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants : séminaires, journées d'études, rencontres et conférences.

La salle noire

La salle noire est équipée de boxes de travail collaboratif pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Dans cette salle sont proposés le prêt de 40 ordinateurs portables et des postes d'autoformation avec casques audio.

Les salles de travail en groupe

La bibliothèque met à disposition 6 salles de travail en groupe pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Elles peuvent être réservées (jusqu'à 5 heures par jour et 40 heures par mois) en ligne sur le site de la BU et via l'application Affluences.

Les postes informatiques en libre accès

Plus de 100 ordinateurs sont à la disposition du public dans les salles de lecture et proposent :

- un accès au portail documentaire de la BU
- un accès à internet
- la suite Libre Office

Les services

Service du prêt à domicile

Étudiants, enseignants-chercheurs et personnels de Paris 8 sont inscrits automatiquement. Toute personne majeure peut s'inscrire comme lecteur extérieur payant. Prêts : 15 livres pour 3 semaines + 8 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 2 livres prêt court et 3 DVD. 2 livres réservables pour les membres de la communauté de Paris 8.

Toute personne habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France peut s'inscrire au prêt gratuit. Prêts : 5 livres pour 3 semaines + 2 semaines de prolongation possibles. En plus : 3 CD audio, 1 livre prêt court et 1 DVD.

Service du prêt entre bibliothèques

Service gratuit réservé aux lecteurs inscrits au prêt pour faire venir des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères. Le dépôt des demandes se fait auprès des bibliothécaires en salle de lecture ou directement depuis le formulaire en ligne sur le site web de la bibliothèque.

Renseignements : peb.bu@listes.univ-paris8.fr

Prêt d'ordinateurs portables

La bibliothèque de Paris 8 propose un prêt de 40 ordinateurs portables pour un usage sur place, dans les locaux de la bibliothèque. C'est un service gratuit destiné aux étudiants de l'université Paris 8 inscrits pour l'année en cours.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les services en ligne

Le site web de la bibliothèque www.bu.univ-paris8.fr donne accès à de nombreux services en ligne :

- le catalogue général signale les livres imprimés et électroniques, les revues imprimées, les thèses, les documents audiovisuels et les partitions détenus par la bibliothèque de Paris 8, accessibles par le moteur de recherche Octo+ ;
- un catalogue spécialisé regroupe les revues électroniques sélectionnées par la bibliothèque (50 000 titres) et les revues imprimées ;
- les ressources électroniques sont disponibles pour chaque discipline (livres et revues électroniques, bases de données, sélection de sites web...);
- la bibliothèque numérique Octaviana donne accès à des documents numérisés à partir des fonds spécialisés de la bibliothèque, à des thèses de l'Université et à des colloques s'étant tenus à Paris 8 ;
- le portail Hal Paris 8 regroupe des publications des chercheurs de l'Université ;
- vidéos à la demande (VOD) de plus de 750 films.

Visites et formations

■ **Visites de la bibliothèque** : des visites de la bibliothèque avec initiation aux principaux outils de recherche documentaire sont proposées toute l'année. Elles sont organisées à la demande et sur rendez-vous :

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 70 61

- **Ateliers de conversation en Français langue étrangère (FLE) et en anglais**
- **Formations aux outils bibliographiques**
- **Formations à la recherche documentaire** : formations à l'ensemble des ressources électroniques disponibles destinées à des groupes d'étudiants accompagnés de leurs enseignants. Elles comprennent des travaux pratiques.

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 55

Reproduction et impression de documents

La bibliothèque dispose de huit photocopieurs, dont un photocopieur couleur et quatre avec fonction scan, et d'imprimantes reliées aux postes informatiques en libre accès. Les photocopies et impressions sont payantes.

Le paiement se fait par cartes rechargeables, vendues dans les distributeurs situés à la banque d'accueil (espèces) et devant la salle violette (carte bancaire).

Accueil des publics en situation de handicap

La bibliothèque propose des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire (hospitalisation, maladie de longue durée...) et aux femmes enceintes : accueil personnalisé sur rendez-vous, recherche documentaire à distance, droit de prêt élargi, prêt des documents à distance, réservation d'ouvrages. Une salle pourvue d'équipements spécifiques est également mise à leur disposition.

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 89

Les bibliothèques associées

Sur le campus

- **Cartothèque** : cartes de géographie consultables par tous les étudiants de Paris 8 dans le bâtiment D, salle 139 (département de géographie – Tél. 01 49 40 72 82)

Éloignées

- **Bibliothèque de l'IUT de Montreuil**
Possibilité de transfert de documents entre Saint-Denis et Montreuil et inversement.
140, rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00 (standard)
- **Bibliothèque de l'IUT de Tremblay-en-France**
3, rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22 (administration)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service des relations et de la coopération internationales – SERCI

Maison de la Recherche

Salles A2-216/218 (mobilité sortante) –
A2-214 (étudiants internationaux entrants)

Tél. 01 49 40 64 12 / 70 68

www.univ-paris8.fr/international

Le service des relations internationales vous renseigne sur les opportunités de mobilité qui vous sont proposées et les financements possibles et vous accompagne dans votre projet de mobilité. Il renseigne également les enseignants chercheurs désireux de travailler avec des partenaires étrangers sur les possibilités de développement à l'international.

Les programmes de mobilité permettent aux étudiants de suivre un ou deux semestres de cours dans une université étrangère partenaire. Ils sont exonérés des frais d'inscription dans l'université d'accueil et leur période de mobilité est reconnue pour l'obtention de leur diplôme à Paris 8.

Pourquoi partir à l'étranger dans le cadre de ses études ou d'un stage ?

Partir à l'international pour étudier ou réaliser un stage représente une réelle opportunité académique, linguistique, culturelle et humaine. Découverte d'une autre réalité culturelle, perfectionnement linguistique, enrichissement humain, découverte d'un autre système éducatif, gain en autonomie, atout appréciable sur le marché du travail... les avantages sont innombrables. L'université Paris 8 dispose actuellement de plus de 250 accords de coopération permettant la mobilité, et offre donc à ses étudiants un large choix de destinations.

Quelles sont les démarches ?

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la rubrique dédiée du site web :

www.univ-paris8.fr/international

Il est impératif de consulter le site avant de se présenter au service des relations internationales ou auprès des enseignants référents responsables des relations internationales.

Pour être mené à bien, tout projet de mobilité nécessite une anticipation des démarches. De manière générale, il faut prévoir pratiquement **un an à l'avance** un séjour d'études.

Il en va de même pour la pratique linguistique : si l'un des objectifs de la mobilité est bien le perfectionnement linguistique, il reste néanmoins évident qu'un niveau de langue minimum est requis pour être en mesure de suivre des enseignements à l'étranger. Les étudiants doivent donc anticiper leur éventuel besoin de formation en langue avant leur départ.

En stage : Le service des relations internationales n'intervient qu'au niveau du financement des stages. Il gère les bourses de mobilité du Conseil régional d'Île-de-France (AMIE), du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AMI) et de la Commission européenne (allocation Erasmus +). Ces aides peuvent être attribuées à des étudiants partant en stage à l'étranger. Les étudiants souhaitant bénéficier d'une aide pour financer leur stage doivent déposer une demande en ligne **au plus tard un mois avant le début du stage** sur www.univ-paris8.fr/international

Pour une aide à la recherche de stage, consulter le SCUIO-IP – Bât. A, salle 347
tél. 01 49 40 67 17 ou scuio@univ-paris8.fr

Pour une période d'études : plusieurs programmes, accords de coopération et diplômes en partenariat international permettent aux étudiants de réaliser un séjour d'études dans une université partenaire.

Avant de faire une demande de mobilité, les étudiants doivent prendre connaissance au préalable de la liste des accords existants entre l'université Paris 8 et les universités partenaires pour les destinations proposées, ainsi que des critères d'attribution des aides à la mobilité.

Chaque accord existant définit le cadre de mobilité prévu pour les étudiants : il concerne une (ou plusieurs) discipline(s), un (ou plusieurs) niveaux, une durée limitée (généralement 1 ou 2 semestres).

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Pour consulter la liste des accords de Paris 8 :

www.univ-paris8.fr/international >

- Cliquer sur la carte interactive des destinations de mobilités pour les étudiants pour prendre connaissance des opportunités de mobilités qui vous sont offertes ;
- Renseignements sur les modalités de candidature : <https://www.univ-paris8.fr/-Accords-bilateraux-Afrique-Ameriques-Asie-Oceanie-770>

Les programmes de mobilité

Les étudiants sont vivement invités à consulter la site des universités qui les intéressent, afin de se renseigner au mieux sur le contenu et la langue des enseignements ainsi que sur les prérequis pour l'admission, et pouvoir ainsi réaliser par la suite une mobilité en adéquation avec leurs objectifs.

Programme Erasmus + (Union Européenne)

Le programme **Erasmus +** a été créé par l'Union européenne et concerne 33 pays européens (outre la France).

Ce programme permet aux étudiants de financer leur séjour d'études avec des bourses Erasmus dans toute l'Europe.

Programmes bilatéraux (hors Europe) Asie, Afrique, Amérique Latine, Océanie

Les accords de coopération bilatérale (entre deux établissements) permettent aux étudiants de Paris 8 de partir dans une université partenaire un ou deux semestres (selon les accords) sans avoir à payer les frais d'inscription de celle-ci.

Ces accords sont ouverts aux étudiants à partir de la 2^e année de licence et prévoient la reconnaissance pédagogique par Paris 8 des cours suivis lors de ce séjour.

Programme BCI [CREPUQ] (France-Québec)

Le programme BCI (Bureau de coopération interuniversitaire), concerne des universités situées dans la Province de Québec. Certaines universités sont francophones, d'autres anglophones.

Programme MICEFA (Amérique du Nord) (Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains)

Des universités de la région Île-de-France se sont regroupées dans un consortium afin de faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants nord-américains et franciliens.

Dans l'ensemble, toutes les disciplines de l'Université sont concernées.

Il faut prévoir de passer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System) **avant début novembre** (score minimum requis 80/120 – TOEFL – et 6,5/10 – IELTS) et déposer une demande en ligne sur <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales> courant décembre.

Diplômes en partenariat international

Les diplômes en partenariat international permettent soit la délivrance d'un double diplôme (l'un de l'université Paris 8, l'autre de l'université partenaire), soit la délivrance d'un diplôme conjoint (un seul diplôme marqué par le sceau des deux universités). Il concerne notamment les Masters. Ils impliquent pour l'étudiant d'effectuer une période d'étude dans chacune des deux universités.

La liste des diplômes existants en partenariat international est consultable sur www.univ-paris8.fr/Les-diplomes-en-partenariat-international

Diverses opportunités supplémentaires existent au sein de l'université Paris 8 pour effectuer une mobilité à l'international : offres de postes d'assistant-e-s de langue française dans des établissements secondaires étrangers (à partir de la L3) via le CIEP (Centre international d'études pédagogiques), offres de lectorat destinées aux étudiants de M2 et aux doctorants. Les places peuvent être éventuellement proposées chaque année en école d'été (« summer school »).

Consulter régulièrement la page d'actualité du service des relations internationales pour s'informer : <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales>

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Aides financières à la mobilité

Des aides à la mobilité peuvent être attribuées aux étudiants sélectionnés au titre d'un programme international ou en stage à l'étranger.

Des critères de sélection ont été fixés par les organismes qui financent : durée du séjour, critère social...

Il existe trois types d'aides financières à la mobilité internationale. Certaines de ces aides peuvent, sous certaines conditions, être cumulées.

Les étudiants candidats à une mobilité internationale doivent déposer leur demande de bourse en même temps que leur dossier de candidature de mobilité.

Un délai de 3 à 4 semaines après réception de l'attestation d'arrivée de l'étudiant dans le pays d'accueil est à prévoir pour le premier versement de (l'/s) aide(s) octroyée(s). Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper financièrement les premières semaines de leur séjour.

Allocation Erasmus

Elle est destinée à aider les étudiants effectuant un séjour d'études ou de stage dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus.

Le montant mensuel de cette aide est compris entre 250 et 350 euros pour les mobilités d'études (entre 400 et 500 euros pour les mobilités de stage). La durée du séjour d'études ne peut être inférieure à 3 mois ni supérieure à 12 mois consécutifs. La durée du stage ne peut être inférieure à 2 mois, ni supérieure à 12 mois.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

Cette aide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est destinée à soutenir la mobilité internationale des **étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (dès l'échelon 0 bis)** ou bénéficiaires d'une aide d'urgence (ASAP, ASAA ou FNAU).

Le montant de cette aide s'élève à 400 euros par mois passé à l'étranger. La durée du séjour (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) n'y peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 9 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 9 mois. En outre, l'étudiant garde le bénéfice de sa bourse sur critères sociaux durant son séjour.

Bourse Mobilité Île-de-France du Conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France verse aux universités franciliennes une subvention destinée à aider financièrement la mobilité internationale des étudiants pour tous les programmes de mobilité – Europe et hors Europe –, séjours d'études ou stages à l'étranger. **L'attribution de cette aide est soumise à des critères d'éligibilité.** Le quotient familial (revenu brut global/nombre de parts) ne doit pas excéder 19 190 euros.

Le montant mensuel de cette aide varie entre 250 et 450 euros. La durée du séjour à l'étranger (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 1 mois ni supérieure à 10 mois consécutifs.

Les bénéficiaires de ces aides financières à une mobilité d'études ou de stage font l'objet d'un contingent annuel et sont sélectionnés par l'Université.

Pour connaître les dates-limites de dépôts des candidatures et les documents à fournir, consultez le site www.univ-paris8.fr/international > étudiants de Paris 8

Horaires d'ouverture du pôle mobilité
Lundi et mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Maison de l'étudiant - MDE

La Maison de l'étudiant : un lieu d'accueil privilégié

La création de la Maison de l'étudiant témoigne de la volonté de l'université Paris 8 d'accorder une place particulièrement importante à la vie étudiante et à son dynamisme.

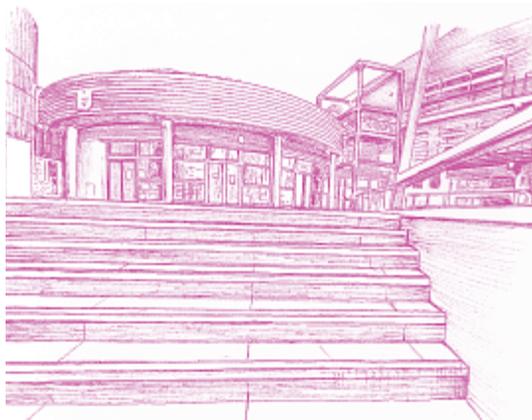
Lieu de rencontres et d'échanges, la Maison de l'étudiant est un lieu de convergence qui a vocation à rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et à les rendre accessibles à tous. Les activités qui s'y déroulent doivent contribuer à renforcer le lien social avec l'Université.

À la Maison de l'étudiant, de nombreux services sont à votre disposition, vous accueillent et vous accompagnent dans votre vie étudiante au moment de la rentrée universitaire et tout au long de l'année. Vous y recevrez des informations et des conseils pour monter des projets et pour vos démarches administratives, sociales et universitaires.

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi de 9 h à 18 h 30

Tél. 01 49 40 71 88



Vous y trouverez de nombreux services

- Accueil
- Service de la vie étudiante
 - Le pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers
 - Le pôle Accompagnement social des étudiants
 - Le pôle Événementiel et initiatives étudiantes
 - Le bureau des bourses
 - Le bureau de l'engagement étudiant
- Service social du Crous de Créteil
- Service de la médecine préventive (SUMPPS)

Vous pouvez **rencontrer les associations étudiantes** et bénéficier de **salles de réunion et d'animation (sur réservation)**.

La MDE vous propose également des activités culturelles variées (danse, concert, théâtre, conférences, expositions...). Vous êtes invités à y participer ou y assister.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Adresses utiles aux étudiants

Alliance française

101, bd Raspail – 75006 Paris
Tél. 01 42 84 90 00 – www.alliancefr.org
Métro : St-Placide (Ligne 4),
Rennes ou Notre Dame des Champs (Ligne 2)

BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire)

44, rue Henri Barbusse – 75005 Paris
Tél. 01 43 29 65 72 – bapuluxembourg.net
30, rue Pascal – 75005 Paris
Tél. 01 43 31 31 32 – www.fsef.net

CANOPÉ (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)

1, avenue du Futuroscope – Téléport 1 CS 80158 –
86961 Futuroscope cedex
Tél. 05 49 49 78 78 – www.reseau-canope.fr

CIDJ (Centre d'Information Documentation Jeunesse)

101, quai Branly – 75015 Paris
Tél. 01 44 49 12 00 – www.cidj.com

CIO des enseignements supérieurs

54, rue Saint-Jacques – Galerie Claude Bernard –
75005 Paris
Tél. 01 40 46 23 13/34 35 – ce.ciosup@ac-paris.fr

Cité internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan – 75014 Paris
Tél. 01 44 16 64 00 – www.ciup.fr

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

BP 60200 – 86980 Futuroscope Chasseneuil cedex
Tél. 05 49 49 94 94 – www.cned.fr

Documentation française

29, quai Voltaire – 75007 Paris
Tél. 01 40 15 71 10
www.ladocumentationfrancaise.fr

Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris

Toutes traductions officielles
124, rue d'Assas – 75006 Paris
cetiicap.com

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05
Tél. 01 55 55 90 90
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CROUS (Logements, restaurants, bourses)

CROUS de Créteil

70, av. du Général de Gaulle – 94000 Créteil
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-creteil.fr

CROUS de Paris

39, av. Georges Bernanos – 75005 Paris
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles

145 bis, bd de la Reine – 78000 Versailles
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-versailles.fr

INSPÉ

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ de l'académie de Créteil

Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 00 – <https://inspe.u-pec.fr>

INSPÉ de l'académie de Paris

10, rue Molitor – 75016 Paris
Tél. 01 40 50 25 92 – www.inspe-paris.fr

INSPÉ de l'académie de Versailles

5, rue Pasteur – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 47 00 – www.inspe-versailles.fr

Rectorats

Rectorat de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94000 Créteil
Tél. 01 57 02 60 00 – www.ac-creteil.fr

Rectorat de Paris

12, bd d'Indochine – 75019 Paris
Tél. 01 44 62 40 40 – www.ac-paris.fr

Rectorat de Versailles

3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. 01 30 83 44 44 – www.ac-versailles.fr

Pour vivre ensemble,
étudier et réussir avec
son handicap à Paris 8!

Des aménagements de cours

- adaptations des documents pédagogiques
- interprètes en LSF
- codeurs en LPC
- preneurs de notes

Des aménagements d'examens

- temps majoré pour les épreuves écrites, orales et pratiques
- salle particulière
- secrétaire / surveillant d'examen
- adaptation des sujets

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Horaires d'accueil :

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30
mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h
mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30
et 14 h-17 h

Bâtiment A, salles 048 et 049

E-mail : accueil.handicap@univ-paris8.fr



Un projet collectif et interdisciplinaire

- gestion et animation par l'association L'Abeille Vincennoise
- participation de l'ensemble de la communauté universitaire
- implication des composantes de toutes disciplines
- appui du syndicat national d'apiculture

Objectifs

- sensibiliser aux enjeux environnementaux en ville
- susciter des initiatives pédagogiques et de recherche ouvertes à tous
- déguster le miel de Paris 8 !

Activités

- EC libre projet tutoré apiculture ouvert chaque semestre
- atelier d'initiation à l'apiculture d'avril à juillet
- récolte au mois de septembre

Contact et adhésion 01 49 40 67 16

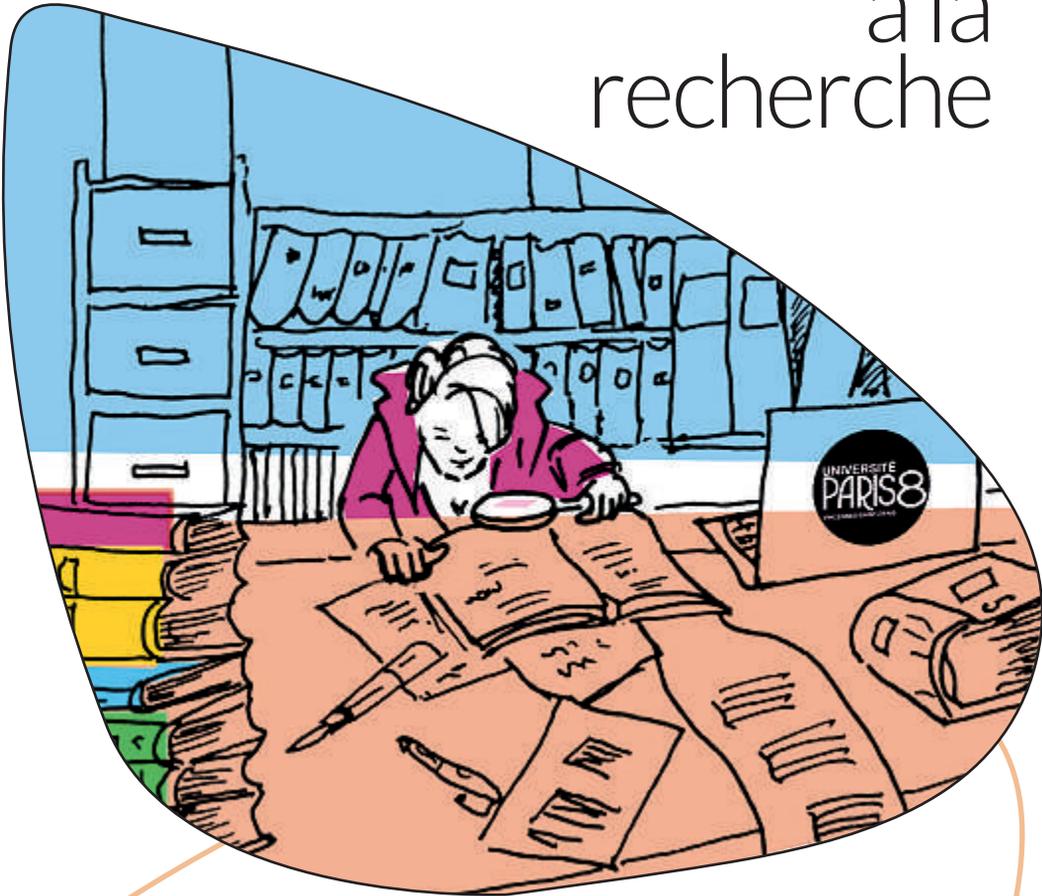
E-mail abeillep8@gmail.com

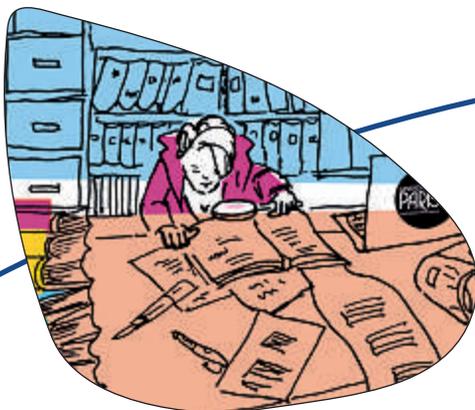
Réseaux sociaux :

Facebook [Abeille Vincennoise Paris 8](#)

Instagram [abeille_paris8](#)

Se destiner à la recherche





- 79 ■ La Recherche
- 80 ■ La direction de la Recherche
- 81 ■ Les écoles doctorales – ED
- 83 ■ acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)
- 84 ■ Les principaux partenaires Recherche

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche

Depuis sa création comme Centre expérimental à Vincennes en 1968, puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'université Paris 8 développe et enrichit des programmes de formation et de recherche parmi les plus originaux en Île-de France. Les enseignements qui y sont dispensés, à dominante Lettres et Sciences humaines, mais aussi Arts et Sciences sociales et Sciences et techniques, ont toujours eu pour objectif premier d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain en plaçant au cœur de leur propos l'étude des sociétés humaines et des œuvres des femmes et des hommes qui les composent.

Dans cette perspective, la Recherche a su garder depuis sa création un caractère innovant en s'ouvrant à des domaines traditionnellement peu présents à l'Université tels que la psychanalyse ou le genre... Les chercheurs et les doctorants de Paris 8 ont maintenu des orientations interdisciplinaires en Sciences humaines et intégré les problématiques liées aux technologies numériques. Ces spécificités s'accompagnent d'une réflexion menée sur la valeur des méthodologies de recherche et sur la continuité entre les projets théoriques et leurs applications, entre la création de connaissances nouvelles et leur utilisation.

Forte de **33 laboratoires**, de **2 structures fédératives** et de nombreux partenariats nationaux et internationaux, de l'action de ses **4 Écoles doctorales** et de l'**EUR ArTeC**, l'Université se distingue par sa présence simultanée sur les domaines des sciences humaines, des arts et des sciences technologiques. Elle affirme sa volonté de maintenir un lien fort entre la Recherche et l'enseignement, par le moyen de la formation à la recherche par la recherche, dont les laboratoires et les écoles doctorales sont en charge. Les chercheurs de Paris 8 sont des enseignants soucieux d'adapter leurs cours à un public d'étudiants très diversifié qui attend souvent de l'Université qu'elle leur permette de s'intégrer dans le monde du travail et qu'elle accompagne leur quête intellectuelle. À Paris 8, la Recherche est étroitement liée à des méthodes pédagogiques innovantes qui ont pour vocation de s'adapter à tous les publics et de dispenser une formation pour tous.

Au printemps 2019, l'ouverture de la Maison de la Recherche de Paris 8 a permis de réunir des unités de recherche, des services et des équipements dédiés à la Recherche. Depuis le campus de Saint-Denis, les structures de recherche de notre université jouent un rôle actif au sein de la Comue université Paris Lumières aux côtés du CNRS et de l'université Paris Nanterre (avec laquelle nous sommes associés pour 7 laboratoires). Paris 8 est aussi partie prenante du Campus Condorcet, pôle de recherche international consacré aux humanités et aux sciences sociales dont l'inauguration a eu lieu à l'automne 2019. La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, située face au Campus Condorcet à Aubervilliers, participe du déploiement des moyens que Paris 8 consacre à la Recherche.

La commission de la recherche

La commission de la recherche, composée d'élus enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, étudiants et de personnalités extérieures nommées, met en œuvre la politique scientifique de l'Université. En lien avec les autres instances concernées, elle définit le cadre général du fonctionnement des structures de recherche, l'attribution des ressources financières (dont les dotations des équipes et les enveloppes des différents appels à projets), la formation doctorale et peut se saisir de toutes questions liées aux partenariats scientifiques. Dans sa formation restreinte (où ne siègent que des enseignants-chercheurs), elle est en charge des codirections, cotutelles, éméritats ou encore des affectations au sein des équipes de recherche.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

La direction de la Recherche

Maison de la Recherche (3^e étage)

<https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation->

La direction de la Recherche regroupe le service d'appui aux unités de recherche, le service valorisation de la recherche ainsi que le service de la coordination des écoles doctorales.

■ **Le service d'appui aux unités de recherche** est le support de l'activité administrative, budgétaire et scientifique. Il coordonne l'élaboration, les arbitrages et la gestion du budget recherche de l'université Paris 8, ainsi que les dotations des unités et l'ensemble des projets subventionnés par les bailleurs extérieurs lors d'appels à projets locaux, nationaux, européens ou internationaux. Il assure le suivi de l'appel à projets (AAP) de la commission de la recherche, notamment en ventilant les dotations accordées. Il coordonne le travail et les expertises des assistants de laboratoires, particulièrement pour ce qui concerne l'encadrement et l'organisation des manifestations et/ou missions scientifiques. Il répond aux enquêtes ministérielles ou de la tutelle.

Contact : 01 49 40 71 62

■ **Le service de la valorisation de la recherche** assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social. Il informe les chercheurs de toute possibilité de financement national, européen et/ou international ; il accompagne également les porteurs de projets dans les démarches contractuelles ainsi que dans le montage des projets de recherche. Il veille aussi à la protection des résultats de la recherche issus des projets collaboratifs. À cet effet, il diffuse les appels d'offres nationaux (ANR ; ministères ; collectivités locales ; fondations...) et internationaux (H2020 notamment). Il accompagne les masterants et les doctorants souhaitant poursuivre une thèse dans le cadre d'une convention CIFRE ou candidatant à des appels à projets.

Contact : 01 49 40 64 60

■ **Le service de la coordination des écoles doctorales** définit et met en œuvre un plan d'action, en cohérence avec la politique doctorale de l'établissement. Il contribue à la réalisation de rapports, réponses aux enquêtes, évaluations sur l'organisation et la coordination des 4 écoles doctorales (de l'inscription à la soutenance). Il gère également les HDR.

Contact : 01 49 40 70 53

Les unités de recherche

Pour la période contractuelle qui s'est ouverte en janvier 2020, l'université Paris 8 comptera 24 unités de recherche (UR) et 9 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS, auxquelles il faut ajouter 2 structures fédératives. À l'intersection de toutes les disciplines et de quasiment toutes les équipes de Paris 8, le Labex ARTS H2H (2011-2016) voit ses activités reprises et développées au sein d'une École universitaire de recherche, l'EUR ArTeC, financée par le PIA (Programme d'investissement d'avenir) depuis 2017, et pour 10 années. Porté par l'université Paris Lumières (UPL), ArTeC a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création. Si la commission de la recherche a en charge l'ensemble de la politique scientifique de l'établissement, la réunion des directeurs de laboratoires est un lieu important d'information et de concertation dont les débats alimentent les réflexions sur la stratégie de Paris 8. Elle est présidée par la vice-présidence recherche et se réunit 4 ou 5 fois par an.

Les axes de recherche et la composition des équipes de recherche sont consultables sur

<https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation-> ou sur les sites des écoles doctorales.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les écoles doctorales – ED

Maison de la Recherche

Salles A3-324 et A3-325

Tél. 01 49 40 70 53

Mél. coordination.ed@univ-paris8.fr

Les écoles doctorales rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement ou le cas échéant, des établissements associés.

Elles offrent aux étudiants un encadrement scientifique et organisent une formation à et par la recherche sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur à l'issue d'un cursus de trois années après l'obtention d'un master. Elles offrent un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des docteurs tant aux plans national, européen, qu'international.



Les 4 écoles doctorales

ED 31 « Pratiques et théories du sens »

Directrice : Brigitte Félix

Directrice-adjointe : Mireille Séguy

Salle A3-331 – *Contact* : 01 49 40 71 44

ED 159 « Esthétique, sciences et technologies des arts »

Directeur : Paul-Louis Rinuy

Directrice-adjointe : Christa Blümlinger

Salle A3-330 – *Contact* : 01 49 40 73 66

ED 224 « Cognition, langage, interaction »

Directeur : Joaquim Brandão de Carvalho

Directeur-adjoint : Wolfgang Schmid

Salle A3-329 – *Contact* : 01 49 40 73 68

ED 401 « Sciences sociales »

Directrice : Bezunesh Tamru

Directeur-adjoint : vacant

Salle A3-327 – *Contact* : 01 49 40 73 63

Le service de la coordination des écoles doctorales pilote des projets d'évolution technique et organisationnelle de la structure. Il développe et promeut l'attractivité internationale dans le cadre de cotutelles de thèses et des programmes d'échanges favorisant la mobilité des doctorants pour effectuer des séjours de recherche au sein des universités étrangères. L'autre activité de ce service est de conseiller et d'accompagner les directeurs des écoles doctorales sur les stratégies technico-administratives et scientifiques, conformément au cadre réglementaire édicté par l'arrêté du 25 mai 2016 et par la commission de la recherche. Enfin, le service de la coordination des écoles doctorales propose et établit le budget de ces dernières, contrôle sa répartition et son exécution et assure une veille sur les sources potentielles de financements (appels à projets, appels de fonds, bourses, etc.).

Il initie des actions de communication en interne et en externe, et développe des outils de suivi et d'évaluation. Il assure la remontée des informations sur le parcours des doctorants.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Ce service est également chargé des campagnes d'allocations de recherche. En appui aux missions des écoles doctorales, il propose des sessions de formation à la connaissance de l'environnement socio-économique, aux débouchés professionnels et aux stratégies de recherche d'emploi (rencontres avec des professionnels d'entreprises ou du secteur public, sessions de techniques de recherche d'emploi en collaboration avec le SCUJO-IP).

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est une procédure régie par l'arrêté du 25 mai 2016 qui permet à un étudiant de préparer une thèse sous la direction conjointe de deux enseignants habilités à diriger des recherches appartenant à deux universités, française et étrangère. L'étudiant s'engage à suivre alternativement des enseignements et des séminaires dans chacune des deux universités, selon un rythme défini par les deux parties.

Le gouvernement français alloue des subventions de cotutelle de thèse dans le but de favoriser la mobilité des doctorants étrangers, dans le cadre d'une thèse en cotutelle avec une université française, et d'instaurer et développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

Pour plus d'informations, cliquer sur ce lien :

<https://edshs.meshs.fr/international/les-cotutelles>

Il existe des appels d'offre spécifiques pour certaines cotutelles, notamment pour les cotutelles franco-italiennes.

Pour plus d'informations, cliquer sur ce lien :

www.universite-franco-italienne.org › programme-vinci

Contact : 01 49 40 70 53

Habilitation à diriger des recherches (HDR)

Le service de la coordination des ED assure les inscriptions, le suivi et la soutenance des HDR. L'HDR est le plus haut diplôme sanctionnant les études supérieures en France et permet de postuler, par la suite et grâce à la qualification, aux fonctions de Professeur des universités.

Financement de thèses

Les écoles doctorales financent des aides à la mobilité. Les procédures de demande ainsi que les offres de bourses ou appels à projets sont affichés sur les sites des écoles.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)

Maison de la Recherche

Salle A2-205

Tél. 01 49 40 71 06 – 01 34 25 72 19

Mél. access-parisnord@ciup.fr

<https://access.ciup.fr/access-paris-nord>

L'université Paris 8 accueille le centre acc&ss Paris-Nord, qui est un centre de services « EURAXESS » (réseau européen d'accueil des chercheurs en mobilité) **dédié à l'accueil et à l'accompagnement des doctorants et chercheurs étrangers** (doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, professeurs invités...) de tout laboratoire implanté dans le nord de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise).

En partenariat avec l'université Paris 8, l'université Paris 13 et l'université de Cergy-Pontoise, le centre acc&ss Paris-Nord est un service d'accueil délocalisé de la Cité internationale universitaire de Paris (CiUP) et est soutenu par la région Île-de-France.

Il est membre des réseaux acc&ss Paris-Île-de-France et Euraxess.

acc&ss Paris-Nord

Missions : avant et pendant le séjour en France, acc&ss Paris-Nord se met à la disposition des doctorants et chercheurs internationaux et à celle de leur laboratoire d'accueil pour apporter un accompagnement administratif et logistique, destiné tant à préparer leur arrivée qu'à leur proposer un soutien tout au long de leur séjour sur tous les sujets liés à leur installation et mobilité :

-  aide administrative (obtention du visa, carte de séjour, système de couverture santé, impôts...);
-  aide à la recherche de logement ;
-  informations pratiques (assurances, transports, ouverture d'un compte en banque...); apprentissage du français ;
-  culture et loisirs (programme de visites culturelles...).

acc&ss Paris Île-de-France



Université Paris 8

Bât. A – Maison de la Recherche

Salle A2-205 – SERCI

Tél. 01 49 40 71 06

Accueil du public du lundi au jeudi :

Lundi et jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Mardi de 13 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 13 h

CY Cergy Paris Université

Maison internationale de la recherche (MIR)

Tél. 01 34 25 72 19

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les principaux partenaires Recherche

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Directrice : Anne Sèdes (Paris 8)

Directrice adjointe : Marie Jaisson (Université Sorbonne Paris Nord)

20 avenue Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

<https://www.mshparisnord.fr/>

Fondée à Saint-Denis en 2001, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche dont les tutelles sont le CNRS et les universités Paris 13 et Paris 8 (USR 3 258). Cette structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en Sciences humaines et sociales promeut activement l'interdisciplinarité et l'interinstitutionnalité dans le domaine des SHS. La MSH Paris Nord finance notamment des projets de recherche par l'intermédiaire d'un appel à projets annuel sur ses quatre axes de recherche : Industries de la culture et arts, Corps, santé et société, Mondialisation, régulation, innovation et Penser la ville contemporaine. Unité dynamique et réactive, elle fournit de nombreux services aux chercheurs et diffuse et valorise également leurs résultats, en organisant notamment des manifestations scientifiques et/ou artistiques à destination de ceux-ci, des étudiants et du grand public. Elle accueille des revues scientifiques et héberge des structures liées à ses axes de recherche : GIS, Labex, IDEFI (initiative d'excellence en formations innovantes), associations pratiquant la recherche-action et plusieurs pôles d'entreprises du territoire (Pôle Média Grand Paris, Ed Fab de Cap Digital). Elle entretient des partenariats de longue durée avec les villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, avec l'Établissement public territorial Plaine Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Campus Condorcet

Président de l'établissement public : Jean-Marc Bonnisseau

Présidente du Conseil scientifique : Barbara Cassin

Directeur général : David Bérique

20 av. Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

(Temporairement accueilli dans les locaux de la MSH PN)

<https://www.campus-condorcet.fr/>

Le plan Campus en 2008 a retenu le projet « Cité des Humanités et des Sciences Sociales » – appelé communément Campus Condorcet – parmi les douze pôles d'excellence de niveau international. Il s'agit d'un campus dans le Grand Paris, au nord de la capitale, qui a ouvert ses portes à Aubervilliers à la rentrée universitaire 2019. 11 établissements ont uni leurs forces et leurs ambitions pour créer le plus grand campus européen dans le domaine en matière de recherche en Sciences humaines et sociales. Ils ont été soutenus dès le départ par la région Île-de-France, la Ville de Paris, l'Établissement public territorial Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers.

Campus Condorcet en quelques chiffres

Une centaine d'unités de recherche, plusieurs milliers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sont accueillis, plus de 4 800 postes sont dédiés aux doctorants. Il comprend aussi des espaces mutualisés, à commencer par le Grand équipement documentaire (GED) réunissant plus d'une cinquantaine de fonds de bibliothèques (1 million de documents proposés) et plus de 1 400 places de lecture. 6 auditoriums et salles de conférences sont aussi proposés pour accueillir des manifestations scientifiques. La « Maison des chercheurs », l'hôtel à projets, l'espace associatif et culturel, la restauration, des terrains de sports et 450 logements étudiants sont aussi ouverts à la communauté de Campus Condorcet. Plusieurs Laboratoires d'excellence (Labex) ou Équipements d'excellence (Equipex) y trouvent aussi une place. Huma-Num, la « très grande infrastructure de recherche », dédiée à l'innovation numérique en Sciences humaines et sociales, y a son siège.



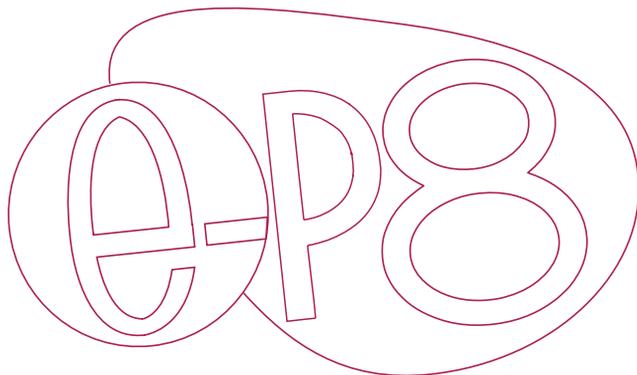
SE DESTINER À LA RECHERCHE

Avec sa feuille de route « Condorcet 2025 : transformer les Sciences humaines et sociales pour relever les défis du XXI^e siècle », les membres se sont donné 5 objectifs, dont ceux de tisser l'interdisciplinarité aux interfaces des SHS, en intensifiant les relations internationales tout en s'inscrivant pleinement dans un territoire et ses populations.

Chaque année, un appel à projets est lancé pour financer des projets et des rencontres pour des scientifiques titulaires et des doctorants. Depuis 2010, le Conseil scientifique a développé « les conférences de Campus Condorcet », ouvertes à tous les publics : pour 2018-2019, la thématique retenue a été « Vivre l'espace. Le local et le global ».



Votre espace numérique de travail !

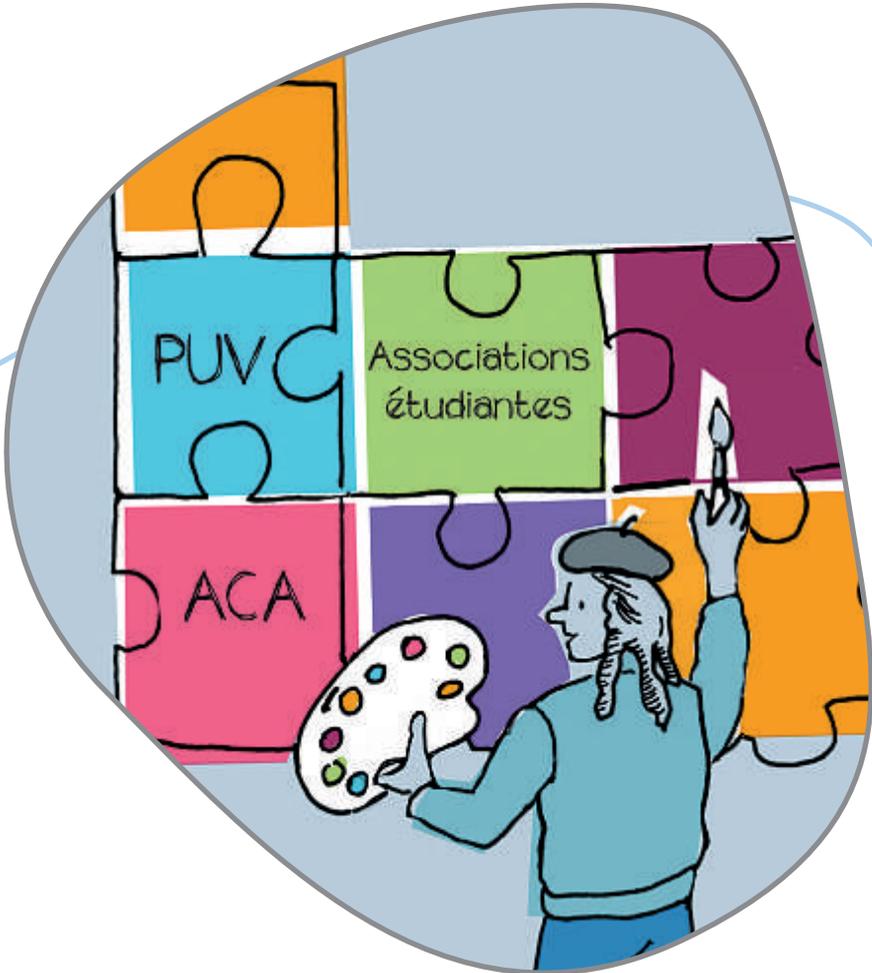


Accédez à toutes
les informations essentielles :

- vos cours
- vos notes et résultats
- les actualités de Paris 8
- des offres de stage et d'emploi (Reso 8)

Connectez-vous
<http://e-p8.univ-paris8.fr>

Participer à la vie de campus





VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

89 ■ Service de la vie étudiante

91 ■ Associations étudiantes

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

99 ■ Service d'action culturelle et artistique – ACA

100 ■ Billetterie de l'ACA

101 ■ Presses universitaires de Vincennes – PUV

102 ■ Service universitaire des activités physiques
et sportives – SUAPS

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Service de la vie étudiante

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Ayant particulièrement à cœur de promouvoir la vie étudiante, l'université Paris 8 a mis en place un service de la vie étudiante dont le rôle est de concourir à l'amélioration de l'accueil des étudiants en menant des actions d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives des étudiants, d'action sociale (logement, aides sociales). Ce service contribue au mieux-être des étudiants et collabore avec les autres services de l'Université et les organismes extérieurs afin de mener à bien ses missions. Il est également chargé de développer la vie culturelle, notamment en soutenant les initiatives étudiantes et les associations.

Le pôle événementiel et les initiatives étudiantes

Organiser son événement

Vous souhaitez organiser une réunion d'information, une conférence, un événement, réserver une salle ou un stand pour promouvoir votre association, votre projet étudiant ? C'est possible ! La Maison de l'étudiant fait l'interface entre les différents services de l'Université pour vous accompagner dans vos démarches d'initiatives étudiantes. Lorsque vous aurez conçu votre projet, il sera nécessaire de remplir un dossier à la MDE pour formaliser la demande.

Le service de la vie étudiante prendra alors contact avec :

- le service du planning ;
- l'ACA pour la mise à disposition des techniciens de l'Université ;
- le service hygiène et sécurité de l'établissement qui veillera à ce que l'organisation de votre évènement soit conforme aux règlements en vigueur.

Initiatives étudiantes

Maison de l'étudiant – Salle MDE-23

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 66 81

Financer son projet

Vous pouvez obtenir une aide financière pour un projet d'intérêt collectif, et qui a des retombées pour l'Université, par l'intermédiaire du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Le service de la vie étudiante vous aide à constituer le dossier.

Le FSDIE

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de votre université, destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes.

Comment est géré le FSDIE ?

Le service de la vie étudiante gère l'administration des fonds et le suivi des dossiers. Il est chargé en particulier :

- d'assurer la promotion du FSDIE auprès des étudiants et des associations étudiantes de Paris 8 ;
- de collecter les demandes de ces derniers et de les soutenir dans l'élaboration du dossier ;
- de s'assurer de la complétude et de la conformité du dossier lors du dépôt ;
- de veiller au respect des conditions de versement des subventions et du suivi des dossiers validés ;
- de justifier les financements auprès de la direction de l'Université.

Sont éligibles les projets qui concernent :

- les arts et la culture : musique, théâtre, danse, arts plastiques, festivals, expositions ;
- le sport : démonstration, participation à des compétitions ;
- l'humanitaire et la citoyenneté : aides au développement, alphabétisation, soutien scolaire.

Sont recevables les projets portés par des étudiants de Paris 8 et/ou soutenus par une association étudiante.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

L'attribution des fonds s'effectue selon les critères suivants :

- faisabilité du projet ;
- pertinence du projet (cf. éligibilité des projets) ;
- créativité ;
- gratuité du projet pour la communauté universitaire.

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez faire une demande de dossier au bureau de la vie associative. Vous y trouverez les explications et le soutien nécessaires pour construire votre projet et ce à toutes les étapes de celui-ci. Un examen du budget prévisionnel permettra en outre d'en définir la faisabilité. Une fois votre dossier déposé, vous passerez en commission qui validera ou non votre demande de financement. Les avis de la commission sont soumis au vote du conseil d'administration de l'Université. Le bureau de la vie associative suivra votre projet, du retrait du dossier jusqu'au bilan final après réalisation de l'événement.

Attention

Sont exclus les projets notés, s'inscrivant dans le cadre d'une validation universitaire, ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (transports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

Renseignements et retrait des dossiers

Salle MDE-22 – Tél. 01 49 40 68 65
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Autres soutiens aux projets culturels

Culture ActionS du CROUS

Culture ActionS est un dispositif officiel qui permet au CROUS de Créteil de subventionner des projets étudiants.

Pour être éligibles, les projets doivent être d'initiative étudiante, portés par des étudiants inscrits, et à destination des étudiants de l'académie. L'ensemble des critères, conditions et explications sont en ligne sur le site Internet du CROUS de Créteil, rubrique « Culture ».

Renseignements et téléchargement du dossier

www.crous-creteil.fr
Mél. culturel@crous-creteil.fr
et à la Maison de l'étudiant – Salle MDE-22
Tél. 01 49 40 68 65

Les concours étudiants

Chaque étudiant peut participer aux concours nationaux réunissant tous les CROUS ; ceux-ci concernent les nouvelles, les bandes dessinées, les courts métrages et la photographie. Chaque année, un thème est imposé. Un projet Culture ActionS peut être présenté aux concours, qu'il soit subventionné ou pas.

Renseignements : www.crous-creteil.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations étudiantes

La vie associative

La vie associative de l'université Paris 8 se caractérise par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations développent des actions en direction de la communauté étudiante. Elles participent à l'animation du campus en proposant des concerts, spectacles, colloques, pièces de théâtre, expositions, journaux, musique... Les associations étudiantes sont également des acteurs de l'ouverture de l'Université vers l'extérieur.

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative ?
Vous voulez rejoindre une association ou créer la vôtre ?

Contactez-nous, vous aurez toutes les informations, conseils et soutiens nécessaires afin de réaliser vos projets :

- organisation d'événements culturels et citoyens ;
- domiciliation de votre association ;
- subvention de vos projets par le FSDIE ;
- recherche de financements ;
- aide logistique ;
- prêt de matériel ;
- réservation de salles ;
- prêt de casiers, boîte aux lettres.

Nous pouvons vous aider à rédiger votre projet et à établir un budget prévisionnel, ou encore vous mettre en contact avec des partenaires susceptibles de vous soutenir.

Salle MDE-22 – Tél. 01 49 40 68 65
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Citoyenneté étudiante à l'Université

Les étudiants ont la possibilité de prendre part aux débats universitaires et à la vie de leur université en participant aux élections et en siégeant dans les différentes instances. Chaque étudiant inscrit à l'Université peut ainsi élire ses représentants ou être élu dans les conseils de l'Université.

Valorisation et reconnaissance de l'engagement étudiant dans le cursus de formation

Depuis 2018, l'université Paris 8 reconnaît votre engagement et permet sa valorisation dans votre cursus universitaire avec l'EC libre *Engagement étudiant*. Cet EC s'adresse aux étudiants porteurs de projets ou engagés dans une association, une structure d'utilité publique ou un service de l'Université. Votre action bénévole, interne ou externe à l'Université, peut désormais être valorisée et validée par l'attribution de crédits européens ECTS.

Que vous soyez déjà engagé ou non, le service de la vie étudiante vous accompagne dans cette démarche.

Tout en menant à bien un projet qui vous tient à cœur, vous pourrez, grâce à cet EC, acquérir des compétences transversales non académiques, qui favoriseront votre réussite et faciliteront votre insertion.

Pour vous inscrire, retirez votre dossier d'inscription à la Maison de l'étudiant en début de semestre.

Maison de l'étudiant – Salle MDE-23
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 64 68

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations de filières

BDE Fahrenheit Wolves



Composé par au moins un étudiant de chaque licence de Paris 8, le BDE Fahrenheit Wolves organise des événements ouverts aux étudiants de toute l'Université (week-end d'intégration, voyages, soirées étudiantes...), le but étant de partager des moments inoubliables et créer des liens entre les étudiants des différentes licences.

Le BDE Fahrenheit Wolves est la plaque tournante de la vie étudiante et vous propose les événements immanquables de l'année !

Mél. bde.fahrenheit.wolves@gmail.com

Laurent : 06 04 51 10 51

Julie : 06 84 83 07 75

Salle A 220

BDE IUT de Montreuil



Association loi 1901, le BDE représente les étudiants de l'IUT de Montreuil. Il organise différentes manifestations (soirées étudiantes, journées portes ouvertes, voyages...) et anime la vie étudiante de l'IUT de Montreuil.

bde.montreuil.free.fr

BDE Well'Com

Animé par des étudiants en information-communication de l'université Paris 8, le BDE Well'Com se donne pour but d'organiser de multiples événements culturels (soirées, voyages...) afin de créer une réelle cohésion entre l'ensemble des étudiants. Depuis sa création, le BDE Well'Com est devenu une association événementielle incontournable au sein de la fac.

Facebook : BDE Well'Com – Paris 8

Mél. bde.infocom.p8@gmail.com

Salle A 335

Association sportive



L'association sportive travaille en étroite collaboration avec le service des sports. Elle gère les compétitions sportives interuniversitaires. Celles-ci ont lieu le jeudi après-midi tant en sport individuel qu'en sport collectif. L'AS PARIS 8, en partenariat avec le SUAPS, organise également des stages tout au long de l'année universitaire (stages de ski et d'escalade, randonnée VTT/canoë, etc.).

Mél. asup8@live.fr

Associations culturelles

Anacrouse



L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par-là même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris 8. Gérée par les étudiants pour les étudiants, sa mission principale consiste à mettre en œuvre des projets favorisant la recherche en danse et la création chorégraphique au sein de l'Université.

Pour cela, trois types d'actions sont favorisées : le développement d'un réseau de partenaires susceptibles de proposer aux étudiants danseurs-chercheurs des espaces de visibilité, l'organisation de workshops articulant la recherche et la pratique en danse, et enfin la publication de travaux d'étudiants dans la revue *Funambule*.

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département danse.

Mél. anacrouse.relationspubliques@gmail.com

Pour participer à la revue Funambule :

Mél. funambule@anacrouse-danse.org

Salle A 080

Dessiner le vivant

Depuis 2018, l'association cherche à promouvoir le dessin de modèle vivant sur l'université Paris 8. Elle propose plusieurs ateliers hebdomadaires à destination des étudiants.

Mél. dessinerlevivantassos@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Diaph 8



Donner une autonomie et une visibilité aux travaux des étudiants des différentes promotions du second et troisième cycle universitaire du département Photographie (maîtrise, master et doctorat) de l'université Paris 8 ainsi qu'un regard sur cette formation. L'association a pour but de promouvoir ces mêmes travaux. Elle permet à ses membres une ouverture vers le monde professionnel grâce à ses projets de diffusion.

Mél. contact@diaph8.org

Éloquentia Saint-Denis



Éloquentia organise chaque année au sein de l'Université un concours des éloquences et une formation à la prise de parole en public. L'association et ses événements sont ouverts à tous et ont pour objectif de promouvoir la prise de parole sous toutes ses formes.

www.eloquentia-saintdenis.fr

Facebook : Eloquentia Saint-Denis

@EloquentiaSD #Entrezdanslarene #Eloquentia

Mél. eloquentiaind8@gmail.com

Louise Berthon : 06 63 87 52 34

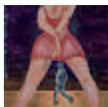
Salle A 0178

Kashira Production

Association de promotion d'œuvres audiovisuelles produites par de jeunes auteurs. Créée en 2017, elle soutient de nombreux projets en tant que producteur.

Mél. kashiraproduction@gmail.com

Libertango



Association portègne de Paris 8. Créer un espace d'échanges et de rencontres entre étudiants grâce au tango. Faire de l'Université un lieu de vie et de convivialité pour les étudiants et le personnel grâce à des rendez-vous réguliers. Permettre un échange entre différents âges, genres, cultures. Libertango organise tous les mois le Bal du dernier jeudi.

<https://www.facebook.com/libertango.assoc>

Mél. Libertango93@gmail.com

Séquence 0

Association ayant pour but la production, la diffusion et la réflexion en matière de cinéma indépendant, expérimental et à petit budget.

Mél. sequence0.asso@gmail.com

TEP8 (Théâtre universitaire de Paris 8)



TEP8 soutient et encourage la création étudiante dans le domaine du spectacle vivant. En outre, l'association s'engage à faciliter les démarches et demandes de tous les étudiants souhaitant réaliser leurs ambitions artistiques, dans le cadre de la fête des étudiants du département théâtre. Dans la même dynamique, elle mène plusieurs ateliers mensuels dans l'année, liés aux arts du spectacle, et possède une troupe universitaire ouverte à tous les étudiants de l'Université (possible dans le cadre de l'EC libre *Engagement étudiant*).

Mél. associationtep8@yahoo.fr

Kelly Mézino (Présidente)

Mél. k.mezino@yahoo.fr – 06 42 24 78 96

Associations interculturelles et de solidarité

AEHP8 (Association des Étudiants en situation de Handicap de l'université Paris 8)

L'association a pour but de promouvoir les actions dans le domaine du handicap sous toutes ses formes au sein de l'université Paris 8.

Mél. AEHP8@outlook.fr

Ismael Traoré (Président) : 07 53 78 63 79

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France)



L'AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France) a deux objectifs majeurs : elle œuvre tout d'abord pour faciliter l'insertion des étudiants maliens et africains, dans leur nouvel environnement.

Elle travaille ensuite dans le but de rassembler tous les étudiants maliens et africains, en général autour d'une même initiative qui est de promouvoir l'Afrique à travers des événements culturels, des débats et conférences.

Mél. aemif.contact@gmail.com
Tél. 07 53 88 59 20

AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)



Chaque année, un jeune sur 5, soit 150 000 élèves, sort du système scolaire sans qualification. Pour agir concrètement contre les inégalités, l'AFEV propose aux étudiants d'accompagner bénévolement, deux heures par semaine, des jeunes rencontrant des difficultés pour leur redonner confiance, envie d'apprendre, et les aider dans leur parcours.

www.afev.org
Charlotte Dargent ou Elise Ritz
Mél. charlotte.dargent@afev.org ou elise.ritz@afev.org
Tél. 06 34 90 50 12

AMEIP8 (AMicale des Étudiants Ivoiriens de Paris 8)

Association ayant pour objet la défense des intérêts spécifiques des étudiants ivoiriens dans le cadre de leurs études sur le territoire français.

Mél. amicaleameip8@gmail.com

AP2I (Agence de Promotion et d'Ingénierie Interculturelles)



AP2I développe des projets artistiques et culturels afin de favoriser le dialogue entre les cultures.

Elle compte aujourd'hui une pluralité de bénévoles et d'intervenants d'horizons divers (étudiants, artistes, professionnels, chercheurs, etc.) et est accompagnée d'organismes publics et privés (la mairie de Paris, le FIAP, la RATP, le Programme européen ERASMUS +, ...). En quelques mots, nos actions consistent à :

- rassembler des jeunes d'Europe et de Méditerranée autour d'activités artistiques et culturelles avec le projet *Les 400 vues* ;
- offrir un espace de réflexion sur l'interculturalité et ses enjeux avec *Le Labo* en organisant notamment des dîners interculturels et cafés-labo ;
- proposer de labéliser des courts-métrages grâce à « AP2i aime ».

Ces projets ne se réaliseront qu'avec votre participation ! Contactez-nous dès à présent pour devenir bénévoles et mener une expérience riche et professionnalisante.

www.ap2i.org
Facebook : AP2i—ladifférencenousenrichit
Mél. contact@ap2i.org

Arc en ciel



L'association a pour but d'aider les étudiants à s'émanciper par l'encadrement, le soutien administratif et la mise en œuvre d'un système visant à lutter contre l'échec.

Elle a aussi pour objectif de cultiver les réseaux et d'élargir les relations humaines afin d'organiser des échanges culturels avec d'autres associations, qu'elles soient internes ou externes.

Mél. arcenciel.univ.paris8@gmail.com
Tél. 01 49 40 72 47
Ali Hassani : 06 95 00 61 34
Salle A 0176

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Bok Xalaat



Proximité, écoute, efficacité et prise en charge réelle des préoccupations des étudiants : tels sont les engagements de l'association.

Dans un souci constant de faciliter l'intégration des étudiants étrangers et leur insertion complète dans le système Paris 8, l'association est à l'écoute des préoccupations des étudiants afin de les accompagner et les aider dans leurs démarches administratives.

Elle prône une large diversité culturelle et une synergie absolue de toutes les différentes composantes de Paris 8.

Mél. salioukebe02@gmail.com
Tél. 07 58 66 85 58

C'est cadeau



L'association, fondée en 2012, a pour but de récolter des jouets éducatifs et du matériel sportif pour des écoles en création dans le monde. Nous travaillons pour comprendre les problèmes locaux afin d'adapter nos actions sur le terrain.

Mél. cestcadeau34@gmail.com
François Bourrier : 06 46 85 28 41

CISED (Centre d'Initiatives et de Soutien aux Étudiants de Seine-Saint-Denis)



Aider les étudiants de Paris 8 dans leurs projets universitaires. Tutorat et méthodologie dans différentes matières (particulièrement en expression française), rencontres, débats.

www.cised.fr – Mél. cised@free.fr
Tél. 01 49 71 20 15

CIVD (Centre Interculturel de Vincennes Saint-Denis)



Le CIVD est une association sise à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUÉDEL, maître de conférences à Paris 8.

Le CIVD, lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression de diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- promouvoir de jeunes talents de notre université.

De plus, l'association peut vous aider à porter vos projets culturels ou artistiques devant la commission du FSDIE pour l'obtention d'une aide financière.

<http://civd2000.wix.com/civd>
Mél. civd.paris8@gmail.com
Tél. 01 49 40 65 80 ou 06 23 07 07 07

Collectif Palestine Paris 8



Le collectif « Palestine Paris 8 » s'articule autour de plusieurs objectifs : informer et sensibiliser régulièrement sur la cause palestinienne en fonction de l'actualité, organiser des événements (conférences, projections/débats, expositions, pièces de théâtre, ventes solidaires, concerts...) sur la Palestine ainsi que des rencontres (échanges universitaires, vidéoconférences) avec l'université Al-Aqsa à Ghaza, avec laquelle notre université est en partenariat ; se faire le relais, chaque année, des campagnes nationales et internationales de solidarité (IAW, R2E, BDS...).

Mél. collectifpalestinep8@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes)



Notre association est une association de solidarité internationale composée de trois branches (France, Haïti et Canada), qui fonctionnent chacune selon les exigences de leur lieu d'implantation. Elle a pour but d'éduquer et de former des jeunes, de travailler avec eux, de les accompagner, de les rendre utiles à la communauté afin qu'ils puissent servir et agir là où le besoin se fera sentir. Leur slogan est « une jeunesse forte pour une société prospère ». Eponje est aujourd'hui l'une des associations les plus actives à l'université Paris 8, par les nombreux projets qu'elle réalise et qui comptent parmi les plus grandes manifestations culturelles et artistiques des universités. Parallèlement, elle met en valeur les talents et les compétences de chaque étudiant.

<http://www.eponje.moonfruit.fr/>
Facebook : eponjeinternational
Mél. eponjeorg@gmail.com
Jean Odnor : 06 44 00 21 01

GLUP



Le GLUP est l'association des personnes LGBT + des universités de Paris et d'Île-de-France. Ouverte à tou-te-s, elle s'organise en 4 pôles : Convivialité (ApériGlup, soirées PULPE), Culture (théâtre, cinéma...), Militantisme (Marche des Fiertés, égalité femmes-hommes...) et Prévention IST/VIH.

www.assoglup.com
Profil Facebook et Twitter : Asso Glup
Mél. glup.univp8@gmail.com

HASOD (Haïti Avenir pour la SOLidarité et le Développement)



L'association « Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement (HASOD) » est une association étudiante loi 1901 à but non lucratif, créée en novembre 2009, dont l'objectif est d'encourager le transfert de compétences entre les Haïtiens de tous horizons. Elle travaille aussi sur l'assainissement, le développement de l'économie sociale, l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et des jeunes en Haïti.

Depuis 2010, l'association intervient activement en Haïti pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés et régler certains problèmes que rencontre la population dans les domaines de l'agriculture, l'environnement et l'assainissement grâce à l'appui financier de la communauté universitaire française (Paris 7, Paris 8, Paris 1, Paris 13, Paris Nanterre, CROUS de Paris, de Créteil, de Versailles).

www.haitiavenir.org
Mél. haiti_avenir@gmail.com

Lysias Saint-Denis



Cette association a pour objet de faire la promotion de l'art oratoire, notamment en organisant des concours de plaidoirie et d'éloquence.

Mél. lysiasparis8@gmail.com

Radio Paris 8



Média destiné à tous les étudiants et personnels de l'Université. La rédaction est ouverte à ceux qui veulent s'impliquer, participer ou créer toutes sortes d'émissions. L'équipe est mixte, dynamique et soutenue par le service de la vie étudiante.

Les programmes sont organisés autour de 4 branches : art et spectacle, vie associative étudiante, écologie et mode de vie, débat et création.

Chaque mois, un enregistrement public se déroule à la Coupole de la Maison de l'étudiant.

Mél. contact@radioparis8.net
Christian Lemeunier : 06 82 74 71 10

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

RUSF



RUSF est un réseau national qui accueille les étudiant(e)s étranger(ère)s, migrant(e)s réfugié(e)s ou sans papiers dans les universités. Aide scolaire, démarches administratives, inscriptions dans d'autres formations à Paris 8 ou ailleurs, sorties culturelles... Étudiant(e)s, étudiant(e)s migrant(e)s..., nous pouvons vous aider dans ces démarches. Étudiant(e)s, enseignant(e)s, personnels, rejoignez-nous si vous souhaitez participer à nos actions.

Page Facebook : RUSF Paris 8

Mél. p8sansfrontières@gmail.com

Permanences : salle A 336

UEC (Union des Étudiants Communistes)



L'UEC est la branche étudiante du Mouvement Jeunes Communistes de France.

Elle a pour but de faire rayonner les idées et les valeurs progressistes dans le milieu universitaire en inscrivant la solidarité au cœur de la vie étudiante. L'organisation défend les intérêts des étudiants sur le lieu d'études, de travail et de vie en menant les batailles politiques visant à l'amélioration des conditions d'études et de la qualité de l'enseignement. L'UEC organise des soirées populaires et progressistes, des débats et réunions publiques.

Nos objectifs sont la solidarité internationale et la réussite de tous les étudiants de Paris 8.

Facebook : UEC Paris VIII

Mél. uecparis8@gmail.com

Nima Zahir : 06 68 49 89 36

Uni-Cité



L'Uni-Cité est une association de partage et d'entraide dont le but est de promouvoir la réussite et le bien-être des étudiants au sein de l'université Paris 8. Nous proposons une aide diversifiée dans de nombreux domaines de la vie étudiante : scolaire, alimentaire, juridique, administratif et social.

Facebook : Association L'Uni-Cité

Mél. uniciteparis8@gmail.com

Tél. 06 70 47 92 63

ZupdeCo



L'Association nationale ZupdeCo propose aux étudiants de s'engager bénévolement 2 heures par semaine en tant que tuteurs d'un collégien en difficulté

scolaire, issu d'une famille défavorisée. ZupdeCo accompagne depuis 6 ans plus de 3 000 enfants grâce à des partenariats constructifs avec les établissements supérieurs et les collèges. Ce tutorat, qui couvre toute la période scolaire, a pour objectifs d'aider les collégiens à reprendre confiance en mathématiques et en français, de leur apporter de la méthodologie et de l'autonomie dans leur travail et de leur redonner le sens de l'école pour qu'ils puissent choisir et construire leur propre avenir.

Mél. isabelle@zupdeco.org

Isabelle Ged : 06 86 95 25 66

Organisations étudiantes représentées dans les conseils centraux

Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis



Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis Paris 8 est un syndicat de lutte autogestionnaire qui travaille à être un lieu d'émancipation et d'apprentissage d'outils militants. Nous luttons pour une université ouverte à tous et à

toutes en nous plaçant à la fois sur le front de l'aide juridique et celui de la lutte directe. Nous nous occupons aussi des problèmes de droit du travail, en lien avec l'Union Syndicale Solidaires dont nous sommes membres. Nous organisons, par ailleurs, des rencontres pour discuter tous ensemble de la société, de l'Université...

Notre histoire s'inscrit dans la continuité de celle de SUD étudiants Paris 8 qui a décidé de rejoindre une nouvelle fédération de syndicats de lutte étudiants en janvier 2013, appelée Solidaires Étudiant-e-s – Syndicats de lutte. Sud étudiants Paris 8 existe depuis 2006 à l'université de Saint-Denis.

<http://solidairesetudiantesp8.over-blog.com/>

<https://solidaires-etudiant-e-s.org/>

Mél. sudparis8@gmail.com

Salle A 0179

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

UEAF (Union des Étudiants Algériens de France)



Association qui œuvre pour la défense des intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. L'UEAF organise la solidarité, l'orientation et l'accompagnement des étudiants en difficulté. Elle met en place des permanences tout au long de l'année universitaire pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives et universitaires. Elle organise des manifestations diverses pour la promotion de la culture méditerranéenne, en général, et algérienne, en particulier (conférences, expositions, colloques, concerts...). C'est un trait d'union, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Mél. ueafparis8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 32 ou 06 99 35 13 15 ou 06 50 34 30 18

Salle A 001

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)



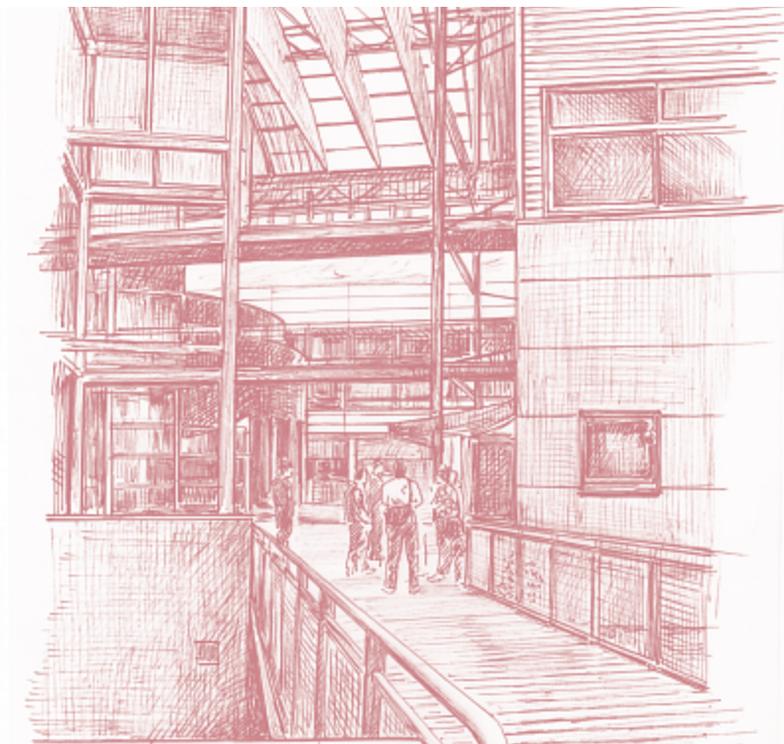
Présente sur l'ensemble des universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante au niveau national et à Paris 8. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. L'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien : obtention d'une bourse, d'un titre de séjour, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen ou d'inscription... ; l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

www.unef.fr

Mél. unef.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 99

Salle A 001



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

Service d'action culturelle et artistique – ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 28

Mél. aca@univ-paris8.fr

Facebook : www.facebook.com/aca.paris8

Instagram : [aca.paris8](https://www.instagram.com/aca.paris8)

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Le service d'action culturelle et artistique (ACA) a pour mission d'animer le campus universitaire en proposant aux étudiants, aux personnels enseignants et BIATOSS des activités culturelles et artistiques de qualité et en les incitant à présenter eux-mêmes leurs propres réalisations.

Ateliers

Bande Dessinée¹

Animé par un professionnel, cet atelier annuel propose aux étudiants d'appréhender les techniques du dessin et les différentes étapes de la réalisation d'une revue BD.

Chorales

■ Le Petit Chœur de Saint-Denis¹ est ouvert à tous (répétitions le mardi de 19 h à 21 h 30). Invitation chaque année d'un chœur étranger.

■ La chorale de Paris 8 : chansons du monde pour amateurs motivés (répétitions le vendredi de 13 h à 14 h).

Cirque

En partenariat avec l'académie Fratellini et animé par des professionnels du cirque, cet atelier, ouvert à tous, propose une initiation à la pratique d'une discipline du cirque. L'atelier se déroule en avril, les inscriptions sont ouvertes à partir du 2^e semestre.

Fanfare de Paris 8 et initiation instrumentale¹

En partenariat avec la Philharmonie de Paris, ces ateliers proposent :

– aux amateurs n'ayant pas d'expérience musicale la découverte et la pratique d'un instrument, encadrée par des professionnels, avec prêt d'instrument ;

– aux musiciens ayant une pratique musicale (toutes filières d'études) de rejoindre la Fanfare pour un travail exigeant sur les rythmes et modes d'une région du monde en vue de produire des prestations tant sur le campus universitaire qu'à l'extérieur.

Orchestre symphonique universitaire de Paris 8

Né d'un projet étudiant, il est ouvert à tous les musiciens pratiquant un instrument d'orchestre (répétitions le lundi de 18 h à 21 h).

Théâtre / Jeu d'acteur¹

Deux ateliers annuels de pratique et de création théâtrale sont réservés aux étudiants. Les activités regroupent l'improvisation, le travail d'interprétation et la mise en scène. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font à partir de septembre.

Concours de Nouvelles

Un concours de nouvelles, basé sur un thème défini par un jury de professionnels de la littérature et de la culture, est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants et travailleurs de la Seine-Saint-Denis.

Rencontres

Le Forum de la culture se déroule en septembre, dans le cadre de la fête de rentrée *Grand Huit*, sur le bâtiment-pont : théâtres, salles de spectacles, musées et cinémas partenaires présentent leurs saisons et leurs projets.

Sorties culturelles

L'ACA propose tout au long de l'année, à Paris ou sur le territoire dionysien, des visites guidées d'expositions ou de sites (expositions d'arts plastiques, musicales, d'œuvres picturales ou de monuments). Retrouvez-nous également sur les pages Facebook et Instagram de l'ACA pour les événements culturels de Paris 8 et de nos partenaires, sur le campus et hors les murs.

1. Ces ateliers sont validable en EC libres.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Billetterie de l'ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 09 / 65 37

Mél. vdequin@univ-paris8.fr

apereira12@univ-paris8.fr

Accueil

mardi à jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

vendredi de 10 h à 13 h

Cinéma

Billets à tarif réduit vendus à l'unité pour les cinémas UGC, MK2, TS30.

Billets pour le cinéma l'Écran de Saint-Denis, directement sur place sur présentation de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle de l'université Paris 8 : 4,50 € la place.

Festivals divers

Festival d'Automne, Banlieues Bleues, Festival Exit à la Maison des Arts de Créteil, Festival de l'Imaginaire à la Maison des Cultures du Monde, Festival de Saint-Denis, rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, etc.

Lettre d'information de la billetterie

Pour être informés des sélections de spectacles, des invitations ou des tarifs exceptionnels, n'hésitez pas à venir à la billetterie vous inscrire à la lettre d'information. Chaque mois, vous recevrez une suggestion d'offres de spectacles.

Théâtre, concerts, opéra, musique, cirque

La billetterie Paris 8 propose des tarifs réduits à l'ensemble de la communauté universitaire. Elle est partenaire de près de 100 scènes culturelles d'Île-de-France, parmi lesquelles on trouve l'académie Fratellini, le CND, la Comédie Française, l'Espace 1789, La Cartoucherie, La Colline, MC93, le théâtre de la Cité Internationale, le théâtre de la Ville, le théâtre de l'Odéon, le théâtre Gérard Philipe, le théâtre Nanterre-Amandiers...

Réservations et règlement sur place (chèque ou espèces uniquement).



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Presses universitaires de Vincennes – PUV

Maison de la Recherche – Salle A3-333

Tél. 01 49 40 67 50 / 67 51 / 67 52 / 67 88 / 67 99

Mél. puv@univ-paris8.fr

www.puv-editions.fr

Les PUV sont, au cœur de Paris 8, une **maison d'édition publique et commerciale à diffusion internationale**, qui éditent en version papier et numérique environ 25 ouvrages par an.

Le fonds éditorial comprend des ouvrages collectifs et des essais d'auteurs qui sont, à part égale, chercheurs à Paris 8 ou dans d'autres institutions. En lettres, en arts, en philosophie, en sciences humaines et sociales, les PUV diffusent des recherches novatrices. La collection Libre cours, dernière née de nos collections, rassemble des livres courts et denses, spécifiquement destinés aux étudiants.

Nos collections :

- **Culture et Société** : Interférence des écrits et des institutions.
- **Essais et Savoirs** : Érudition, écriture : les pôles de la recherche.
- **Esthétiques hors cadre** : Sur le pluriel de l'art.
- **Intempestives** : Exercices de pensée, passages entre les disciplines.
- **La Philosophie hors de soi** : Marges et écarts de la philosophie.
- **Libre cours** : Des synthèses bien informées, un savoir accessible.
- **L'Imaginaire du Texte** : Le travail des textes, les trajets de l'imaginaire.
- **Littérature hors frontière** : Écritures mouvantes, au croisement des lieux et des cultures.
- **Manuscrits modernes** : Les chantiers de la génétique textuelle.
- **Médias** : Stratégies des acteurs socio-économiques et technologies de l'information et de la communication.

■ **Sciences du langage** : Perspectives actuelles dans les linguistiques.

■ **Temps et Espaces** : Territoires et temporalités.

■ **Théâtres du monde** : Manifestations scéniques d'hier et d'aujourd'hui.

Les PUV éditent également **5 revues spécialisées**, qui fédèrent la recherche dans des domaines définis :

■ **Médiévales**¹ : Langue Textes Histoire du Moyen-Âge.

■ **Extrême-Orient, Extrême-Occident**¹ : Recherches comparatives en histoire, littérature, civilisation du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Viêt-Nam).

■ **Marges**¹ : Art contemporain, approches interdisciplinaires.

■ **Recherches linguistiques de Vincennes**² : Travaux portant sur les divers sous-domaines de la linguistique théorique et formelle : phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, psycholinguistique, typologie, poétique.

■ **Théorie, Littérature, Épistémologie**² : Articulation entre les études de théorie littéraire et celles menées au sein d'autres disciplines susceptibles d'éclairer la construction du sens et la dynamique des textes littéraires.

Elles éditent en outre **2 revues bilingues anglais-français**, gratuites :

■ **Hybrid**³ : Arts contemporains et médiations humaines, dans leur réalité numérique.

■ **Biens Symboliques/Symbolic Goods**³ : Revue de sciences sociales sur les arts, les cultures et les idées.

Les publications des PUV sont consultables à la bibliothèque et disponibles dans les grandes librairies françaises. Pour tous les usagers de Paris 8, il est également possible de les acheter directement aux PUV avec une remise de 20%.

Notre librairie en ligne :

www.puv-editions.fr (paiement sécurisé)

1. Disponible en version papier et numérique.

2. Revues encore diffusées mais plus éditées.

3. Disponible en libre accès en numérique.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

Bât. A – Salle 093

Tél. 01 49 40 65 30

Mél. suaps@univ-paris8.fr

<https://appscol.univ-paris8.fr/suapsEtudiant>

www.facebook.com/Suapsparis8

Service commun de l'Université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la **possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement**.

À l'Université, sous la responsabilité d'enseignants spécialistes, chacun pratique selon ses goûts, ses moyens physiques et son niveau. **On peut pratiquer 2 activités différentes par semestre.**

Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : découverte, initiation, perfectionnement, compétition.

Activités sportives

Abdos-fessiers, aikido, athlétisme, badminton, basketball, boxe, danses (contemporaine, hip-hop, modern jazz, rock, salsa, tango, etc.), échecs, escalade, escrime, fitness, football, futsal, judo, kung-fu, muay thai, musculation, natation, qi-gong, rugby, step, ski, tai-chi-chuan, tennis, volleyball, VTT, yoga et zumba (modifications possibles).

Le SUAPS organise également des stages de ski, mais aussi des stages plein air ou multi-activités (gratuits ou payants) au cours de l'année universitaire.

Des EC libres ou de découverte (éléments constitutifs) de sport sont également proposés. La liste de tous les sports, des EC, ainsi que les horaires sont sur la brochure du SUAPS, disponible au bureau des sports ou sur le site de l'Université.

Nota bene

Tous les étudiants pratiquant une activité sportive sont assurés par le SUAPS, dans le cadre d'un contrat collectif souscrit auprès de la MAIF :

- au cas où ils n'auraient pas de mutuelle ;
- au cas où ayant une mutuelle, celle-ci ne couvrirait pas totalement les accidents sportifs survenus dans le cadre universitaire.



Bénéficiaire des services de la vie étudiante





ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

- 105 ■ Service de la vie étudiante
- 106 ■ Service social du CROUS de Créteil
- 107 ■ Service des bourses

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

- 109 ■ Infirmierie
- 110 ■ Service universitaire de médecine préventive
et de promotion de la santé – SUMPPS

LOGEMENT & RESTAURATION

- 111 ■ Logement universitaire
- 112 ■ Restauration universitaire

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

Service de la vie étudiante

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)

Salle MDE-08 – Tél. 01 49 40 68 23

Pour l'université Paris 8, la question de l'ouverture aux étudiants étrangers, du Nord comme du Sud, a toujours été considérée comme essentielle. Elle accueille des étudiants de 143 nationalités différentes. Elle propose un dispositif d'accueil visant à l'amélioration des conditions d'accueil de ces étudiants et au renforcement de l'attractivité de notre université.

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers constitue un lieu de ressources polyvalent où ces étudiants peuvent trouver, en un lieu unique, une offre coordonnée de différents services adaptés à leurs besoins et à leurs attentes. Il les oriente dans leur quotidien vers les bons interlocuteurs et les conseille sur les différentes procédures qu'ils ont à réaliser avant et après leur arrivée en France, puis durant leur séjour d'études.

Il a pour objectifs

- L'information administrative et l'identification des procédures (DAP, Campus France, séjour, visite médicale à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), visa).
- L'accueil physique et téléphonique des étudiants étrangers.
- La prise de rendez-vous et la constitution de dossiers pour la demande et le renouvellement du titre de séjour (remise de récépissé sur place), la prise de rendez-vous avec l'OFII de septembre à janvier et le suivi des dossiers en lien avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis (93) et l'OFII pendant toute l'année universitaire.
- La possibilité de suivre des cours de français pour une remise à niveau.
- La prise de rendez-vous avec un avocat en cas de recours.

Le pôle de l'accompagnement social des étudiants

Salle MDE-07 – Tél. 01 49 40 68 95

Le pôle d'accompagnement social est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité où les étudiants peuvent s'exprimer en toute confidentialité.

Une chargée de l'accompagnement social, en lien avec le CROUS, pourra les accompagner dans la résolution de leurs difficultés financières, administratives ou de logement. De même, dans le cadre d'un travail complémentaire avec les services sociaux et associatifs du territoire, elle pourra les orienter vers des professionnels et structures spécialisés.

En matière de logement, les étudiants peuvent prendre contact directement avec la chargée d'accompagnement social pour instruction du dossier par la commission de la résidence sollicitée.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service social du CROUS de Créteil (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Maison de l'étudiant – Salle MDE-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Fax 01 48 21 04 46

Accueil du lundi au vendredi,
le matin sans RDV, sauf le mercredi, et l'après-midi sur RDV
(horaires précis affichés sur place)

Le service social du CROUS à Paris 8 est un **lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants** ayant besoin d'une **aide momentanée ou prolongée**.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistante sociale.

Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel...).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistante sociale peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires), notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Le service social du CROUS à Paris 8 est également chargé de proposer aux étudiants, en cas de difficultés financières, et une fois qu'ils auront fait au préalable un Dossier Social Étudiant (DSE), deux types d'aides (voir page 107) :

- L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)
- L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)

Vous trouverez également un affichage régulièrement réactualisé des informations les plus importantes, qui est accessible y compris lorsque la permanence d'accueil est fermée.

Antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h
et mercredi de 9 h à 16 h

Pour prendre RDV avec une assistante sociale, s'adresser à l'accueil.

bourse@crous-creteil.fr/social@crous-creteil.fr

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales, logement, culture » est organisé dans cette antenne pour les étudiants inscrits dans le 93.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service des bourses

Maison de l'étudiant – Salle MDE-19

Tél. 01 49 40 64 07 / 70 26

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Accueil du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 15

Les jours et les horaires indiqués ci-dessus ne sont valables que pendant la campagne d'inscription. En dehors de ces périodes, merci de vous adresser à l'accueil de la Maison de l'étudiant.

Demande de dossier par internet

du 15 janvier au 31 mai

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux (de L1 à M2)

Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première attribution (sauf dérogations prévues).

Conditions de nationalité

Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (ou d'un État faisant partie de l'Espace économique européen) ou posséder un certificat de réfugié délivré par l'OFPRA. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

Conditions de scolarité

Les bourses sont attribuées par année universitaire. Il faut :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence pour une première année ;
- être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

- répondre aux conditions d'assiduité, de présence aux examens et de scolarité ;
- ne pas avoir interrompu ses études au-delà de 28 ans (âge apprécié au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours).

Le renouvellement d'une bourse n'est pas automatique, l'étudiant doit en faire la demande chaque année.

L'étudiant boursier est exonéré en présentant son avis conditionnel :

- de CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
- des droits d'inscription à l'Université pour un diplôme

Il bénéficie aussi de l'aide au logement (ALS, APL, cf. CAF) et de la priorité dans l'attribution des chambres en cité universitaire à partir de l'échelon 5, sauf cas particuliers.

Aides spécifiques ASAP & ASAA

Ces aides sont gérées par les assistantes sociales et les dossiers sont examinés en commission.

L'aide d'urgence permet d'apporter une réponse aux étudiants en situation de précarité sous forme d'une aide financière personnalisée, ponctuelle ou pour la durée de l'année universitaire.

- **L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)** : il s'agit d'une aide d'urgence qui vient répondre au constat fait par une assistante sociale d'une situation sociale grave avérée, lorsqu'une allocation annuelle ne peut être attribuée en cours d'année universitaire.
- **L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)** : il s'agit d'une aide mensuelle attribuée aux étudiants remplissant les conditions de diplômes, d'études et de nationalité prévues par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur délivrées sur critères sociaux (étudiants qui ne relèvent pas des cas d'exclusion de cette même réglementation). Les étudiants en indépendance avérée, en reprise d'études ou en rupture familiale peuvent également bénéficier de cette allocation.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h et mercredi de 9 h à 16 h (prévoir une arrivée 30 minutes avant).

Pour prendre RDV avec une assistante sociale, s'adresser à l'accueil.

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales, logement, culture » est organisé dans cette antenne pour les étudiants inscrits dans le 93.

D'autres aides financières

Connectez-vous sur le site du CNOUS : www.cnous.fr

Dispositif d'accueil d'étudiants étrangers : bourses master Île-de-France

Cette aide s'adresse aux étudiants étrangers primo-arrivants, âgés au maximum de 30 ans dans l'année de sélection, souhaitant préparer un diplôme de master en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France, quel que soit le domaine d'études choisi.

L'étudiant doit effectuer lui-même les démarches auprès de l'établissement universitaire francilien qu'il désire intégrer en précisant qu'il souhaite en parallèle déposer sa candidature pour l'obtention de la bourse régionale.

Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr

Aide au mérite

L'aide au mérite est un complément de bourse pour les étudiants, futurs boursiers ou boursiers bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux.

Elle est accordée :

- aux élèves de terminale, futurs boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée.

Pour bénéficier de l'aide au mérite, l'élève ou l'étudiant doit avoir déposé un dossier social étudiant (DSE) sur le site Internet du Crous de Créteil. Par la suite, il n'a aucune démarche supplémentaire à accomplir.

Prix de la Chancellerie

La Chancellerie des universités de Paris récompense chaque année par des prix d'excellence portant le nom de « Prix solennels de la Chancellerie » de jeunes docteurs qui ont fait avancer la Recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires tels que la médecine, la pharmacie, la science, le droit, les sciences politiques, les sciences économiques et de gestion, les arts, lettres et sciences humaines.

Le dossier doit être déposé auprès de l'école doctorale de rattachement.

La procédure de candidature est à retrouver sur le site de la Chancellerie : www.sorbonne.fr

Bourses des collectivités locales

Bourse municipale de l'Engagement étudiant solidaire de Saint-Denis

Destinée à favoriser l'autonomie et la réussite des étudiants, cette bourse vise à aider les étudiants qui s'engagent dans des associations locales. Elle s'adresse aux candidats qui réunissent les conditions suivantes :

- résider à Saint-Denis ;
- être étudiant en 2^e ou 3^e année d'un cursus d'enseignement supérieur (université, IUT, BTS...);
- présenter un projet de qualité mené en partenariat avec une association dionysienne.

La priorité est donnée aux étudiants boursiers et/ou salariés. Les dossiers retenus sont examinés par une commission qui sélectionne les candidats au mois d'octobre.

Pour déposer un dossier, merci d'activer ce lien :

<http://ville-saint-denis.fr/actualite/engagement-%C3%A9tudiant-solidaire-%C3%A9dition-2019-2020>

- Maison de la vie associative
19, rue de la Boulangerie – Tél. 01 83 72 20 40
- Direction de la jeunesse
Hôtel de ville – centre administratif – 4^e étage
2, place du Caquet – Tél. 01 49 33 67 03

BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

Infirmierie

Bât. C – Salles 001, 002

Tél. 01 49 40 65 14 / 71 05

En cas d'absence ou d'urgence, appeler le PC sécurité incendie (situé en bas des escalators, bâtiment A) au 01 49 40 71 00

Heures d'ouverture

Accueil sans rendez-vous :

Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h

Le vendredi de 9 h à 16 h 30

Accueil sur rendez-vous :

Les étudiants seront reçus, à leur demande, par les infirmières les lundi et vendredi.

Pour ce faire, prendre rendez-vous avec l'infirmierie en contactant le 01 49 40 65 14 ou le 01 49 40 71 05.

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

Missions

- Le personnel infirmier reçoit, informe, oriente et effectue les soins ;
- Les informations restent confidentielles ;
- Vous êtes malade ; vous vous êtes blessé ; vous avez besoin de pansements ou de soins prescrits par un médecin ;
- Vous vous sentez seul ; vous avez un coup de blues, de déprime, des idées noires.. Vous vous sentez stressé ;
- Vous avez un retard de règles ;
- Vous avez besoin d'un avis concernant le dépistage du SIDA, des hépatites B et C et autres infections sexuellement transmissibles.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé – SUMPPS

Maison de l'étudiant – Salle MDE-18

Tél. 01 49 40 65 10

Mél. medecine.preventive@univ-paris8.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Il est composé de médecins, infirmières, psychologues, gynécologues, d'une diététicienne et de secrétaires.

Tous les étudiants inscrits doivent effectuer une visite médicale (décret du 7 octobre 2008).

Les étudiants qui le désirent peuvent se présenter au service pour obtenir des **certificats médicaux** (bourse, prêt d'honneur, certificat d'aptitude au sport, certificat de travail, vaccinations). Une infirmière est présente pour les **accueillir**, les **écouter**, les **informer** et les **orienter**.

Et pour les **étudiants en situation de handicap** :

- certificats médicaux pour le 1/3 temps,
- aménagement des épreuves et assistances diverses, en liaison avec le service accueil handicap de l'Université (voir chapitre 4, page 63).

Le service propose également des **consultations gratuites** sur rendez-vous (tél ou mél) :

- consultations **diététiques** (mardi et vendredi de 9 h 30 à 16 h 30) ;
- consultations **gynécologiques** (lundi de 13 h 30 à 16 h et mercredi de 10 h à 16 h) ;
- consultations d'**aide psychologique** (du lundi au vendredi de 10 h à 16 h) ;
- consultations en **tabacologie** (lundi et jeudi de 10 h à 16 h) ;
- **vaccinations** (du lundi au vendredi de 10 h à 16 h).

Les **bilans sanguins**, établis par la CPAM, sont **gratuits** (VIH à la demande).

Les dépistages des **troubles de la vue** et de l'**audition** ont lieu le mardi de 10 h à 16 h.

Chaque année, une **action de prévention santé** est par ailleurs organisée par les infirmières sur :

- la contraception ;
- les IST (infections sexuellement transmissibles) ;
- les addictions (tabac, alcool, drogues, écrans) ;
- le bien-être (alimentation, stress, sommeil, audition, sport) ;
- les violences ;
- la tuberculose.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

LOGEMENT & RESTAURATION

Logement universitaire

Le CROUS de Créteil, opérateur naturel en matière de logement étudiant, gère une vingtaine de résidences universitaires dont dix en Seine-Saint-Denis.

Comment demander un logement ?

Quelle que soit votre situation, vous devez formuler votre demande de logement **entre le 15 janvier et le 31 mai** qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse via le dossier social de l'étudiant (DSE). Pour demander un logement, vous devez remplir votre DSE même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr/demanderune-bourse/constituer-dossier-social-etudiant.

Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements.

L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous vous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Lokaviz

Lokaviz est la première plateforme de l'hébergement des étudiants mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur.

Cette centrale du logement vous permet d'effectuer des recherches de chambre, studio, T1, T2, colocation dans la France entière, afin de poursuivre vos études. Lokaviz répertorie tous les logements vides des résidences universitaires des CROUS de France, mais également les offres de logement des particuliers. www.lokaviz.fr

Autres possibilités de se loger

Résidences étudiantes privées

Il existe des résidences étudiantes privées qui sont ouvertes à tous. Ces structures proposent plusieurs logements étudiants en Île-de-France (<https://www.univ-paris8.fr/Logement,347>).

Colocation

Différents sites Internet proposent des annonces de colocation :

- www.appartager.com
- <http://www.recherche-colocation.com/>

La Maison de l'étudiant et le SCUUI-IP de l'université Paris 8 affichent également des annonces de logement.

Les aides au logement

Les aides de la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

- L'Allocation Logement à caractère Social (ALS)
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Renseignements sur www.caf.fr

Les aides Action Logement

- L'**avance LOCA-PASS** permet à l'étudiant de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser progressivement, sans payer d'intérêts.
- La **garantie LOCA-PASS** prend en charge gratuitement la caution des loyers et charges locatives due au bailleur à l'entrée dans les lieux.
- **VISALE** est une caution accordée au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.
- L'**AIDE MOBILI-JEUNE** est une subvention qui permet de réduire la quittance de loyer.

Renseignements sur www.actionlogement.fr

Garantme est une caution locative pour les locataires qui n'ont pas de garant.

Renseignements sur www.garantme.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Restauration universitaire

Le CROUS de Créteil

L'équipe du CROUS vous souhaite la bienvenue et vous propose, pour vous restaurer sur le campus de Paris 8, différents pôles de restauration :

Le restaurant universitaire et sa cafétéria dans le bâtiment CROUS

Le restaurant universitaire propose chaque jour un repas équilibré avec un choix de formules variées :

- Formule plat du jour (4 plats chauds au choix)
- Formule pizza (2 pizzas au choix)
- Formule grillade

Ouvert du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 h

Prix du repas pour les étudiants : 3,30 € (tarif 2019)

La cafétéria au rez-de-chaussée vous propose un choix de formules rapides, sandwiches, pâtisseries diverses, glaces, salades, boissons chaudes ou froides, formules sandwiches.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Deux cafétérias dans le bâtiment A

Pour grignoter à toute heure et en toute liberté, des sandwiches froids ou chauds, des salades, des tartes ou des gourmandises... sont en vente.

■ La Grande Cafét'

Pizzas, sandwicherie, croque-monsieur, glaces... Hall du bât. A

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 14 h 30

■ Le Gai Savoir

Paninis, pizzas, salades, tartes et muffins Bât. A (1^{er} étage)

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Des distributeurs automatiques

Répartis dans l'Université, les distributeurs automatiques vous permettront de faire une pause café.

Paiement par espèces, par carte bleue à partir d'un euro, ou grâce à votre carte d'étudiant

La carte d'étudiant multiservices vous permet d'accéder aux services du CROUS et fonctionne comme un porte-monnaie électronique.

Vous pouvez la recharger directement en ligne via votre compte Izly par carte bleue (minimum de 30 €) ou par virement (minimum de 5 €). Un rechargement contre espèces est également possible au niveau de l'accueil du restaurant et de la Grande Cafétéria.

En téléchargeant l'**application Izly**, il est également possible de payer grâce à son **smartphone** en générant un **QR code**.

En dehors du CROUS

Trois points de restauration rapide

■ Chez Karim

Parvis du bât. B

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 15 à 18 h 30

Le vendredi de 8 h 15 à 18 h

Le samedi de 9 h 30 à 15 h 30

■ La boîte à Frites

Parvis du bât. A

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

■ Le Campus

Entrée de l'Université

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 23 h

Être étudiant à Saint-Denis





115 ■ Saint-Denis et son territoire

117 ■ Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire

Une ville dynamique

Avec plus de 111 000 habitants, Saint-Denis occupe le 3^e rang de la région par sa population. Dynamique, la ville connaît un fort taux de croissance et accueille 1 000 nouveaux habitants chaque année. Saint-Denis est la ville qui construit chaque année le plus de logements sociaux en Île-de-France. De nombreuses entreprises s'y implantent, faisant de ce territoire une ville en renouveau.

Saint-Denis est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine. De nombreux commerces participent à l'animation du centre-ville auquel l'accès a été rendu aux piétons. Il se tient à Saint-Denis le plus grand marché d'Île-de-France (mardi, vendredi et dimanche).

Les temps forts annuels de Saint-Denis

Saint-Denis est une scène ouverte. Tout au long de l'année, fêtes, festivals et initiatives annuelles invitent à profiter de la ville « autrement » et à découvrir toute sa vitalité créative :

- fête de Saint-Denis (octobre) ;
- foires de Saint-Denis (décembre) ;
- journées cinématographiques dionysiennes (février) ;
- panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (mars/avril) ;
- fête des tulipes (avril) ;
- festival de Saint-Denis + festival Métis (octobre) ;
- festival Hip-Hop et des cultures urbaines (juin) ;
- pique-nique de rentrée (fin août/début septembre).

Plaine commune

Plaine Commune est née de la volonté de neuf villes de rassembler leurs talents et leurs compétences : Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse et Saint-Ouen-sur-Seine. Comptant près de 430 000 habitants, l'établissement public territorial Plaine Commune forme un territoire porteur de grands projets.

Plaine Commune au cœur de Paris 2024

Plaine Commune est au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 avec le Village des athlètes, 3 sites de compétition et 17 sites d'entraînement. Avec le Village des athlètes (à L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine), le Centre aquatique olympique (Stade de France), à Saint-Denis, et le Stand de tir de La Courneuve, les athlètes se déplaceront ainsi largement sur le territoire.

La Street Art Avenue (Saint-Denis / Aubervilliers)

Depuis son lancement à l'occasion de l'Euro 2016, la Street Art Avenue met en couleurs les berges du canal Saint-Denis. Ce sont vingt-cinq œuvres que vous pouvez admirer en vous promenant le long du canal, à pied ou à vélo, entre La Villette et le Stade de France. Chaque année, de nouvelles œuvres viennent enrichir ce lieu.

Renseignements sur le parcours : www.tourisme-plainecommune-paris.com

La Cité du cinéma

Ancienne « cathédrale » électrique qui alimentait le réseau de traction du métro parisien, la Cité du Cinéma a été restaurée, tout en conservant son style industriel, et réunit aujourd'hui tous les intervenants d'un film, de l'écriture du scénario à la post-production et la distribution, en passant par la création de décors et le tournage, et compte une école de cinéma. Elle se visite et accueille des expositions temporaires grand public (Star Wars, Harry Potter...).

20, rue Ampère – 93200 Saint-Denis
Métro : ligne 13, station Carrefour Pleyel

Informations et réservations pour les visites et les expositions :

www.tourisme-plainecommune-paris.com
www.tourisme93.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Le marché aux Puces de Saint-Ouen-sur-Seine

Premier marché d'antiquités au monde, il réunit mobilier, objets d'art et de décoration, mais aussi livres, disques, vêtements vintage, bijoux et bien d'autres choses. Vous pourrez aussi goûter aux plaisirs d'un concert de jazz manouche dans l'un des nombreux bars du quartier.

Point d'information tourisme

124, rue des Rosiers (au cœur du marché)

Ouverture du marché
du vendredi au lundi de 9 h 30 à 18 h

Métro : ligne 13, station Garibaldi

www.tourisme-plainecommune-paris.com/marcheauxpuces-saintouen.com

Autres découvertes

Les festivals

Ceux-ci se déroulent sur plusieurs ville de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis. On peut citer : Métis, Villes des musiques du monde, Banlieues bleues, Africolo. À Saint-Ouen-sur-Seine, on trouvera par exemple, aux Puces, le jazz musette et, à La Courneuve, le festival des jonglages...

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les lieux culturels

- **Aubervilliers** : théâtre La Commune, théâtre Zingaro (spectacles équestres), l'Embarcadère (concerts) ;
- **Épinay-sur-Seine** : Maison du théâtre et de la danse, Pôle Orgemont (concerts), Espace Lumière (concerts, théâtre) ;

- **La Courneuve** : Centre culturel Jean Houdremont et Maison des jonglages ;
- **L'Île-Saint-Denis** : théâtre Nout ;
- **Pierrefitte-sur-Seine** : espace culturel Maurice Utrillo ;
- **Saint-Ouen-sur-Seine** : Espace 1789 (scène conventionnée pour la danse, cinéma d'art et d'essai, concerts...), Main d'Œuvres (concerts, résidence d'artistes...) ;
- **Stains** : Studio théâtre, Espace Paul Éluard (concerts...), Mémoires de cités-jardins (exposition permanente sur les cités-jardins, visites guidées...) ;
- **Villetaneuse** : centre d'initiation culturelle et artistique.

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

Depuis 2019, à la Plaine, une nouvelle université, qui ambitionne de devenir le premier pôle universitaire français en sciences humaines, a ouvert ses portes. Elle est constituée de deux sites comportant l'ensemble des installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs, le premier à Aubervilliers, place du Front Populaire (métro de la ligne 12), le second à Paris, Porte de la Chapelle. Ces pôles accueillent 20 000 étudiants et enseignants-chercheurs. Le projet Condorcet associe 9 centres d'enseignement supérieur et de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13 Nord.



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

Office de tourisme Plaine Commune-Grand Paris

Vous y trouverez les informations touristiques et culturelles sur la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune, labellisé *Villes d'Art et d'Histoire*. Nombreuses possibilités de visites libres et guidées. Boutique et billetterie pour les spectacles sur place. Wifi gratuit.

Horaires :

Ouvert du lundi au dimanche
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h

Ouverture les jours fériés de 10 h à 14 h

1, rue de la République
Tél. 01 55 87 08 70

Et ses 2 points d'information :

- À Saint-Denis, près du Stade de France :
19, avenue Jules Rimet – 93200 Saint-Denis
- À Saint-Ouen-sur-Seine, au cœur des Puces :
124, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

www.tourisme-plainecommune-paris.com
infos@plainecommunetourisme.com

Le festival de Saint-Denis

Le festival de Saint-Denis, qui se tient chaque année en juin, est le plus connu. C'est l'occasion d'écouter des artistes de renom dans des lieux magiques comme la basilique de Saint-Denis ou la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Et même si la musique classique est à l'honneur, le festival s'ouvre aussi aux musiques du monde, en lien avec le festival *Métis*.

Les lieux culturels

Le théâtre Gérard Philipe

Centre de création et de diffusion, le théâtre Gérard Philipe propose une programmation diversifiée où se rencontrent les différentes tendances du théâtre contemporain. Des stages et des ateliers y sont proposés.

Réservations :

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h

Tarifs étudiants : 12 euros

59, boulevard Jules Guesde
Tél. 01 48 13 70 00
www.theatregerardphilipe.com
info@theatregerardphilipe.com

Des navettes sont proposées gratuitement pour vous ramener le soir chez vous à Saint-Denis, les jeudis et samedis (sur réservation).

L'académie Fratellini

L'académie Fratellini est un lieu de spectacle et de formation aux arts du cirque. L'académie forme de nombreux apprentis et propose des séances d'entraînement pour les non-initiés, avec une programmation régulière de spectacles, mais aussi des animations en fin de journée comme les « apéros cirque ». Elle délivre un diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque, niveau licence.

1-9, rue des Cheminots
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. 01 49 46 00 00
www.academie-fratellini.com

Le 6B

Le 6B est un lieu de création artistique et de diffusion qui propose des spectacles en tous genres (musique, théâtre, stand up...), des projections, des débats. Il est ouvert aux habitants du quartier pour des réunions associatives, des ateliers, ou comme point Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Il réunit aujourd'hui plus d'une centaine de résidents sur 7 000 m² : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...). Le 6B organise régulièrement des expositions, concerts, festivals...

6-10, quai de Seine
Tél. 01 42 43 23 34
www.le6b.fr

Le musée d'art et d'histoire Paul Éluard

Entre la basilique et le Stade de France, le musée d'art et d'histoire Paul Éluard vous accueille pour une visite insolite dans le cadre plein de charme d'un carmel du XVII^e siècle.

Le musée abrite des collections uniques, consacrées notamment à la ville de Saint-Denis, à l'archéologie médiévale, à la Commune de Paris de 1871 et à Paul Éluard.

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 17 h 30

Jeudi de 10 h à 20 h

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30

Gratuit pour les étudiants de l'université Paris 8

22 bis, rue Gabriel Péri

Tél. 01 83 72 24 57

www.musee-saint-denis.fr

musee@ville-saint-denis.fr

Actualités 2019-2020

L'avenir des hasards : une exposition de Boris Hurltel
(5 octobre 2019-5 octobre 2020)

Le musée accueille en résidence pendant un an l'auteur Boris Hurltel, grâce au programme *Écrivains-en-Seine-Saint-Denis* proposé par le Département. Auteur de romans graphiques (*Prisonnier des Amazones*, *Contes névrotiques*) et directeur de la revue de BD indépendante, *Dérive urbaine*, il se passionne pour le surréalisme, ce qui le conduit à s'intéresser au fonds Paul Éluard. Il découvre alors des liens insoupçonnés entre différentes collections du musée, Francis Jourdain, la Commune de Paris, et son dernier livre, *L'Avenir est ailleurs* (The Hoochie-Coochie, 2019). Racontant la dérive de Henri de Boncoeur à la recherche du fils (disparu) de son ex-compagne, il déploie une arborescence thématique familière : engagement, liberté, violence et utopie font de ce polar graphique une œuvre aussi politique que fantastique et poétique. L'univers et le processus créatif de Boris Hurltel sont à découvrir dans l'exposition qui lui est consacrée. Tout au long de la résidence, vous pourrez participer à des visites-ateliers animées par l'artiste et assister à des conférences sur la BD indépendante.

L'Unité d'archéologie

L'unité d'archéologie effectue chaque année une dizaine d'opérations préventives. Sur les 1 200 hectares du territoire communal, près de 50 sites ont été recensés. Grâce aux fouilles réalisées, l'unité a constitué un fonds composé de près de 40 000 objets qui a donné lieu à l'édition de nombreux ouvrages. À côté se trouve la Fabrique de la ville où l'on peut découvrir les grandes transformations de celle-ci à travers un chantier de fouilles archéologiques.

8, rue Franciade

Tél. 01 83 72 23 20 – 01 49 33 80 20

archeologie@ville-saint-denis.fr

Les médiathèques

Les 22 médiathèques de Plaine Commune et son bibliobus sont gratuits et ouverts à tous : habitants, salariés, mais aussi étudiants. Vous pouvez emprunter jusqu'à 30 documents pour 4 semaines et réserver en ligne sur le site des médiathèques pour le/les faire venir dans la médiathèque de votre choix.

Retrouvez les coordonnées, les horaires, les animations et le catalogue des documents sur mediatheques-plainecommune.fr.

La carte des médiathèques est **gratuite** et valable dans les 22 médiathèques du réseau et le bibliobus.

Il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un courrier récent précisant votre adresse.

Vous pouvez également vous préinscrire en ligne.



Le cinéma L'Écran

Cinéma d'art et d'essai. Deux salles fonctionnent 7 jrs/7 toute l'année ; des rencontres et des débats avec le monde du cinéma sont organisés régulièrement.

14, passage de l'Aqueduc

Tél. 01 49 33 66 88

www.lecranstndenis.org

Tarif : 6 € pour les étudiants

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Le cinéma Gaumont

Il compte 9 salles avec une capacité totale de 1 415 places.

8, rue du Mondial 1998
Tél. 08 92 69 66 96

Le Conservatoire

Le Conservatoire propose un enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes. Il est ouvert le soir en semaine, ainsi que la journée du mercredi et du samedi.

15, rue Catulienne – Tél. 01 83 72 20 45
conservatoire@ville-saint-denis.fr

L'école d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle propose des ateliers de dessin et d'arts plastiques aux adultes. Tarif réduit de 50% pour les étudiants.

51, rue Auguste Poullain – Tél. 01 83 72 21 30
ecole.arts.plastiques@ville-saint-denis.fr

Le centre nautique La Baleine

Il dispose d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse de plongée (réservée aux plongeurs encadrés), d'un bassin ludique, d'un toboggan, d'un jacuzzi, ainsi que d'un solarium.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 17 h

Mardi de 10 h à 20 h 30

Mercredi de 7 h à 17 h

Samedi de 14 h à 20 h

Dimanche de 10 h à 18 h

13, avenue Jean Moulin
Tél. 01 48 21 01 48
centrenautique-saintdenis.fr

La Maison de la jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. 01 83 72 20 90
direction.jeunesse@ville-saint-denis.fr

Cette structure est un lieu d'accueil pour les jeunes. Elle accueille dans ses murs :

■ La Cyber Base

Mise à disposition de nombreux ordinateurs, présence d'accompagnateurs, formations proposées.

Tél. 01 42 43 11 55
Cyberbase@ville-saint-denis.fr

■ Le Bureau d'Information Jeunesse (B.I.J.)

Destiné aux 18-30 ans, le B.I.J. propose près d'une quinzaine de services dont une billetterie à tarif réduit, la mise à disposition de journaux et des bilans de santé jeunes gratuits.

Tél. 01 83 72 20 89

■ La ligne 13 : salle de spectacles

Cette structure dispose d'une salle de spectacles de 300 places. Une programmation est proposée par des artistes. La salle peut être utilisée par les artistes débutants qui souhaitent s'y produire.

Tél. 08 99 23 76 53
ligne13@ville-saint-denis.fr

La Maison de la vie associative

Elle apporte une aide logistique et des informations aux associations de la ville ou de l'université Paris 8. Elle est en relation avec les associations de Saint-Denis, les aide dans leur construction et les accompagne dans leur projet.

19, rue de la Boulangerie
Tél. 01 83 72 20 40
maison.vie.associative@ville-saint-denis.fr

Engagement étudiant solidaire

La ville de Saint-Denis propose un soutien financier de 2 000 euros aux étudiants résidant à Saint-Denis, qui s'investissent dans le milieu associatif local. Cette aide est versée en deux fois au cours de l'année scolaire.

Tél. 01 49 33 67 03 (direction de la jeunesse)
www.ville-saint-denis.fr/
engagement-étudiant-solidaire

Le journal de Saint-Denis

Hebdomadaire d'informations locales qui sort le mercredi.

59, rue de la République (2^e étage)
Tél. 01 55 87 26 80
www.lejsd.com

Sortir à Saint-Denis

Agenda mensuel qui recense tous les événements organisés sur la ville. Disponible dans de nombreuses structures de la ville.

www.ville-saint-denis.fr

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les lieux d'histoire et de patrimoine

La Basilique de Saint-Denis

Premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique, la Basilique de Saint-Denis est la nécropole des rois de France. Elle a été conçue par l'abbé Suger au XII^e siècle. Elle est à la fois un témoignage précieux de l'Histoire, de l'architecture et un symbole de l'histoire de France.

Entrée gratuite pour les moins de 25 ans

1, place de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 09 83 54
www.saint-denis-basilique.fr



La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ancienne abbaye royale, ouverte en 1811, à proximité de la Basilique, la maison d'éducation de la Légion d'honneur est un lycée public qui accueille des jeunes filles, dont les membres de la famille ont reçu la Légion d'honneur.

Visites guidées de ce monument organisées par l'Office du tourisme, sur inscription.

5, rue de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 13 13 33

Les Archives nationales

Le site de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives postérieures à la Révolution française et des archives d'origine privée.

Ce bâtiment contemporain a été inauguré en 2013. L'édifice principal, recouvert d'une peau d'aluminium et de verre opaque, accueille les magasins et ateliers destinés à assurer, à l'aide des dernières technologies, la restauration, la conservation et l'archivage des documents. Le site est ouvert au public sur présentation d'une carte d'identité et accueille des expositions temporaires.

Visite guidée gratuite le lundi à 14 h

Horaires :

du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 45

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 75 47 20 02
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte

Les Archives municipales

Les archives municipales conservent l'histoire de Saint-Denis. Elles communiquent au public des documents du Moyen Âge jusqu'à nos jours : dossiers, registres, cartes, plans, photographies, maquettes, affiches, films, imprimés, archives sonores et électroniques.

Une pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription.

Horaires :

Lundi, mardi, vendredi de 13 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

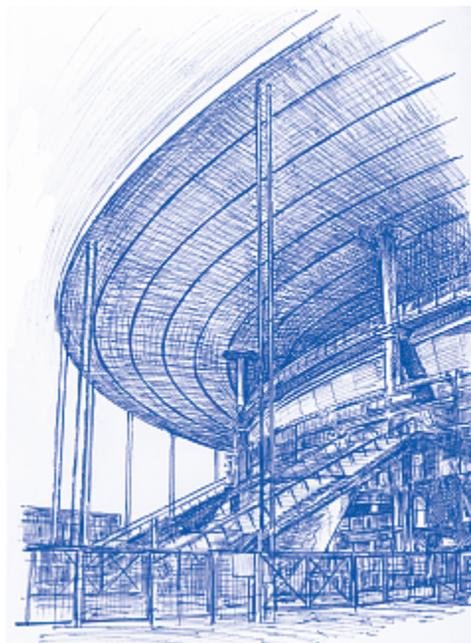
Mairie de Saint-Denis
2, place du Caquet
Tél. 01 49 33 63 70
www.archives.ville-saint-denis.fr

Le Stade de France

Réalisé pour la Coupe du Monde de football de 1998, le Stade compte plus de 80 000 places assises et couvertes. De nombreux événements sportifs et culturels y sont régulièrement organisés. Le Stade propose des visites pour les individuels et les groupes.

www.stadefrance.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS



Les services publics

La Mairie de Saint-Denis

Les services administratifs sont ouverts :

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 17 h,
le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h
(uniquement les services état-civil, vie scolaire, enfance).

2, place du Caquet

Tél. 01 49 33 66 66

www.ville-saint-denis.fr

Facebook : Ville de Saint-Denis

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

9, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 08 10 25 93 10 (prix d'un appel local)

La Maison de Justice et du Droit de Saint-Denis

Elle propose un service d'orientation et d'aide juridique.

16, rue des Boucheries

Tél. 01 55 84 05 30

La sous-préfecture

28-30, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 01 49 33 94 44

Le tribunal d'instance

1, passage des Deux Pichets

Tél. 01 48 13 37 80

Le commissariat central de Saint-Denis

15, rue Jean Mermoz

Tél. 01 49 71 80 00

Les quartiers de l'alternance

Les quartiers de l'alternance ont pour but de permettre aux jeunes de rencontrer les entreprises afin qu'ils concrétisent leur projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

www.maisonemploi-plainecommune.fr

Le budget citoyen

Les habitants de Saint-Denis peuvent bénéficier d'un financement pour mener à bien leur projet de quartier d'intérêt général.

demarches.quartiers@ville-saint-denis.fr

L'université Paris 8 et la ville de Saint-Denis ont signé une **Charte de partenariat** qui ouvre de nombreuses collaborations dans les domaines associatif, culturel, social et sportif.

Dans le cadre de cette Charte, les services de santé de Paris 8 peuvent orienter les étudiants vers les services municipaux.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

**Service commun universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle
- SCUIO-IP -**

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

Directrice de publication : Annick Allaigre

Le guide de l'étudiant 2020/2021 de l'université Paris 8 a été réalisé par Éléonore Bourdeaux et Stéphane Guenoun avec la collaboration du service communication.

Toutes suggestions, critiques ou informations complémentaires peuvent être adressées au SCUIO-IP.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

Illustrations :

Allison Hawkes et Isabelle Labrunie

Mise en page et impression
bàlec, 54180 Heillecourt (France)
Dépôt légal n° 97772 – août 2020

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

